



Document de référence

2008



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2009, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



be agile



Table des matières

1.	Présentation de l'activité	6
1.1	Positionnement de la Société.....	6
1.1.1.	Le contexte	6
1.1.2.	Les marchés cibles.....	6
1.1.3.	Verticalisation des solutions logicielles Cameleon	7
1.1.4.	Leadership dans les technologies de vente multi-canal et de configurateur d'offres	7
1.2	La proposition de valeur d'Access Commerce	8
1.2.1.	Le secteur industriel	8
1.2.2.	Le secteur de la distribution spécialisée	9
1.2.3.	Le secteur des assurances.....	9
1.2.4.	Le secteur des télécommunications.....	10
1.3	Solutions logicielles et technologie Cameleon.....	11
1.3.1.	Cameleon MC Suite	11
1.3.2.	Cameleon DC Suite.....	12
1.3.3.	Cameleon SC Suite.....	12
1.3.4.	La technologie Cameleon.....	13
1.4	La concurrence	13
1.4.1.	Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques.....	14
1.4.2.	Les éditeurs généralistes ERP ou CRM.....	14
1.4.3.	Les spécialistes du e-commerce.....	14
1.4.4.	Les développements spécifiques.....	15
1.5	Une stratégie de croissance rentable.....	15
1.6	Les risques	15
2.	Le management et l'organisation.....	16
2.1	Le management.....	16
2.2	L'organisation	17
3.	Gouvernement d'entreprise et contrôle interne	18
3.1	Gouvernement d'entreprise.....	18
3.1.1.	La composition du Conseil d'Administration.....	18
3.1.2.	Condamnation, Incrimination, Faillite.....	19
3.1.3.	Conflits d'intérêts.....	19
3.1.4.	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	19
3.1.5.	Limitation de pouvoirs	21
3.1.6.	Politique de rémunération.....	21
3.1.7.	Référence à un code de gouvernement d'entreprise	21
3.1.8.	Participation aux Assemblées.....	21
3.1.9.	Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA	21
3.2	Procédures de contrôle interne mises en place par la Société.....	22
3.2.1.	Analyse globale des risques liés à l'activité	22
3.2.2.	Objectifs du contrôle interne	24
3.2.3.	Moyens de contrôle	25
4.	Finance	27
4.1	Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS.....	27
4.2	Calendrier de communication financière.....	27
4.3	Comptes consolidés 2008.....	28
4.3.1.	Bilan Actif	28
4.3.2.	Bilan Passif	29
4.3.3.	Compte de résultat.....	30
4.3.4.	Tableau de flux de trésorerie	31
4.3.5.	Variation des capitaux propres consolidés.....	32
4.3.6.	Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation.....	32
4.3.7.	Evénements caractéristiques de la période	37
4.3.8.	Informations relatives au périmètre de consolidation	37

4.3.9.	Principaux postes de l'Actif du bilan	38
4.3.10.	Principaux postes du Passif du bilan	43
4.3.11.	Principaux postes du Compte de résultat	48
4.3.12.	Informations diverses	51
4.3.13.	Engagements hors bilan.....	52
4.3.14.	Objectifs et politiques de gestion des risques de marché.....	52
4.3.15.	Informations sur les parties liées	54
4.3.16.	Evènements postérieurs.....	56
4.4	Données consolidées 2008 et 2007 et analyse de la situation financière et du résultat	56
4.5	Informations sur le chiffre d'affaires	57
4.5.1.	Saisonnalité du chiffre d'affaires.....	57
4.5.2.	Nature de la clientèle.....	57
4.5.3.	Dépendance vis-à-vis de la clientèle	57
4.5.4.	Revenus de maintenance.....	57
4.6	Autres informations	58
4.6.1.	Montant des honoraires des Commissaires aux comptes de la Société pour l'exercice 2008 et l'exercice 2007	58
4.6.2.	Les fournisseurs.....	58
4.6.3.	Les investissements.....	58
4.6.4.	La Recherche et Développement	58
4.6.5.	Faits exceptionnels et litiges.....	59
4.7	Comptes sociaux Access Commerce 2008	59
4.7.1.	Bilan.....	59
4.7.2.	Compte de résultat.....	61
4.7.3.	Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2008	63
5.	Evolution récente	77
6.	Le capital	78
6.1	Renseignements de caractère général concernant le capital	78
6.1.1.	Capital social.....	78
6.1.2.	Evolution du capital social d'Access Commerce.....	78
6.1.3.	Situation du capital social et des droits de vote au 18 février 2009 et évolution au cours des deux dernières années.....	81
6.1.4.	Rachat par la Société de ses propres actions.....	82
6.1.5.	Capital potentiel	82
6.1.6.	Capital autorisé non émis	82
6.2	Pacte d'actionnaires.....	82
6.3	Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants	82
6.4	Nantissements.....	83
6.5	Dividendes.....	83
6.5.1.	Délais de prescription.....	83
6.5.2.	Dividendes versés au cours des exercices précédents.....	83
6.5.3.	Politique en matière de distribution de dividendes	83
6.6	Marché du titre Access Commerce.....	83
7.	Renseignements juridiques	85
7.1	Dénomination sociale	85
7.2	Siège social	85
7.3	Date de constitution.....	85
7.4	Forme juridique	85
7.5	Durée de vie.....	85
7.6	Objet social.....	85
7.7	Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés.....	85
7.8	Exercice social	85
7.9	Affectation et répartition des bénéfices.....	86
7.10	Convocation et réunion des Assemblées Générales.....	86
7.11	Admission aux Assemblées – Pouvoirs	86
7.12	Existence et franchissement de seuils statutaires	87
7.13	Droits de vote double.....	87
7.14	Documents et informations accessibles au public.....	87

7.14.1.	Communiqués de presse publiés du 1 ^{er} janvier 2008 au 14 avril 2009 et disponibles sur le site de la Société www.access-commerce.com	88
7.14.2.	Informations publiées au BALO, du 13 février 2008 au 08 octobre 2008, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)	89
7.15	Gestion du capital	90
8.	Les Rapports	91
8.1	Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	91
8.1.1.	L'activité	91
8.1.2.	Le résultat	93
8.1.3.	Le capital de la Société	94
8.1.4.	Les mandataires	94
8.1.5.	Les salariés	96
8.1.6.	Les conventions réglementées	96
8.1.7.	Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital	97
8.1.8.	Conclusion	97
8.1.9.	Tableau des cinq derniers exercices d'Access Commerce SA	98
8.1.10.	Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité	99
8.2	Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Access Commerce, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	99
8.3	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	100
8.3.1.	Opinion sur les comptes consolidés	101
8.3.2.	Justification des appréciations	101
8.3.3.	Vérification spécifique	101
8.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	102
8.4.1.	Opinion sur les comptes annuels	102
8.4.2.	Justification des appréciations	102
8.4.3.	Vérifications et informations spécifiques	102
8.5	Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementées	103
8.5.1.	Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice	103
8.5.2.	Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice	105
8.6	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2008	107
8.6.1.	Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2008	107
8.6.2.	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2008	107
8.6.3.	Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2008	107
8.7	Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2008	107
8.7.1.	Etat des actions gratuites aux 31/12/2008	107
8.7.2.	Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux d'Access Commerce SA au cours de l'exercice 2008	107
8.7.3.	Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2008	107
9.	Responsable du document de référence et du contrôle des comptes ...	108
9.1	Responsable du document de référence	108
9.2	Attestation du responsable du document de référence	108
9.3	Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux	108
9.3.1.	Commissaires aux comptes titulaires	108
9.3.2.	Commissaires aux comptes suppléants	109
9.4	Responsable de l'information financière	109
10.	Table de concordance	110

1. Présentation de l'activité

Access Commerce est un éditeur international de logiciels de vente multi-canal et configurateur d'offres. Sa mission est de permettre à ses clients de gagner en agilité marketing et commerciale, et de les aider à vendre leurs produits et services à travers tous leurs canaux de commercialisation : centres d'appels, vendeurs terrains, magasins, agences, distributeurs et internet.

1.1 Positionnement de la Société

Access Commerce, un acteur de niche proposant les technologies les plus innovantes pour renforcer l'agilité marketing et commerciale des entreprises

1.1.1. Le contexte

Pour faire face à un contexte économique incertain et une concurrence encore plus dure, les entreprises doivent impérativement s'adapter au plus vite. Elles doivent être les plus agiles dans le but :

- d'innover et proposer des produits en adéquation parfaite avec les nouvelles attentes de leurs clients ;
- de lancer ces nouveaux produits le plus rapidement et le plus efficacement possible sur le marché ;
- de mettre en place des modèles de distribution multiples, mais complémentaires et cohérents, en tenant compte en particulier de la montée en puissance de l'internet ;
- de réduire leurs coûts, malgré la multiplication et la complexification des offres et des canaux de commercialisation ;
- de moderniser leur système d'information en éliminant les applications obsolètes ou redondantes, et en adoptant les dernières technologies, telles que SOA (Services Oriented Architecture).

Les entreprises sont plus que jamais poussées à réviser leur stratégie marketing et commerciale avec des objectifs précis d'introduction de nouvelles offres, d'augmentation du chiffre d'affaires, de satisfaction client, d'amélioration de la productivité et de réduction des coûts. Beaucoup ont compris que l'agilité et l'efficacité sont non seulement un axe d'amélioration de la productivité interne, mais également un différentiateur majeur qui contribue au renforcement de la notoriété et à l'acquisition de nouveaux clients. C'est pourquoi l'optimisation des processus marketing et commerciaux est essentielle afin de répondre au plus vite et au mieux à chaque demande client. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas d'entreprises proposant des offres qui sont complexes, qui évoluent souvent et qui sont commercialisées au travers de canaux de vente multiples.

1.1.2. Les marchés cibles

Access Commerce s'adresse aux grands groupes ainsi qu'aux PME/PMI innovantes de l'industrie, de la distribution spécialisée et des services. Les entreprises candidates à ses solutions logicielles présentent les caractéristiques suivantes :

- Des offres relativement complexes,
- Des nouveautés techniques ou tarifaires fréquentes,
- Des canaux de commercialisation multiples.

Au cours des dernières années, la stratégie de développement d'Access Commerce a été de compléter son marché historique de l'industrie avec les secteurs de la distribution spécialisée et des services. En 2008, la part de ces nouveaux marchés représente près de 60% des ventes de licence Cameleon.

Fortes des succès récents et confortées par ses dernières analyses d'opportunités, Access Commerce concentre à court et moyen terme son développement commercial sur les secteurs d'activité suivants :

- Les groupes industriels présents dans l'aéronautique, les transports, l'énergie et l'environnement ;
- Les assurances de personnes – santé, prévoyance, retraite et épargne ;
- Les fournisseurs de services de télécommunications.

D'un point de vue géographique, Access Commerce se concentre globalement sur l'Europe, quelques pays du Moyen-Orient, l'Afrique du Nord francophone et l'Amérique du Nord, avec quelques nuances en fonction du secteur d'activité concerné.

1.1.3. Verticalisation des solutions logicielles Cameleon

Durant les 20 dernières années, Access Commerce, avec son logiciel Cameleon, a acquis une position de leader en apportant aux industriels des solutions innovantes de configuration, tarification et génération de devis pour les produits et services complexes. Son leadership a été salué par une évaluation positive la plaçant dans le carré de tête des acteurs mondiaux dans le dernier MarketScope du cabinet d'analyses Gartner sur les configurateurs commerciaux (« MarketScope for Sales Configuration – 3Q07 », daté du 29 octobre 2007).

En octobre 2008, Access Commerce a annoncé une solution de vente multi-canal et configurateur d'offres dédiée pour chacun de ses marchés afin de mieux répondre à leurs besoins respectifs :

- **Cameleon MC Suite** – pour les entreprises industrielles
- **Cameleon DC Suite** – pour les entreprises de distribution spécialisée
- **Cameleon SC Suite** – pour les entreprises de services

Ces solutions permettent aux entreprises de gérer leurs offres et les informations correspondantes (caractéristiques techniques, tarifs, promotions, données multimédias), et de définir les « parcours de vente » associés à ces offres en fonction du canal de vente.

Ces solutions permettent également d'automatiser les processus de devis et de commande quelle que soit la complexité du besoin client, des produits ou de la politique tarifaire, et quelle que soit le canal de vente : centres d'appels, vendeurs terrains, magasins, agences, distributeurs et internet.

Ces solutions répondent aux besoins des entreprises qui cherchent à améliorer leur performance commerciale et opérationnelle grâce à :

- **Une plus grande agilité marketing et commerciale**, afin de réagir plus vite face à la concurrence et aux nouvelles opportunités
- **Un meilleur «Time-To-Market»**, afin d'accélérer la mise sur le marché des nouveaux produits
- **Un accès facilité pour chaque canal de vente**, afin de créer des parcours de vente et de commande spécifiques à chaque canal
- **Une couverture du marché maximum**, afin d'adapter rapidement leur offre et leur service pour conquérir de nouveaux marchés
- **Une expérience client plus riche**, afin de fiabiliser les processus de vente et de commande et offrir la plus grande interactivité avec le client
- Une réduction de leurs coûts opérationnels, afin de maximiser leur rentabilité
- **Une modernisation du système d'information**, afin de pouvoir l'adapter au plus vite et au moindre coût à leurs nouveaux besoins fonctionnels

1.1.4. Leadership dans les technologies de vente multi-canal et de configurateur d'offres

Avec 30 des plus grandes sociétés mondiales, 350 sites clients et près de 30 000 utilisateurs B2B (Business-To-Business) répartis dans 45 pays, Access Commerce est clairement en position de leader mondial.

Ce leadership est conforté par l'évaluation positive du Gartner dans son dernier Marketscope sur les configurateurs commerciaux, datée du 29 octobre 2007.

Enfin, en octobre 2008, Access Commerce a présenté sa technologie Cameleon^{edge}, fruit de plusieurs années d'investissement R&D. Cette technologie a démontré des niveaux de performance et de montée en charge inégalés, 10 fois supérieure à toute autre référence publiée jusqu'alors sur le marché des configurateurs. La technologie Cameleon^{edge} est particulièrement bien adaptée pour les environnements informatiques devant supporter plusieurs milliers d'utilisateurs simultanés, ce qui est le cas pour les entreprises qui s'adressent au grand public, comme les opérateurs de télécommunication, les assurances, les banques de détail ou encore les distributeurs spécialisés.

1.2 La proposition de valeur d'Access Commerce

Access Commerce permet aux entreprises de gagner en agilité marketing et commerciale, et les aide à vendre leurs produits quel que soit le canal : centres d'appels, vendeurs terrains, magasins, agences, distributeurs et internet.

Grâce aux solutions Cameleon, les entreprises peuvent relever le défi de la rationalisation, de la complexification et de l'évolution rapide de leurs offres commercialisées en multi-canal.

Les objectifs visés sont de gagner en temps et en efficacité lors du lancement de nouvelles offres, d'éliminer les erreurs et les activités sans valeur ajoutée lors de l'élaboration des devis et des commandes, de réduire les temps de cycle et d'améliorer la satisfaction client.

Le but ultime est l'augmentation du chiffre d'affaires et la réduction du coût des ventes et des opérations.

1.2.1. Le secteur industriel

Pour les industriels, l'innovation produit et l'excellence opérationnelle sont deux enjeux majeurs pour rester concurrentiels. Mais lorsque les produits se multiplient et se complexifient, il devient nécessaire d'adopter des modes de gestion « à la commande », ce qui implique d'adapter les organisations, les processus et les outils. Un configurateur de produits leur permet de rationaliser et modéliser leur offre grâce à la collaboration entre les différents experts produit. Disponible au travers d'une solution de vente multi-canal, ce configurateur leur donne la capacité à réaliser des propositions commerciales rapidement et sans erreur. Ainsi les industriels peuvent multiplier leurs canaux de vente tout en optimisant leurs processus commerciaux, industriels et logistiques.

Illustration avec ThyssenKrup Elevator

ThyssenKrup Elevator emploie 470 collaborateurs et réalise 110 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'entreprise dispose de plusieurs canaux de commercialisation : les forces de vente internes, les agences filiales et des distributeurs indépendants.

La problématique

La complexité de son offre d'ascenseurs configurés à la commande rendait la création des devis longue, délicate et coûteuse. Les experts produits devaient valider la configuration. La gestion des plans d'installation était manuelle, la tarification complexe. Pour réduire les cycles vente-livraison, diminuer ses coûts et satisfaire ses clients et son réseau de vente, il fallait automatiser le processus de vente.

La solution

Avec le configurateur de produit et la plate-forme e-commerce B2B de Cameleon, les agences, les distributeurs et les clients finaux peuvent chiffrer et passer commande en ligne sans le support de la force de vente de ThyssenKrup Elevator. Plus de 700 collaborateurs et clients l'utilisent dans une trentaine de pays.

Les gains réalisés

- 70 % des commandes sont passées automatiquement.
- Les ventes en ligne ont augmenté de 20%.
- Le temps de cycle commande/ livraison a diminué de 25%
- Le temps d'étude a été divisé par trois.

« Depuis la mise en place de Cameleon nous avons amélioré notre réactivité pour la plus grande satisfaction de nos clients. Le configurateur nous permet de gagner en productivité dans l'élaboration des devis et des plans d'installation des ascenseurs. Nous connaissons une croissance de notre chiffre d'affaires essentiellement due à l'automatisation de notre processus de vente et à un marché porteur. »

Jérôme Morille

Directeur Systèmes Industriels et Support de Ventes de ThyssenKrup

1.2.2. Le secteur de la distribution spécialisée

La distribution spécialisée doit pouvoir s'engager sur la meilleure équation : assortiment, prix, qualité, conseil et services afin de marquer sa différence face à la concurrence. La complexité de certains produits, la multiplication des offres promotionnelles, la grande hétérogénéité des produits rendent difficile la diffusion de l'information commerciale et technique sur l'ensemble des canaux de vente. Un vendeur en magasin de bricolage doit pouvoir donner des conseils avisés sur les emplois de tel matériau de construction, ou indiquer au client un produit auquel il n'avait pas pensé pour conduire son projet. Une solution de commerce multi-canal performante permet aux distributeurs spécialisés de gérer un référentiel produit unique pour l'ensemble des canaux, de vendre des produits standards ou personnalisables quelque soit le canal et d'équiper leurs forces commerciales de solutions d'aide à la vente.

Illustration avec Lapeyre

Lapeyre commercialise des produits de menuiserie, de cuisine et salle de bain standards et sur mesure dans 350 points de vente.

La problématique

Certains produits destinés à l'habitat sont particulièrement complexes, comme les portes, les fenêtres ou les escaliers. Ils sont fabriqués sur mesure, à la commande. Une erreur de plan, de cotes, rend le produit final inutilisable. Les achats d'équipements pour la maison sont aussi concernés par le développement du commerce sur Internet. Les clients veulent pouvoir consulter le catalogue du fabricant, chez eux. Lapeyre doit donc permettre à ses clients de préparer leur projet. En magasin, les vendeurs doivent conseiller efficacement tous les clients, y compris les plus novices, dans leurs projets d'amélioration de leur habitat.

La solution

Cameleon, intégré à la gestion commerciale, est accessible par les vendeurs en magasin, pour consulter le catalogue en ligne, chiffrer le projet, offrir des services complémentaires et passer commandes.

Cameleon génère automatiquement toutes les données de fabrication dans le système ERP des usines. La commande prend en compte les règles de conception inhérentes au projet et au type d'offre sélectionnée. Elle est assurément fiable. Sur le web, le client consulte le catalogue pour sélectionner les produits et préparer son projet. Il est guidé par un jeu de questions/réponses. En magasin il pourra affiner ses choix avec le vendeur. Des produits complémentaires (cross-selling) ou plus haut de gamme (up-selling) lui sont proposés.

Les gains réalisés

- 100% des commandes sont fiables
- Augmentation du CA des produits sur mesure
- Réduction du cycle de production et du délai de livraison
- Amélioration de la qualité du conseil en magasin et plus grande disponibilité

1.2.3. Le secteur des assurances

Les assureurs veulent être de plus en plus agiles et innovants afin de conquérir et fidéliser de nouveaux clients. Il y a une plus forte demande pour des garanties adaptées et tarifées en fonction des besoins individuels. Ils ont donc besoin de personnaliser leurs approches marketing et d'accélérer le cycle de devis-souscription. Un agent d'assurance doit pouvoir élaborer immédiatement un devis pour présenter les garanties souhaitées par son client. Un service marketing a besoin de générer une campagne individualisée en fonction du profil de chaque adhérent afin de proposer des couvertures complémentaires plus pertinentes. Une solution de vente multi-canal performante les aide à commercialiser leurs produits de façon cohérente à travers tous leurs canaux de vente. Elle augmente leur efficacité commerciale en éliminant les erreurs et les activités sans valeur ajoutée et en réduisant les temps de cycle.

Illustration avec Sud-Ouest Mutualité – Groupe APICIL

Sud Ovest Mutualité offre des services d'assurance de personnes en complémentaire santé et en prévoyance. L'entreprise gère 100 000 contrats. Elle compte une centaine de collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros.

La problématique

L'offre sur mesure, baptisée Ipselia / Reversia, comprend 16 200 garanties santé et prévoyance, soit 31 millions de combinaisons possibles. L'objectif était de donner aux conseillers une solution d'aide à la vente, afin de leur permettre d'explorer l'offre et de traduire les choix du client instantanément et de façon dynamique.

La solution

Le configurateur d'offres Cameleon est utilisé par les conseillers en agence ou par les télé-conseillers. Il les guide au travers de scripts interactifs pour satisfaire les besoins de l'adhérent. Il génère en temps réel le devis qui peut être modifié en fonction des nouvelles demandes du client.

Les gains réalisés

En fonction du profil et des souhaits de l'adhérent, le moteur de configuration Cameleon passe en revue en temps réel l'ensemble de la gamme et des options pour ne retenir que ce qui est pertinent, ce que le conseiller ne peut faire manuellement sans perdre en efficacité. Le cycle de vente est ainsi optimisé avec la génération instantanée des devis et des contrats, mais il est aussi complètement interactif. A tout moment, il est possible d'ajouter/retrancher une option, de suivre en temps réel l'évolution du devis etc. Le potentiel de vente des commerciaux est augmenté. Les clients s'interrogent sur des problématiques auxquelles ils n'avaient pas pensées jusque là, comme la fréquence des visites chez les médecins qui pratiquent des dépassements d'honoraires.

« Cameleon est un outil commercial efficace : chaque adhérent ou prospect de Sud-ouest Mutualité choisit facilement la couverture la plus adaptée à ses attentes parmi les milliers de garanties possibles de notre gamme Complémentaire Santé et Prévoyance. Il nous permet de déployer notre offre sur tous nos canaux de vente : courtiers, agence, plateforme téléphonique et web. Nous gagnons ainsi en rapidité et en cohérence dans notre développement commercial. Sur un plan technique, Cameleon a parfaitement répondu aux besoins de modernisation de notre système d'information en s'intégrant naturellement à ses autres composantes. »

Philippe Gaspel

Directeur des services clients – Sud-Ouest Mutualité – Groupe APICIL

1.2.4. Le secteur des télécommunications

Pour séduire et fidéliser leur clientèle, les opérateurs offrent des services de plus en plus variés, personnalisés et sans cesse innovants. Ils doivent pouvoir créer et lancer rapidement de nouveaux services, packages et promotions, qu'il s'agisse de solutions d'entreprises personnalisées combinant voie et données, ou d'offres grand public triple play comprenant téléphone fixe, internet et TV.

Une solution de configuration d'offres performante et disponible en multi-canal permet d'adresser tous ces publics, en apportant à chacun l'offre la plus appropriée à ses besoins. Elle donne aux opérateurs la capacité à réagir très rapidement aux concurrents grâce à une gestion des offres qui permet aux équipes métiers de modifier simplement les produits et leurs options.

Illustration avec SFR

L'opérateur SFR gère un parc client de 18 millions d'abonnés. Ses offres sont commercialisées en magasins, sur le site e-commerce de l'opérateur et par le service clients.

La problématique

Pour conduire une nouvelle stratégie commerciale, cohérente et différenciée sur les trois canaux de vente, SFR devait constituer un référentiel unique, qui lui permettait de dédier des offres à un canal plutôt qu'à un autre ou de varier les options et les prix selon le canal. Pour accroître sa capacité à réagir face aux offres de ses concurrents, l'opérateur devait pouvoir traduire les innovations (en termes de services et d'usages) sur le plan commercial, dans des délais très courts. Techniquement la solution devait aussi être suffisamment robuste et performante pour pouvoir gérer un nombre de transactions simultanées de plusieurs milliers.

La solution en cours de mise en œuvre et les avantages identifiés

SFR a trouvé dans Cameleon une solution qui permet aux experts métiers de définir et gérer eux-mêmes les offres, les tarifs et les options dans un référentiel unique, pour un déploiement sur les différents canaux de vente : magasin, centre d'appels et web.

« Dans le cadre de la modernisation de notre SI commercialisateur, nous voulions une solution « Gestion des offres » technologiquement basée sur une architecture SOA et permettant aux équipes métiers de concevoir collaborativement les offres. Nous voulions gagner en agilité pour le lancement de nos produits et encore augmenter notre réactivité. Notre objectif est d'améliorer sans cesse l'expérience client en satisfaisant les besoins uniques de chaque abonné, afin d'encore mieux les fidéliser. Par ailleurs, nos exigences en termes de performance - temps de réponse et nombre d'utilisateurs simultanés – sont très élevées. Avant de confirmer notre choix, nous avons soumis la solution retenue, Cameleon, à des tests intensifs concluants. »

Guillaume Gorge

Directeur de l'Ingénierie du SI Clients SFR.

1.3 Solutions logicielles et technologie Cameleon

Les solutions logicielles Cameleon d'Access Commerce permettent aux entreprises de gérer leurs offres et fournissent des outils d'aide à la vente pouvant être déployés sur tous leurs canaux de commercialisation.

Afin de mieux répondre aux besoins de ses clients, Access Commerce propose une solution de vente multi-canal et de configuration d'offres dédiée pour chaque marché :

- **Cameleon MC Suite** – pour les entreprises industrielles,
- **Cameleon DC Suite** – pour les entreprises de distribution spécialisée,
- **Cameleon SC Suite** – pour les entreprises de services.

1.3.1. Cameleon MC Suite

Cameleon MC Suite répond aux enjeux des entreprises industrielles.



Au centre de la solution, Cameleon MC Suite permet aux responsables produits marketing, vente et production de disposer d'un environnement complet de modélisation des produits. Il propose une palette étendue de fonctions de modélisation permettant d'adresser les étapes clés du processus de vente : gestion des catalogues électroniques et des campagnes promotionnelles, conception des modèles de configuration des produits et services personnalisables et de génération des données techniques de fabrication. Egalement doté d'un environnement de tests et d'outils de distribution, il garantit la diffusion d'information de qualité sur tous les canaux de vente de manière rapide et cohérente. Support indispensable au développement des stratégies de vente de produits personnalisables et de présentation de catalogue complexe, Cameleon participe pleinement à l'amélioration de l'efficacité des processus de vente.

Une fois les catalogues et les produits définis, Cameleon MC Suite propose des applications de vente multi-canal clés en main qui permettent :

- La vente en ligne à destination des clients finaux (mode B2C) ;
- La vente en ligne à destination des partenaires commerciaux (mode B2B) ;

- L'élaboration de devis et la prise de commande par le service client ou l'administration des ventes, en intégration avec le système backoffice ERP pour la génération des données techniques ;
- La gestion de la force de vente, sédentaire ou nomade, pour la réalisation de devis et de proposition commerciale.

1.3.2. Cameleon DC Suite

Cameleon DC Suite répond aux enjeux des entreprises de distribution spécialisée.



Au centre de la solution, Cameleon DC Suite permet aux chefs de produit ou responsable marché de gérer toute l'information produit (Product Information Management) :

- Importer & centraliser dans un référentiel unique les données issues de sources multiples ;
- Classifier, nettoyer & enrichir les données pour en améliorer la qualité et la pertinence ;
- Exporter & publier les informations vers d'autres systèmes (Publishing, catalogue électronique, plateforme de eCommerce...).

Cameleon DC Suite permet également aux experts métier de définir les « parcours de vente » sous forme d'OAA (outils d'aide à l'achat) ou d'OAV (outils d'aide à la vente).

Ces parcours de vente seront ensuite mis à disposition respectivement des consommateurs (B2C) ou des distributeurs (B2B), centre d'appels ou encore directement en magasin auprès des vendeurs ou sur des kiosques à disposition des clients. Les différents canaux de vente sont ainsi munis d'outils propres à chacun, tout en étant cohérents les uns avec les autres.

1.3.3. Cameleon SC Suite

Cameleon SC Suite répond aux enjeux des entreprises de services, et plus particulièrement, aux assureurs, fournisseurs de services de communication, médias, services financiers, locations, éditeurs de logiciels.



Au centre de Cameleon SC Suite, les experts métier disposent d'une application innovante qui marie facilité d'utilisation et processus collaboratif en intégrant les meilleures pratiques de modélisation. Cette approche permet aux équipes métiers de concevoir, développer, tester et gérer les offres de service à l'aide d'une application Gestion du cycle de vie produit (PLM - Product Lifecycle Management).

La modélisation des offres s'appuie sur un moteur de contraintes déclaratif sophistiqué qui permet de gérer facilement toutes les règles d'éligibilité, de compatibilité et de tarification. Ce moteur traite les millions de combinaisons possibles, ce qui permet de générer des devis et de passer des commandes en ligne sans erreur, au travers de parcours de vente modélisés grâce à Cameleon (outils d'aide au choix et outils d'aide à la vente). Les entreprises de service peuvent ainsi proposer des offres plus variées, améliorer la qualité et réduire de façon spectaculaire le temps d'élaboration des devis pour des offres complexes.

Le référentiel unique de Cameleon SC Suite contient toutes les versions de produits, les langues, les devises ou encore les scénarios de vente pour chacun des canaux de vente : centre d'appels, vendeurs terrains, agents et distributeurs (B2B), consommateurs (B2C) ou modèles mixtes (B2B2C). Cela permet d'améliorer la performance commerciale et opérationnelle des entreprises en réduisant les erreurs de devis et commande, en améliorant la cohérence multi-canal et en favorisant le développement commercial.

1.3.4. La technologie Cameleon

Cameleon utilise des moteurs sophistiqués qui solutionnent les problèmes de configuration, de tarification et de catalogue, même les plus complexes.

Les moteurs « produit » gèrent tout type de configuration : assemblage, fabrication et conception à la commande (PTO, ATO, MTO, ETO). Les moteurs « prix » supportent et exécutent les stratégies de tarification tandis que les moteurs d'analyse de besoins recommandent les meilleures solutions en adéquation avec les besoins de l'utilisateur.

Ces moteurs sont basés sur des algorithmes d'avant-garde : contraintes déclaratives, règles, logique floue, logique booléenne, calculs, logique conditionnelle, conditions et simulations.

Les logiciels Cameleon, accessibles à partir d'un simple navigateur, reposent sur une architecture n-tiers et s'appuient sur les technologies suivantes :

- interface utilisateur en mode web 2.0 (AJAX) pour une plus grande interactivité et une meilleure expérience ;
- serveurs d'application Java EE 5 garantissant la montée en charge des applications et composants ;
- workflow pour les processus métier ;
- architecture SOA (Services Oriented Architecture) pour assurer l'interopérabilité entre les solutions logicielles Cameleon et les logiciels tiers (ERP, Billing, PDM, CRM, e-commerce).

L'architecture orientée service (SOA) simplifie l'intégration avec les systèmes existants. L'accès au moteur de configuration via des services web aide les entreprises à adapter leur processus de vente plus rapidement et à moindre coût. Par ailleurs, la mise en œuvre d'interfaces utilisateurs basées sur AJAX permet d'améliorer la facilité d'utilisation, l'interactivité et la performance tant pour les utilisateurs internes, qu'externes. Enfin, l'utilisation de flux RSS pour communiquer sur les mises à jour et le versioning des offres contribue à créer un esprit communautaire parmi les personnes impliquées dans le développement des offres.

Enfin, la technologie Cameleon offre des performances et une scalabilité inégalée qui répondent aux exigences des plus grandes entreprises et qui ont été démontrées lors de tests grandeur nature afin de supporter des milliers d'utilisateurs simultanés.

1.4 La concurrence

La concurrence est variable selon les marchés, les tailles d'entreprises et les pays ciblés. Les compétiteurs d'Access Commerce se répartissent entre :

- Les éditeurs de configurateurs et de catalogues électroniques,
- Les éditeurs généralistes ERP ou CRM,
- Les spécialistes du e-commerce,
- Les acteurs de niche métier,
- Les développements spécifiques.

1.4.1. Les spécialistes de la configuration et des catalogues électroniques

Ces spécialistes sont les concurrents directs d'Access Commerce. On trouve dans cette catégorie des acteurs tels que BigMachines, Camos, Cincom, Sterling Commerce, ou encore Tacton Systems.

Ces sociétés se sont, dans les dernières années, focalisées sur le marché des grandes entreprises, essentiellement industrielles. Elles essaient aujourd'hui de se développer sur le marché des PME-PMI, marché historique d'Access Commerce, mais avec un succès limité en Europe. Dans le même temps, Cameleon s'est diffusé au sein des grands comptes, en Europe et aux Etats-Unis, en respectant notamment les exigences de retour sur investissement devenues déterminantes aujourd'hui dans les grandes organisations. Les succès de Cameleon chez SFR, Legrand, Bouygues, Eaton ou Leroy Merlin en attestent. De plus, ces concurrents, principalement américains, ont rencontré des difficultés pour s'adapter au marché européen. Ils sont peu, voire pas, présents en Europe ce qui offre des perspectives intéressantes pour Access Commerce sur ce territoire.

Cameleon se distingue essentiellement sur les aspects suivants :

- Sa richesse fonctionnelle,
- Sa simplicité d'utilisation pour élaborer les modèles de configuration et les règles de tarification,
- Son approche collaborative (PLM) pour optimiser les tâches des équipes métier,
- Ses performances et sa scalabilité qui lui permettent de supporter des milliers d'utilisateurs simultanés.

1.4.2. Les éditeurs généralistes ERP ou CRM

Que ce soit dans le domaine ERP ou CRM, ces éditeurs positionnent des offres larges et globales qui se traduisent par un coût et un délai de mise en œuvre pouvant être parfois élevés. De plus, l'organisation des activités de vente d'une entreprise se doit, pour augmenter la performance, d'être flexible et adaptable ce qui est difficile à réaliser avec des solutions, par nature, centralisatrices, peu collaboratives et fonctionnant selon des procédures figées.

Les solutions d'Access Commerce se positionnent en complément des ERP et/ou CRM, en offrant des fonctionnalités qui permettent de gérer une forte complexité de l'offre produit tout au long du processus de vente. Au delà de l'efficacité de sa technologie, la rapidité de mise en œuvre et le faible coût de possession de ses solutions sont également des atouts déterminants face à ce type de concurrence.

1.4.3. Les spécialistes du e-commerce

Ces concurrents peuvent être des éditeurs de plate-forme technologique, des agences web voulant élargir leurs prestations au-delà de la simple réalisation de page web, ou encore des sociétés de service tentant de packager une offre.

Cette concurrence est très dispersée avec :

- des offres très haut de gamme, mais nécessitant beaucoup de prestations de service en accompagnement ;
- à l'opposé des offres plutôt d'entrée de gamme, très packagée, mais n'offrant pas de fonctionnalités avancées dans l'aide au choix, l'aide à la vente et la configuration des offres.

Access Commerce propose une solution s'appuyant sur :

- les atouts fonctionnels de Cameleon - gestion de l'information produit, configuration / tarification des offres complexes, gestion de devis complexes ;
- l'intégration standard des fonctions PIM (Product Information Management) et des catalogues électroniques avec la plate-forme e-commerce ;
- son expertise métier - acquise et éprouvée chez ses nombreux clients dans l'industrie, la distribution et les services ;
- son approche, qui permet une mise en œuvre rapide et un transfert de compétences vers le client afin de le rendre autonome.

Ce secteur est en forte évolution. Les acteurs gagnants seront ceux capables d'offrir une technologie stable et performante, des fonctionnalités métiers complètes, une mise en œuvre aisée et une maintenance rapide et à moindre coût.



Cameleon se positionne bien souvent comme la solution complétant une plate-forme e-commerce en place sur les fonctions d'aide à la vente et de configuration / tarification d'offres.

1.4.4. Les développements spécifiques

Dans un marché encore peu structuré, le développement spécifique d'applications d'entreprise est une concurrence fréquente. En effet, le besoin d'une solution progicielle externe n'est pas toujours identifié par l'entreprise en amont de sa réflexion et, de plus, les avantages du choix d'une solution comme Cameleon (évolution, montée en charge, maintenance) sont plutôt perceptibles à moyen qu'à court terme. Les articles publiés sur les avantages des progiciels par rapport aux développements spécifiques et les efforts de marketing entrepris par Access Commerce devraient progressivement lui permettre de gagner en visibilité et de récupérer ce type de projets. Ceci est d'autant plus vrai que les entreprises veulent :

- gagner en agilité, y compris au niveau du système d'information
- tirer profit des avancées technologiques, telles que l'architecture SOA
- consolider différentes applications (catalogue produit par exemple) au sein d'une seule et même application, telle que Cameleon
- réduire les coûts d'exploitation du système d'information

1.5 Une stratégie de croissance rentable

Dans la continuité des trois années passées, Access Commerce prévoit d'accroître ses ventes de licences grâce à sa position de leadership sur le marché des configurateurs d'offres (voir dernier MarketScope du Gartner), en Europe et aux USA. Les succès remportés sur de nouveaux marchés, avec Pages Jaunes, Apicil ou encore SFR, ont démontré la pertinence de la proposition de valeur de Cameleon auprès des entreprises de ces secteurs. Les efforts marketing et commerciaux vers ces marchés seront poursuivis.

Le marché historique de l'industrie reste très actif pour Access Commerce qui peut s'appuyer sur le nombre, la qualité et la notoriété de ses références.

Access Commerce compte aussi tirer parti de l'importance de son revenu de maintenance représentant environ 32% du chiffre d'affaires consolidé en 2008.

La société possède, dans le monde entier, de solides références enthousiastes vis-à-vis de la suite Cameleon qui leur a apporté un rapide retour sur investissement. Dans une période où les clients potentiels cherchent à minimiser les risques liés au choix et à la mise en place de nouvelles solutions, cette capacité à leur présenter des réussites indiscutables est un atout considérable.

1.6 Les risques

La société tient à avertir le lecteur du présent document des risques inhérents à son activité. La société a procédé à une revue des risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs. Ces derniers sont décrits en partie 3.2.1.

2. Le management et l'organisation

2.1 Le management

Le management d'Access Commerce est assuré par un Comité de Direction présidé par Jacques Soumeillan. Il regroupe les personnes suivantes :

- **Jacques Soumeillan**, co-fondateur d'Access Commerce, il occupe le poste de Président Directeur Général. Il a plus particulièrement en charge la coordination des entités opérationnelles, la gestion de l'opération CEO (Cameleon Europe Operation) ainsi que le pilotage de la stratégie globale du Groupe. Précédemment, Jacques Soumeillan a exercé diverses responsabilités commerciales chez Hewlett-Packard. Ingénieur de formation, il est titulaire d'un diplôme de l'ENSEEIH.
- **Françoise Asparre**, Directrice Générale Déléguée et VP Services & Support. Co-fondatrice d'Access Commerce, elle dirige la division ISI (Intégration de Solutions pour l'Industrie) et le département Services et Support de l'activité Cameleon. Antérieurement, Françoise Asparre a occupé divers postes de responsabilité commerciale tant chez Rank Xerox que chez Hewlett-Packard. Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier.
- **Thibault de Bouville**, Administrateur, Directeur Administratif et Financier et Directeur des Ressources Humaines. Présent chez Access Commerce depuis son introduction en Bourse en 1999, il est responsable de la stratégie financière de la Société, des services administratifs et informatiques. Thibault de Bouville a débuté sa carrière professionnelle chez Arthur Andersen puis l'a poursuivie au cabinet Ernst & Young, avec un large éventail de missions d'audit, de due diligence et d'accompagnement de sociétés cotées. Il est titulaire d'un DEA et d'une Maîtrise de Gestion de l'Université Paris IX-Dauphine.
- **Kurt J. Haller**, VP North American Operation. Kurt Haller manage les opérations nord-américaines d'Access Commerce depuis 2001. Il est également en charge du Business Development pour le vertical Télécommunication. Avant de rejoindre Access Commerce, Kurt a exercé diverses responsabilités de vente, de développement et de gestion des services chez SE Technologies, un grand intégrateur américain spécialisé dans la mise en place de logiciels pour le secteur industriel. Kurt Haller possède un diplôme supérieur en Marketing de l'Université du Michigan.
- **Sylvie Rougé**, VP Product Marketing. Après un parcours dans l'Industrie avec notamment à son actif la création de logiciels d'aide à la vente, Sylvie Rougé, de formation Universitaire, a intégré Access Commerce en 1988. Elle a pris en charge le développement de la suite Cameleon au début des années 90. Aujourd'hui, elle pilote l'ensemble des ressources Marketing Produit. A l'écoute de la clientèle et du marché, elle coordonne les processus d'évolution de l'offre produit Cameleon.
- **Lionel Chapurlat**, VP Marketing d'Access Commerce depuis 2006, Lionel est responsable du marketing & de la communication du groupe, ainsi que du Business Development pour le vertical Assurance. Après dix années passées chez Infor/Mapics en France et aux USA à des postes de ventes et marketing, il est devenu un expert de la mise sur le marché de logiciels d'entreprise dans un contexte international. Il est diplômé de l'ENSERG.
- **Jérôme Amilhastre**, VP R&D, Docteur en Robotique et Micro-électronique de l'Université de Montpellier II, Jérôme s'est spécialisé dans les algorithmes de programmation par contrainte. Il est responsable depuis 1999 de l'équipe de développement du moteur de configuration de l'offre Cameleon et a pris la responsabilité des équipes R&D en 2006.
- **Matthieu Chouard**, VP Sales d'Access Commerce. Avant de prendre la direction des équipes de vente et d'avant-vente Access Commerce, Matthieu a exercé des fonctions de direction commerciale et direction générale au sein de plusieurs éditeurs de logiciels anglo-saxons, notamment PlanView, Netonomy, Open Text Corporation ou Netscape. Matthieu est en charge du développement commercial des solutions Cameleon au plan mondial et de conforter ainsi les fortes ambitions du groupe à l'international.
- **Alain Combe**, Directeur Général d'Innocad, filiale du groupe dédiée à l'intégration de solutions CAD/PDM. Auparavant, Alain a occupé des positions d'Ingénieur Commercial notamment chez Matrix One, puis a participé à la création d'une structure autonome dédiée au conseil autour de solutions de GED et de PLM (« Gestion Electronique de Document » et « Product Lifecycle Management »). Alain, fort de son expérience de la gestion de centre de profit, assure le management opérationnel de la filiale Innocad SAS.

2.2 L'organisation

Le groupe Access Commerce est organisé autour d'une structure légère de management, d'une division produits et d'unités opérationnelles décentralisées, responsabilisées sur leur compte de résultat. Les opérations du Groupe sont organisées en business units (BU) placées sous la conduite d'un Directeur Général (General Manager), ayant la responsabilité de la croissance et de la rentabilité de ladite BU :

- **CEO (Cameleon Europe Operation)**
Cette business unit assure l'avant-vente, la vente et l'après-vente des solutions Cameleon en Europe.
- **NAO (Cameleon North America)**
Cette business unit assure l'avant-vente, la vente et l'après-vente des solutions Cameleon aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique et en Australie/Nouvelle Zélande.
- **CORP (Corporate)**
Division produit qui regroupe le Product Marketing (spécification fonctionnelle du produit, tests et packaging des solutions), la R&D (spécification technique et développement) et la Direction Générale.
- **ISI (Intégration de Solutions pour l'Industrie)**
Activité historique d'Access Commerce, cette business unit assure la vente de solutions ERP (Gestion Intégrée d'Entreprise) avec les services et le support associés.
- **Innocad**
Cette Business Unit assure la vente de solutions PLM/CAO (Gestion de cycle de vie du produit) avec les services et le support associé. Cette activité a été filialisée courant 2008 au sein d'une structure juridique dédiée, Innocad SAS.

3. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.1 Gouvernement d'entreprise

3.1.1. La composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration regroupe à la fois deux fondateurs d'Access Commerce, Françoise Asparre et Jacques Soumeillan, ainsi qu'un manager venant d'un horizon différent, Thibault de Bouville. Le Conseil d'Administration comprend également, à ce jour, trois membres indépendants et un membre représentant l'actionnaire financier de référence de la Société. Le Groupe bénéficie de l'expérience pratique de ses membres indépendants dans la gestion d'entreprises internationales dans le secteur des logiciels applicatifs. Les caractéristiques d'un administrateur indépendant d'Access Commerce correspondent aux six critères décrits par la partie 8.4 du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008 par l'AFEP et le MEDEF.

■ Jacques Soumeillan

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Françoise Asparre

Nommée le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Thibault de Bouville

Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Son parcours est présenté en partie 2.1.

■ Philippe Gaillard

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Diplômé DECS, Philippe Gaillard est directeur associé du cabinet Opteamum Alliance, spécialisé dans le rapprochement et le financement d'entreprises technologiques ; Précédemment, Philippe était Président de la société Neocase Software, éditeur de solutions de logiciels de service client collaboratif présent en France et aux Etats-Unis. Il fut également PDG et co-fondateur de la société Supporter SA (spécialiste du support technique et des centres d'appel en bout de chaîne du CRM) et PDG de la société GM Technologies, acteur de services dans les télécommunications et le Minitel. Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'Industrie des Hautes-Technologies, Philippe Gaillard conseille le Groupe notamment dans le cadre de son développement à l'international.

■ Mike Sutton

Administrateur indépendant. Nommé le 30 juin 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

Ingénieur en Electronique de l'Université de Manchester, Mike a été pendant cinq années Vice Président de Mapics Inc., plus particulièrement en charge de la région EMEA. Auparavant, il a passé vingt années au sein du groupe IBM, occupant divers postes à responsabilité au sein du département Recherche et Développement et comme manager commercial, aux USA et en Europe. Vivant dans le Sud Ouest de la France, Mike a accepté de rejoindre le Conseil

d'Administration d'Access Commerce afin de partager son savoir faire dans l'industrie du software, et son expérience dans le business développement en Europe et aux USA.

■ Amélie Faure

Administrateur indépendant. Nommée le 6 mai 2008 pour un mandat de 4 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31/12/2011.

Ingénieur Agronome (Institut National Agronomique de Paris-Grignon), Amélie est, depuis 2004, Directrice générale d'Intercim Europe, éditeur de logiciels d'Enterprise Manufacturing Intelligence, permettant l'analyse, l'extraction, l'application, le contrôle et le partage des Bonnes Pratiques Opérationnelles (BOP) à travers des logiciels dédiés à l'optimisation des systèmes et process industriels complexes. Amélie a participé notamment à l'intégration de Pertinence au sein du groupe Intercim. En 1990, Amélie a cofondé GénériX, éditeur de logiciels de gestion commerciale, logistique et financière et a assuré la responsabilité du marketing et des ventes jusqu'en 1999. Elle a par la suite participé à la direction d'Augeo Software (Vice President Southern Europe) de 1999 à 2001, éditeur de logiciel de Professional Services Automation, où elle a contribué à la restructuration et au redressement de l'entreprise.

■ Seventure Partners représentée par Marion Aubry

Nommé le 8 décembre 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011.

■ Arnaud Filhol

Nommé le 8 décembre 2006 pour un mandat de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/12/2011. Arnaud Filhol est Directeur de Participation de Seventure Partners. Arnaud a démissionné de son mandat au cours du second trimestre 2008.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux est détaillée au sein de la partie 8.1.4.2 du présent document.

3.1.2. Condamnation, Incrimination, Faillite

Les membres du Conseil d'Administration n'ont fait, à ce jour et à la connaissance de la Société, l'objet d'aucune condamnation pour fraude, ni d'aucune sanction publique officielle au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite ou de liquidation, ni n'ont été empêchés par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours de cette même période.

3.1.3. Conflits d'intérêts

Il n'y a pas, à ce jour et à la connaissance de la Société, de conflits d'intérêt entre les devoirs à l'égard de l'émetteur de l'une ou l'autre des personnes membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

3.1.4. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.4.1. Fréquence des Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2008 et 4 fois en 2007. Sur l'année 2006, le Conseil de Surveillance s'est ainsi réuni 3 fois (de janvier à juin) et le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois (de Juillet à Décembre). Le pourcentage de participation aux Conseils était de 82% en 2008, 83% en 2007 et 61 % en 2006.

3.1.4.2. Modalités de convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président. Cette convocation est remise en main propre ou adressée par lettre simple ou courrier électronique, généralement trois à quatre jours avant la date de réunion. La convocation mentionne l'ordre du jour.

3.1.4.3. Préparation du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires des différents supports d'information suivants :

Le reporting consolidé du Groupe

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires, une fois par mois, du reporting consolidé du Groupe. En règle générale, une réunion physique ou téléphonique est organisée, avec tout ou partie des membres du Comité de Direction, afin de passer en revue ce reporting. Le reporting a pour objet de faire un point commercial, financier et stratégique sur Access Commerce. Il se décompose ainsi :

- Point Business (revue des affaires signées, des mises en production, des sites critiques, des prévisions commerciales par business unit et des prévisions de chiffre d'affaires et de marge brute pour le trimestre courant et le trimestre à venir) ;
- Point Financier (sur une base mensuelle : revue du chiffre d'affaires et de la marge brute, point sur la trésorerie ; sur une base trimestrielle : revue du résultat opérationnel et du résultat net, tableau des cash-flows prévisionnels pour les 12 mois à venir) ;
- Focus : les autres sujets sont fixés en fonction des événements et de la vie de la société.

L'arrêté des comptes

Les comptes annuels des sociétés du groupe et les comptes consolidés du groupe Access Commerce sont arrêtés sur une base semestrielle, au 30 juin et au 31 décembre, et sont présentés au Conseil d'Administration avec la même fréquence. De plus, ce dernier a la possibilité d'auditionner les Commissaires aux comptes, le Directeur Financier et se réserve la possibilité de demander l'aide de conseils extérieurs. Le Conseil vérifie et contrôle donc les comptes de l'exercice, examine les risques liés à l'activité de la Société ainsi que ses engagements hors bilan, puis présente ses observations à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers comprennent un compte de résultat, un bilan, un tableau des cash flow, un tableau de passage de la situation nette et les annexes.

La Revue des budgets

Le Conseil d'Administration revoit, sur une base annuelle, un budget de référence pour le groupe Access Commerce. Ce budget reprend les comptes de résultat (chiffre d'affaires, EBIT) de chacune des opérations (CEO, NAO, ISI), ainsi que la prévision des cash-flows consolidés. Ce budget est actualisé en cours d'année, lors de la re-prévision budgétaire.

3.1.4.4. Formalisation des débats

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu un registre de présence signé par les membres du conseil participant à la séance du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social et coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce du siège social de la Société.

3.1.4.5. Autres

- Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont transmis par la Direction pour relecture préalable au Conseil d'Administration. Les membres du Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme, qui peuvent être, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

■ Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté en séance le 27 Octobre 2006, prévoit que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de vidéoconférence et/ou de télécommunication.

■ Fixation des rémunérations des administrateurs membres de la Direction

Le conseil d'administration fixe, après délibération, le montant des rémunérations et les avantages en nature des administrateurs membres de la Direction au titre de leur mandat social. Les modalités de calcul des parties variables de la rémunération des administrateurs membres de la Direction sont explicitées en 4.3.15.2.

■ Revue des attributions de stock-options aux dirigeants et salariés

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'attribution de stock-options ou autres produits financiers aux dirigeants et salariés et sur les modalités de cette attribution.

■ Comités spécialisés

Compte tenu de sa taille, le Conseil d'Administration d'Access Commerce n'a pas jugé nécessaire de mettre en place de comité spécialisé.

3.1.5. Limitation de pouvoirs

Aucune limitation de pouvoir du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué n'a été mise en place, à ce jour, par le Conseil d'Administration.

3.1.6. Politique de rémunération

Les rémunérations et avantages en nature accordés aux Membres du Conseil d'Administration sont attribués en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatif et quantitatif constatée sur l'exercice écoulé et présentée dans les comptes consolidés au sein de la partie 4.3.15.1 du présent document. En parallèle, le détail des stock-options et des actions gratuites attribuées aux Mandataires Sociaux et aux dix salariés (8.6 et partie 8.7 du présent document). Aucune option n'a été exercée à ce jour.

3.1.7. Référence à un code de gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration n'a pas voulu se référer à un code de gouvernement d'entreprise, considérant qu'il n'existait pas à ce jour de code adapté à une entreprise de la taille d'Access Commerce. Pour autant, les membres du Conseil ont tenu à rappeler leur attachement à des pratiques de gouvernement d'entreprise permettant d'assurer certains principes de bon fonctionnement et de transparence propres à améliorer la gestion du groupe en respectant les droits des salariés et des actionnaires. A ce titre, le Conseil d'Access Commerce applique les principes suivants :

- La présence, au sein du Conseil, d'administrateurs indépendants. Ces administrateurs doivent être intègres et être des professionnels du secteur du logiciel ou apporter une compétence importante pour la vie du Conseil. A ce jour, le Conseil a trois membres indépendants, sur un total de 7 membres.
- La rémunération des administrateurs doit être fonction de leur assiduité.
- L'implication du Conseil dans la communication financière de la société.
- L'examen et la prise de décision du Conseil pour toutes les opérations d'importance stratégique.

3.1.8. Participation aux Assemblées

Ce point est analysé en parties 7.10 et 7.11 du présent document.

3.1.9. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'OPA

Les délégations permettant une augmentation à terme du capital sont présentées en partie 8.1.7 du présent document. Les règles en matière de franchissement de seuil sont présentées en partie 7.12.

3.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

3.2.1. Analyse globale des risques liés à l'activité

L'analyse globale des risques liés à l'activité d'Access Commerce doit permettre d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché, à un moment donné. Cette analyse globale permettra dans un deuxième temps d'étudier plus particulièrement les moyens mis en œuvre afin de limiter ces risques.

Les facteurs de risque liés à l'activité d'Access Commerce sont les suivants :

Risques liés au ralentissement des investissements de nos clients

Les ventes de logiciels et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients d'Access Commerce. Si ces derniers, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, viennent à décaler ou à annuler leurs investissements dans les domaines informatiques, cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société. Pour mémoire, et compte tenu du contexte économique difficile de l'année 2003, Access Commerce a connu une baisse de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de -23 % en 2003 par rapport à 2002.

Risques liés à la concurrence

Les concurrents directs américains, aujourd'hui peu visibles en Europe, ou les autres concurrents, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer Access Commerce sur sa base installée ou ses clients potentiels et prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, Access Commerce intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de nos compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'une licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques quelconques. Access Commerce pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice.

Risques liés aux renforcements des fonds propres

Rien ne permet d'affirmer que la Société sera profitable dans les années à venir, Access Commerce étant une société technologiquement innovante investissant une part importante de ses coûts d'exploitation dans des programmes de Recherche et Développement.

Risques liés aux partenariats de distribution avec d'autres sociétés

Access Commerce a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés intervenant sur son secteur, de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou plusieurs de ces partenariats, pour différentes raisons, à l'initiative d'Access Commerce ou du partenaire, pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques générés par la mise sur le marché de nouveaux produits

Certains modules de l'offre Cameleon sur lesquels Access Commerce base une partie de sa croissance sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point. Ainsi, il n'est pas certain que les technologies mises en œuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Dans cette hypothèse, si ces produits, qui sont critiques pour nos clients, ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés. De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

La réussite future d'Access Commerce repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels techniques, commerciaux et dirigeants clés ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses

collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau. Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein d'Access Commerce sont considérées comme normales. Toutefois, La concurrence est très forte en ce domaine au sein de l'industrie du logiciel et notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux difficultés de recrutement

La conjoncture actuelle du marché des services informatiques et les perspectives favorables à moyen terme ont pour conséquence de rendre difficile le recrutement de personnels qualifiés. La concurrence que se livrent les sociétés pour recruter ces derniers se fait principalement sur le niveau de salaire proposé. L'incapacité de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

Risques liés à la volatilité des cours de l'action Access Commerce

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Segment C d'Euronext regroupant les petites capitalisations, sont volatiles voire extrêmement volatiles. Le cours de l'action Access Commerce a été très volatile par le passé et risque d'être sujet à des fluctuations importantes, à la fois pour des raisons liées à l'exploitation mais peut être aussi pour des raisons sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires de la Société.

Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à Access Commerce et à son activité afin d'intervenir sur le titre Access Commerce. Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce

Access Commerce est une société cotée, qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques relatives aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre Access Commerce, définies notamment par l'AMF et le Code Monétaire et Financier. Le non respect de ces recommandations AMF ou textes de loi pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

Risques juridiques

Le groupe Access Commerce n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative spécifique. A notre connaissance, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Toutefois, les risques juridiques significatifs existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle etc.) et concernent Access Commerce au même titre qu'une autre société anonyme impliquée dans les nouvelles technologies, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

Risques liés à la propriété intellectuelle

Certains des logos et marques utilisés par la Société ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne et aux USA/Canada. De plus, les codes source des logiciels conçus et développés par la Société font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP). Access Commerce n'a pas déposé de brevet aux USA ni en Europe. Toutefois, la Société pourrait subir les conséquences d'une contrefaçon de la part d'un tiers de ses marques, de sa technologie ou de son savoir-faire, ou d'une éventuelle action en justice d'un tiers contestant un élément de la propriété intellectuelle d'Access Commerce. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux projets clients

Access Commerce intervient sur des projets informatiques parfois complexes, comme éditeur de logiciels, intégrateur de logiciels ou prestataire de services. De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices. La Société pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière significative d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

Risques liés aux fournisseurs

Access Commerce travaille avec plusieurs fournisseurs. Ces derniers sont soit fournisseurs de technologies intégrées au sein de la suite logicielle Cameleon, soit fournisseurs de licences et de maintenance dans le cadre de l'activité Intégration de la Société. L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourraient avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés aux acquisitions potentielles

Access Commerce pourrait accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe. Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de nouvelles dettes et la nécessité de respecter les critères de valorisation des goodwill définis au sein de l'IAS 36. De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

Access Commerce publie des comptes consolidés regroupant les états financiers d'Access Commerce SA et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est délicate du fait de la complexité des règles de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations, des règles fiscales différentes des règles françaises. Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

Access Commerce pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude. Cela obérerait la trésorerie du Groupe et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine.

Risques de marché

Ces risques sont décrits exhaustivement en partie 4.3.14.

Risques environnementaux

A sa connaissance, l'activité d'Access Commerce ne génère aucun risque environnemental.

3.2.2. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne à la Société comprend l'ensemble des politiques et procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Il a aussi pour objectif de veiller :

- à ce que les actes de gestion et les opérations réalisées par la Société soient conformes aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux orientations données par les organes sociaux et aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- à la sincérité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux ;
- à prévenir et à maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes ;
- au contrôle des opérations.

La société n'a pas fondée l'élaboration et la mise en œuvre de son contrôle interne sur la base d'un référentiel particulier.

Il est clairement précisé que le contrôle interne mis en œuvre au sein de la Société, s'il a été étudié afin d'être le plus efficace possible, ne met pas la Société à l'abri d'une erreur, omission ou d'une fraude significative. Il constitue, avec l'ensemble des procédures décrites ci-dessous, un cadre de fonctionnement interne à la Société.

3.2.3. Moyens de contrôle

A ce jour, les moyens de contrôle visant à limiter les risques liés à l'activité d'Access Commerce sont, au regard de l'historique de la Société et de son activité, les suivants :

Risques liés à la reconnaissance des revenus

Access Commerce pourrait reconnaître, à tort, en chiffre d'affaires une facturation de l'exercice. A ce titre, la Société doit valider que les méthodes de reconnaissance des revenus appliquées en cours d'année sont conformes aux règles comptables en vigueur. Le contrôle interne relatif à la reconnaissance des revenus est formalisé par la procédure vente, qui a pour objectif de fiabiliser, dans la mesure du possible, le cycle vente de la Société en :

- respectant les méthodes officielles de reconnaissance de revenu,
- réduisant les risques de litige,
- fiabilisant la transmission des informations en interne,
- facilitant la relance clients,
- imitant le risque d'impayés.

Cette procédure a été déployée auprès de nos opérations en France et à l'étranger. A cette procédure vente s'ajoute la procédure contrat qui permet de :

- S'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties (Access Commerce et le client, et éventuellement le partenaire) pour les affaires le nécessitant ;
- S'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client correspondent aux usages, à ce jour, de la Société (limiter les risques liés aux engagements de résultat, limiter les indexations des dates de règlement sur des étapes techniques, séparation claire des contrats de licences, de service et de maintenance, etc.).

Risques sociaux et risques liés aux personnels clés

Il n'existe aucune garantie que la société Access Commerce parviendra à attirer et/ou à fidéliser ses collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan de stock-options, gestion de carrière) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut potentiel.

Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

La Société a mis en place un certain nombre de procédures visant à instaurer des pratiques limitant ce risque (procédure achats, procédure vente, procédure « autorisation bancaire », procédure Carte Bleue).

Risques liés aux délits d'initiés

Afin de limiter le risque lié à un délit d'initié concernant un de ses salariés et/ou mandataire social, la Société a mis en place une procédure « Opération sur le titre Access Commerce » afin d'informer les personnels concernés des règles en vigueur. Cette procédure est diffusée à l'ensemble des salariés du Groupe (Access Commerce SA et ses filiales).

Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce, la Société a mis en place et diffusé aux personnes concernées une procédure « Obligation des Dirigeants à l'égard de leurs titres Access Commerce » afin d'informer ces derniers des règles et recommandations en vigueur.

Risques juridiques

La principale mesure prise par Access Commerce afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille du Groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société. Les primes relatives aux contrats d'assurance, prises individuellement, ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Le montant total de ces primes, pour l'ensemble du groupe, représente un montant, calculé sur une base annuelle, de l'ordre de 0,1M€.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants :

- Contrat d'assurance Responsabilité Civile dans le monde entier hors USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 1,5 millions d'euros pour sa couverture en RC professionnelle et à hauteur de 500 000 € pour sa couverture en RC produit ; la RC du fait de l'exploitation de l'entreprise est également couverte par ce contrat.
- Contrat d'assurance responsabilité civile USA / Canada : plafond de garantie à hauteur de 2 millions de dollars ;
- Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance bris de machine pour ses implantations françaises ;
- Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises ;
- Contrats d'assurance locaux pour ses implantations allemandes et nord américaines.

De plus, Access Commerce s'entoure, après analyse du rapport coût/risque, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société.

Risques liés au recouvrement des créances clients

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, relativement « atomisée », aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque. Toutefois, Access Commerce a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectif de :

- Limiter le risque d'irrecouvrabilité ;
- Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

Risques liés aux projets clients

Les procédures contrats et ventes permettent de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'aucun engagement hors norme n'a été pris et/ou formalisé avec un client, sans accord préalable de la Direction Générale. Sur une base régulière, des comités de direction ou des revues spécifiques d'activité se tiennent afin de passer en revue les projets en cours et de détecter d'éventuelles zones de risques. De plus, une revue de la balance âgée clients est réalisée régulièrement par les services comptables afin de détecter les projets pouvant présenter un risque potentiel qui se traduirait par des créances clients en retard. En sus, une police d'assurance Responsabilité Civile (cf. ci-dessus « risques juridiques ») permet de couvrir une partie des risques liés au déroulement des projets clients.

Risques liés au processus de consolidation

La Société a mis en place une batterie de mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés d'Access Commerce :

- Le processus de consolidation est géré par la responsable comptable et financière d'Access Commerce SA., professionnelle confirmée des métiers de la comptabilité ;
- La consolidation est réalisée grâce à un logiciel dédié, par un expert comptable spécialisé dans la production de comptes consolidés ;
- Les états financiers d'Access Commerce SA et de ses filiales font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin ;
- La comptabilité des filiales est gérée par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité ;
- Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin réalisés par des cabinets faisant référence sur la place ;
- Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Risque de change

La Société, dans le cadre de la procédure vente, prévoit la couverture, avec une option de change, de toute transaction réalisée dans une devise différente de l'euro pour un montant significatif. Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.

4. Finance

4.1 Récapitulatif des données consolidées en normes IFRS

En M€				
Libellé	2008	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	12,79	11,07	9,20	9,11
Marge brute	10,86	9,53	7,69	7,41
Frais de personnel	(7,28)	(6,75)	(6,51)	(5,41)
Résultat opérationnel courant	0,24	(0,03)	(1,73)	0,06
Résultat opérationnel	0,24	(0,03)	(1,79)	0,06
Résultat net	0,32	0,07	(1,76)	0,07

4.2 Calendrier de communication financière

Le calendrier prévisionnel de communication financière de la société pour l'exercice 2009 est présenté ci-dessous :

- | | |
|-------------------|---|
| ■ 28 janvier 2009 | Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2008 |
| ■ 26 février 2009 | Résultat annuel - Exercice 2008 |
| ■ 05 mai 2009 | Chiffre d'affaires 1er trimestre 2009 |
| ■ 30 juillet 2009 | Chiffre d'affaires 2ème trimestre 2009 |
| ■ 31 août 2009 | Résultat semestriel - 1er semestre 2009 |
| ■ 29 octobre 2009 | Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2009 |
| ■ 03 février 2010 | Chiffre d'affaires annuel - Exercice 2009 |

4.3 Comptes consolidés 2008

4.3.1. Bilan Actif

En €	Note	31/12/2008	31/12/2007
Ecarts d'acquisition	4.3.9.2.	2 843 727	2 843 727
Immobilisations Incorporelles	4.3.9.1.	849 765	948 436
Immobilisations Corporelles	4.3.9.3	356 877	348 349
Titres des sociétés mises en équivalence			
Autres actifs financiers non courants	4.3.9.4.	43 153	69 819
Autres actifs non courants	4.3.9.7.		
Actif non courant		4 093 522	4 210 331
Stocks et en-cours	4.3.9.5.		
Clients et Comptes rattachés	4.3.9.6.	7 211 024	6 430 258
Autres Créances et Comptes de Régularisation	4.3.9.7.	1 281 309	830 287
Trésorerie et dépôt à terme	4.3.9.8.	3 281 901	3 318 598
Actif Courant		11 774 234	10 579 143
Total		15 867 756	14 789 474

4.3.2. Bilan Passif

En €	Note	31/12/2008	31/12/2007
Capital	4.3.10.1.	2 893 781	2 893 781
Primes et réserves		3 413 711	3 087 744
Résultat consolidé		319 299	68 347
Ecart de conversion		-23 014	-11 987
Capitaux propres	4.3.5	6 603 777	6 037 885
Provisions pour Risques et Charges	4.3.10.2.		
Engagements de retraite	4.3.10.2.	60 717	59 661
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.10.5.	807 444	778 325
Autres dettes non courantes		195 889	188 049
Passif non courant		1 064 050	1 026 035
Provisions courantes	4.3.10.2.	30 589	71 632
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	4.3.10.4.	1 701 345	1 814 399
Autres dettes et Compte de Régularisation	4.3.10.6.	6 165 555	5 616 963
Emprunts et dettes financières à court terme	4.3.10.5.	302 440	222 560
Passif courant		8 199 929	7 725 554
Total		15 867 756	14 789 474

4.3.3. Compte de résultat

En €	Note	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
Chiffre d'affaires	4.3.11.2	12 791 869	11 069 847
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-1 927 101	-1 535 289
Charges de personnel	4.3.11.3	-7 282 296	-6 751 748
Charges externes		-2 983 230	-2 300 382
Impôts et taxes		-278 744	-265 357
Dotations nettes aux amortissements		-239 647	-174 829
Dotations nettes aux provisions		-84 883	-130 632
Autres produits et charges d'exploitation	4.3.11.4-5	243 620	53 168
Résultat opérationnel courant		239 588	-35 222
Autres produits et charges opérationnels	4.3.11.5		
Résultat opérationnel		239 588	-35 222
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		115 226	131 609
Coût de l'endettement financier net	4.3.11.7	-27 675	-29 073
Coût de l'endettement financier		87 551	102 536
Autres produits et charges financiers		-7 840	1 033
Impôts sur les résultats	4.3.11.8		
Résultat Net des entreprises intégrées		319 299	68 347
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Résultat Net de l'ensemble consolidé		319 299	68 347
Part des intérêts minoritaires			
Résultat Net Part du Groupe		319 299	68 347
Résultat par action	4.3.12.4	0,03	0,01
Nombre d'actions		11 575 124	11 575 124
Résultat par action dilué	4.3.12.4	0,03	0,01

4.3.4. Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
Bénéfice net	319	68
Amortissements et provisions	200	182
Variation des impôts différés	0	
Plus ou moins-value de cession	1	-1
Variation des écarts de conversion		
Charges et produits calculés liés aux stock-options	251	99
Autres produits & charges sans incidence sur la trésorerie	77	-115
Capacité d'autofinancement	847	233
Variation du besoin en fonds de roulement	-884	-1 106
Flux de trésorerie liés à l'activité	-36	-873
Acquisitions d'immobilisations	-24	-610
Cession d'immobilisations	40	10
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	16	-599
Variations des emprunts & subventions remboursables	-21	-172
Augmentation de capital		-10
Augmentation des autres fonds propres		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-21	-182
Incidence des variations des taux de change	4	-19
Variation de trésorerie	-37	-1 673
Trésorerie ouverture	3 317	4 990
Trésorerie clôture	3 280	3 317

Les trésoreries d'ouverture et de clôture présentées ci-dessus font apparaître, à la date donnée, la trésorerie figurant à l'actif du bilan (3 282 K€ au 31 décembre 2008), soit les VMP et les disponibilités, moins les concours bancaires courants (découverts et ICNE) figurant au passif du bilan au sein des emprunts et dettes financières (2 K€ au 31 décembre 2008).

4.3.5. Variation des capitaux propres consolidés

En €	Capital	Primes & réserves	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Capitaux propres
Situation au 01 janvier 2007	2 849 639	4 810 951	-1 762 032	-6 318	5 892 240
Obligations Remboursables en Actions	44 142	-54 142			-10 000
Affectation résultat de l'exercice précédent		-1 762 032	1 762 032		0
Paiements fondés sur des actions		99 284			99 284
Charges et produits reconnus directement en capitaux propres					0
Ecart de conversion				-11 987	-11 987
Résultat			68 347		68 347
Total des charges et produits de l'exercice			68 347	-11 987	56 360
Situation au 31 décembre 2007	2 893 781	3 094 061	68 347	-18 305	6 037 884
Affectation résultat de l'exercice précédent		68 347	-68 347		0
Paiements fondés sur des actions		251 302			251 302
Charges et produits reconnus directement en capitaux propres					0
Résultat de l'exercice			319 299		319 299
Ecart de conversion				-4 709	-4 709
Total des charges et produits de l'exercice			319 299	-4 709	314 590
Situation au 31 décembre 2008	2 893 781	3 413 710	319 299	-23 014	6 603 776

Les primes et réserves sont constituées, au 31/12/2008, de :

- Prime d'émission 3 997 923 €
- Paiements fondés sur des actions 679 223 €
- Autres réserves et reports à nouveaux - 1 263 437 €

4.3.6. Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux règles et méthodes d'évaluation

4.3.6.1. Présentation générale d'Access Commerce SA

Access Commerce SA est une société anonyme de droit français, publiant ses états financiers en euro.

Access Commerce est un éditeur international de logiciels de vente multi-canal et configurateur d'offres.

La solution Cameleon d'Access Commerce aide les entreprises à vendre leurs produits et services personnalisables à travers tous leurs canaux de commercialisation. Elle permet l'optimisation des processus de vente assistée, de configuration de produits, de tarification et de génération de devis. En associant une architecture orientée service (SOA) et les techniques Web 2.0, elle offre des performances et une scalabilité inégalée qui répondent aux besoins des grandes sociétés internationales. Les

entreprises mettent en œuvre Cameleon pour gagner en agilité, qualité essentielle pour accélérer le time-to-market, pour améliorer l'expérience client et pour accroître leur chiffre d'affaires.

Les entreprises, parmi les plus prestigieuses, font déjà confiance à Cameleon comme : Air Liquide, Apicil, Eaton Corporation, Invacare, Lapeyre, Legrand, Leroy Merlin, Manitou, Pages Jaunes, Philips Electronics, Saint-Gobain, Schneider Electric, SFR, Socomec et ThyssenKrupp.

Access Commerce est un acteur international avec des implantations en France (Toulouse, Paris, Lyon) et aux USA (Chicago). Access Commerce est cotée sur le segment C d'Eurolist et bénéficie de la qualification Oseo d'entreprise innovante.

Pour plus d'information : www.access-commerce.fr

4.3.6.2. Principes comptables

Les conventions et principes comptables retenus au 31 décembre 2008 sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués pour l'exercice précédent et sont conformes aux normes IFRS.

4.3.6.3. Comptes consolidés

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés 2008 le 26 février 2009.

Au 31 décembre 2008, l'organigramme du groupe Access Commerce était le suivant :



La société canadienne Access Commerce Inc. a été mise en sommeil au cours de l'exercice 2003. La société allemande Access Commerce GmbH a été mise en sommeil au début de l'exercice 2007. La société Innocad a été créée en avril 2008 pour recevoir l'apport partiel d'actifs de la branche CAO/PDM d'Access Commerce SA. L'opération est décrite au point 4.3.7.

4.3.6.4. Modalités de consolidation

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

4.3.6.5. Méthodes et règles d'évaluation

a. Principes et méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Access Commerce sont consolidés par intégration globale. Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes au Groupe, ont été éliminés.

b. Opérations en devises - Ecart de change

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en coût de l'endettement financier net pour les transactions financières.

c. Opérations en devises - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes de la filiale Access Commerce USA Inc. ont été convertis selon la méthode dite du cours de clôture. Selon cette méthode :

- tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;

- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Conformément à la norme IAS 21 les différences de change provenant d'un élément monétaire qui constitue en substance une part de l'investissement net de l'entité dans les filiales étrangères sont enregistrées en capitaux propres.

d. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Licences, Brevets 1 à 4 ans

e. Frais de Recherche et Développement

Par application de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise respecte les six critères de la dite norme. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères de la norme IAS 38. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Frais de développement 10 ans

f. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation pour la part des écarts non affectés à des postes de bilan. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées en 4.3.9.2. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en marge opérationnelle.

g. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Installations générales, agencements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 1 à 10 ans

h. Dépréciation des éléments d'actifs

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

i. Immobilisations acquises par voie de crédit-bail

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passif financier. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe précédent).

j. Stocks et en-cours de production de services

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et

les frais accessoires. L'évaluation des travaux en cours est effectuée en prix de revient en tenant compte des jours de production de service valorisés en fonction d'un taux horaire moyen. La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

k. Périmètre des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation. L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

l. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et correspondent principalement à des cautions. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

m. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

n. Actions propres

La Société ne détenait pas au 31 décembre 2007, ni ne détient au 31 décembre 2008, d'action propre.

o. Plans de souscription et plans d'actions gratuites

Des options de souscription d'actions et des actions gratuites peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

p. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

q. Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, le montant de ces indemnités, calculées sur la base de la méthode dite prospective, est comptabilisé au passif du bilan. Les modalités de calcul sont détaillées en partie 4.3.10.2. Ces engagements des filiales ont été déterminés selon la convention française appliquée par Access Commerce et non selon la législation en vigueur dans les pays respectifs.

r. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- Les ventes de licences commandées par les clients sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition des supports (FOB), pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.
- Les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé et reconnues en comptabilité sur le mois concerné. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait et sont reconnues en chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des coûts.
- Les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles en général par période de 12 mois. Ces contrats sont facturés trimestriellement, semestriellement ou annuellement, terme à échoir. La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenance par le biais du compte produits constatés d'avance.
- Les ventes de marchandises sont reconnues en comptabilité lors de l'expédition, pour autant que les cinq critères de la norme IAS 18 relatifs à la vente de marchandises (« sales of goods ») soient respectés.

s. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale. Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société et notamment au taux normal de 33 1/3 pour la société mère.

t. Crédit d'Impôt Recherche

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins des charges de personnel pour la part relative aux salaires et des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement.

u. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise notamment le « résultat opérationnel courant » comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte des « Autres produits et charges opérationnels » qui comprennent principalement l'effet :

- des frais de restructuration ;
- des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements non courants, c'est à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement ;
- des dépréciations non courantes de goodwill et d'actifs.

4.3.7. Evénements caractéristiques de la période

4.3.7.1. Création d'Innocad, filiale du groupe Access Commerce dédié à l'activité CAO/PDM

Access Commerce a procédé à la création en avril 2008 d'une filiale dénommée Innocad, détenue à 100%, afin d'isoler au sein d'une entité juridique distincte son activité CAO/PDM. L'opération a pris la forme d'un apport partiel d'actif.

Fort de son expérience de plus de 20 ans dans la mise en place de solutions dans les domaines de la CAO et de la Gestion de Données Techniques (Product Data management/PDM), Innocad a évolué tout naturellement vers la gestion du cycle de vie du produit, maîtrisant parfaitement tous les processus et les outils participant à la réalisation d'un système d'information industriel communiquant. Fédérer l'ensemble des données du produit demande des efforts d'intégration entre les différentes briques logicielles utilisées par les différents métiers : CAO, Gestion de Données Techniques, outils de collaboration, gestion industrielle, gestion de la relation clients etc. Le savoir faire d'Innocad permet d'intégrer ces solutions dans les systèmes d'informations existants et de les rendre communicants.

Cette nouvelle organisation juridique devrait faciliter le développement de cette activité, qui bénéficiera notamment d'une marque commerciale propre et d'un management autonome et dédié.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2008 a approuvé ce projet d'apport dans toutes ses stipulations.

4.3.7.2. Access Commerce annonce des solutions dédiées pour chacun de ses marchés

Access Commerce a annoncé en octobre 2008 la mise à disposition de solutions dédiées pour chacun de ses marchés afin de mieux répondre à leurs besoins respectifs. Durant les 20 dernières années, Access Commerce, et son logiciel Cameleon, a acquis une position de leader en apportant aux industriels des solutions innovantes de configuration, tarification et génération de devis pour les produits et services complexes. Son leadership a été salué par une évaluation positive la plaçant dans le carré de tête des acteurs mondiaux dans le dernier MarketScope du cabinet d'analyses Gartner sur les configurateurs commerciaux (« MarketScope for Sales Configuration – 3Q07 », daté du 29 octobre 2007).

Access Commerce avait annoncé en 2006 son intention de cibler les entreprises de services et a depuis conquis des clients dans les secteurs de l'assurance, du logiciel, des médias et des télécommunications. Fort de ces succès, l'éditeur accroit ses efforts sur ces marchés tout en maintenant son leadership sur le secteur de l'industrie.

Elément phare de cette stratégie de développement, l'introduction de trois solutions logicielles conçues pour répondre aux besoins propres de ses différents segments de marché :

- Cameleon MC Suite – solutions de commerce multi-canal et configurateur d'offres pour les entreprises industrielles
- Cameleon SC Suite – solutions de commerce multi-canal et configurateur d'offres pour les entreprises de services
- Cameleon DC Suite – solutions de commerce multi-canal et gestion de l'information produit pour les entreprises de distribution spécialisée

« Ces solutions vont permettre à Access Commerce de mieux répondre aux besoins particuliers de chaque secteur d'activité dans leur recherche d'optimisation de leur processus de vente et de commande », explique Jacques Soumeillan, Président Directeur Général d'Access Commerce. « Nous sommes convaincus que les entreprises de services commencent tout juste à adopter les technologies de configuration d'offres et à mesurer les bénéfices qu'elles vont en tirer ; nous devrions constater sur ce marché un fort taux d'adoption. Nos succès récents sur ce secteur d'activité et le lancement de Cameleon SC Suite basée sur notre nouvelle plateforme technologique Cameleon^{edge} nous positionnent parfaitement pour en profiter. »

4.3.8. Informations relatives au périmètre de consolidation

4.3.8.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 est présenté ci-après.

Raison sociale	Forme	Capital en monnaie locale	Monnaie	Siège	% de contrôle	% d'intérêt
Access Commerce	S.A.	2 893 781,00	EUR	Labège	Société mère	
Access Commerce	Inc.	490 000,00	CAD	Montréal	100,00	100,00
Access Commerce	GmbH	51 129,18	EUR	Karlsruhe	100,00	100,00
Access Commerce USA	Inc.	1 000,00	USD	Chicago	100,00	100,00
Innocad	S.A.S.	119 000,00	EUR	Labège	100,00	100,00

4.3.8.2. Informations permettant la comparabilité des comptes

a. Variation du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

La société Innocad est entrée dans le périmètre de consolidation en avril 2008, date à laquelle la société a été créée. Cette opération est décrite au point 4.3.7.

b. Informations relatives aux changements comptables

Néant.

4.3.9. Principaux postes de l'Actif du bilan

4.3.9.1. Immobilisations Incorporelles

En €	Brut	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2008
Logiciels		19 312	8 978	14 141	308	14 457
Droit au bail		5 223			302	5 525
Dépenses de R&D immobilisées		944 058				944 058
Total		968 593	8 978	14 141	610	964 040

Les logiciels correspondent à des licences d'applications de gestion.

En €	Amortissements	Valeur au 31/12/2007	Dotation	Reprise	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2008
Logiciels		8 000	3 830	4 438	322	7 714
Droit au bail		0				0
Dépenses de R&D immobilisées		12 156	94 406			106 562
Total		20 156	98 235	4 438	322	114 276

4.3.9.2. Ecarts d'Acquisition

En €					
	Brut	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008
Access Productique		123 052			123 052
A.I.S. (ACCESS COMMERCE Vancouver)		149 751			149 751
T.D.V.		875 000			875 000
Tekora		496 785			496 785
Exsyde		1 199 139			1 199 139
Total		2 843 727			2 843 727

Les écarts d'acquisition se répartissent comme suit, en valeur nette, entre les deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) que sont l'activité Cameleon et l'activité Intégration :

- UGT Cameleon.....2 801 K€
- UGT Intégration/Innocad43 K€

Conformément à l'IAS 36, la valeur recouvrable des UGT auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre :

- la somme des cash flow futurs actualisés,
- la valeur de revente des actifs concernés. Cette dernière est établie sur la base d'une analyse multicritère incluant l'analyse des comparables boursiers et la valeur boursière de la société.
- Les hypothèses retenues pour le calcul des cash flow futurs sont les suivants :
 - taux d'actualisation : 12% ; une variation de +1% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 9% de la valeur des cash flow actualisés,
 - taux de croissance annuel du chiffre d'affaires de l'UGT pour les années 2011 à 2013 : 10%,
 - taux de croissance annuel du chiffre d'affaires de l'UGT pour les années postérieures à 2013 : 3%.

Il apparaît à ce jour que la valeur de l'UGT Cameleon est en accord avec la valeur nette comptable des écarts d'acquisition concernés.

4.3.9.3. Immobilisations Corporelles

En €						
	Brut	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2008
Installations Générales, Agencements		253 644	4 175		1 693	259 512
Matériel Informatique		1 013 174	256 418	358 768	5 739	916 563
Mobilier		339 980				339 980
Total		1 606 798	260 593	358 768	7 432	1 516 055
Dont matériel acquis en location financière		763 296	130 000	234 997		658 299
Dont mobilier acquis en location financière		118 121				118 121

En €					
Amortissements	Valeur au 31/12/2007	Dotations	Reprise	Ecart Conversion	Valeur au 31/12/2008
Installations Générales, Agencements	140 115	26 695		1 207	168 017
Matériel Informatique	838 738	87 361	246 369	4 478	684 208
Mobilier	279 598	27 357			306 955
Total	1 258 451	141 412	246 369	5 686	1 159 180
Dont matériel acquis en location financière	651 824	55 115	234 997		471 942
Dont mobilier acquis en location financière	118 121				118 121

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

4.3.9.4. Autres actifs financiers courants et non courants

a. Détail des titres de participation

En €					
Brut	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008	Pourcentage de détention
Clipack	75 006			75 006	< 1%
Tekora	4 000			4 000	17,20%
Provisions s/ titres participation	-75 006			-75 006	
Prêts et autres créances	65 818	4 735	31 400	39 153	NA
Total	69 818	4 735	31 400	43 153	

Les titres CLIPACK sont provisionnés à 100 %.

b. Actifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2008	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	43 153	43 153		43 153			
Actifs financiers non courants	43 153	43 153		43 153			
Stocks et en-cours							
Clients et Comptes rattachés	7 211 024	7 211 024			7 211 024		
Autres Créances et Comptes de Régularisation	1 281 309	1 281 309			1 281 309		
Equivalents de trésorerie	2 506 485	2 506 485	2 506 485				
Trésorerie	775 416	775 416	775 416				
Actifs financiers courants	11 774 234	11 774 234	3 281 901		8 492 333		
Total Actifs financiers	11 817 387	11 817 387	3 281 901	43 153	8 492 333		

4.3.9.5. Stocks et En-cours

En €	Brut au 31/12/2008	Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Stocks de Marchandises	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Les stocks de marchandises correspondent principalement à des licences et à du matériel informatique.

4.3.9.6. Clients et Comptes Rattachés**a. Détail des créances clients et comptes rattachés**

En €	Brut au 31/12/2008	Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Clients	7 132 256		7 132 256	5 913 533
Clients, Effets à Recevoir			0	508
Clients douteux	258 423	227 680	30 743	24 749
Clients, Factures à Etablir	48 025		48 025	491 468
Total	7 438 704	227 680	7 211 024	6 430 258

b. Variation des provisions sur créances

En €						
Libellé	Solde d'ouverture	Dotation	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Ecart de conversion	Solde de clôture
Autres	161 530	83 827		18 386	709	227 680
Total provisions	161 530	83 827	0	18 386	709	227 680

c. Créances clients par échéance

En €	Solde	Non Echus	Echus		
			- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Clients	7 132 256	6 673 029	459 226		
Clients, Effets à Recevoir	0	0			
Clients douteux	30 743			30 743	
Clients, Factures à Etablir	48 025	48 025			
Total	7 211 024	6 721 054	459 226	30 743	

4.3.9.7. Autres Créances et Comptes de Régularisation

En €				
Libellé	Brut au 31/12/2008	Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Fournisseurs débiteurs		0	0	0
Personnels et Comptes Rattachés	10 583	0	10 583	2 500
Organismes Sociaux	0	0	0	0
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	666 975	0	666 975	228 444
Etat, Impôts Différés		0	0	0
Taxe sur la Valeur Ajoutée	88 112	0	88 112	143 640
Débiteurs Divers	34 738	0	34 738	39 778
Charges constatées d'avance	480 901	0	480 901	415 925
Charges à étaler sur Obligations		0	0	0
Autres actifs courants	1 281 309	0	1 281 309	830 287
Etat, Crédit d'Impôt Recherche > 1 an	0			
Autres actifs non courants	0	0	0	0
Total autres actifs	1 281 309	0	1 281 309	830 287

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

4.3.9.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En €			
	Nature	Juste valeur 31/12/2008	Juste valeur 31/12/2007
	Fructifonds (BPOP)	69 834	66 956
	Natexis sécurité (BPOP)	149 363	106 272
	Sgam Liquidités (SG)	115 944	54 567
	Dépôts à terme (BPOP)	900 000	1 200 000
	Dépôts à terme (SG)	1 271 342	1 108 340
	Disponibilités	775 416	782 463
	Autres		
	Total	3 281 900	3 318 598

Les caractéristiques des dépôts à terme sont les suivantes :

- BPOP - échéance 09/01/2009, taux 4.80 %.....500 K€
- BPOP - échéance 02/03/2009, taux 3.40 %.....400 K€
- SG – échéance 03/03/2009, taux 3.50 %.....540 K€
- SG – sans échéance, taux 3.10 %731 K€

4.3.10. Principaux postes du Passif du bilan

4.3.10.1. Capital

a. Capital social

Le capital social se compose au 31 décembre 2008 de 11 575 124 actions de 0,25 € :

- Nombre d'actions au 1^{er} janvier 2008..... 11 575 124

b. Capital potentiel

Stock-options

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les différents plans de stock-options existant :

	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9	Plan N°10	Plan N°11	Plan N°12	Total
Date de l'AGE	31/03/03	09/04/04	09/04/04	30/06/06	20/06/07	01/06/05	
Date d'attribution par le Conseil ou le Directoire	22/04/03	17/06/04	17/06/04	27/10/06	06/12/07	06/12/07	
Nombre de stock options attribuées	787 805	60 600	259 623	370 000	420 000	0	1 898 028
Nombre d'actions gratuites attribuées	0	0	0	0	0	200 000	200 000
■ nombre destiné aux mandataires	362 230	0	155 641	205 000	190 000	160 000	1 072 871
■ nombre destiné au 10 salariés non mandataires les mieux allotis	296 632	60 600	103 980	165 000	230 000	40 000	896 212
Date d'expiration	22/04/12	17/06/10	17/06/10	27/10/12	06/12/13	N/A	
Prix de souscription en €	0,96	1,08	1,08	1,33	0,85	0,00	
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de stock options ou actions gratuites annulées	128 994	0	151 447	0	0	0	280 441
Options de souscription restantes	658 811	60 600	108 176	370 000	420 000	200 000	1 817 587

Les principales caractéristiques des plans de stock-options ou d'actions gratuites sont les suivantes :

- Le prix d'exercice des stock-options correspond à 95% de la moyenne des cours de bourse des vingt jours précédant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant accordées.
- Les actions issues de ces stock-options et les actions gratuites ne peuvent pas être revendues pendant les quatre années suivant le Conseil d'administration ou le Directoire les ayant attribuées.
- Le plan 6 est arrivé à expiration en juillet 2008 et n'a pas donné lieu à la souscription d'options.
- Les périodes d'allotissement (« de vesting ») des plans de stock options 7, 8 et 10 sont de trois années (faisant suite au Conseil d'administration ou au Directoire les ayant accordé).
- Les conditions d'allotissement du plan 9 étaient relatives, pour 42% des stock-options concernées, aux performances opérationnelles du groupe sur l'exercice 2004 et pour les 58% restant aux performances de l'exercice 2005. A ce jour, et de façon définitive, 108 176 options ont été alloties et 151 447 options ont été annulées.
- La période d'allotissement du plan 11 est de trois années pour 70% de ce plan. Les 30% restant seront allotis en fonction de la réalisation d'une condition relative au changement de contrôle majoritaire de la société.
- La période d'allotissement du plan 12 est de deux années pour 45% de ce plan. Les 55% restant seront allotis en fonction de la réalisation d'une condition relative au changement de contrôle majoritaire de la société.

La valeur des options et des actions gratuites, dans le cadre de l'application de la norme IFRS 2, a été estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de fin de la période d'allotissement (la période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

La valeur des options a été estimée selon le modèle binomial ou le modèle Black & Scholes, en retenant les hypothèses suivantes :

- Prix de l'action : moyenne des cours cotés de l'action Access Commerce lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration ;
- Prix d'exercice : le prix d'exercice des dites stock-options (95% de la moyenne des cours cotés de l'action Access Commerce lors des 20 séances de bourse précédant la date de réunion du Directoire ou du Conseil d'administration) ;
- Volatilité : 50% pour le plan 7, 35% pour les plans 8 et 9 et 40% pour les plans 10 et 11 ;
- Taux sans risque : 3%.

Impact de la norme IFRS 2

L'impact de la norme IFRS 2 sur le résultat opérationnel d'Access Commerce est de :

- -97 K€ en 2005
- -16 K€ en 2006
- -99 K€ en 2007
- -251 K€ en 2008

4.3.10.2. Provisions pour risques et charges

En €								
Libellé	Solde d'ouverture	Dotations	Reprise (Prov. utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Changement de méthode	Var. de périmètre	Autre	Solde de clôture
Autres								
Provisions pour R & C								
IDR	59 661	1 056						60 717
Provisions non courantes	59 661	1 056						60 717
Risque prud'homal	26 960							26 960
Autres	41 000			41000				
Restructuration	3 672		44					3 628
Provisions courantes	71 632		44					30 588
Total provisions	131 293	1 056	44					91 305

Au 31 décembre 2008, la provision pour risques et charges comprend notamment les éléments ci-après.

- Plusieurs provisions pour risque prud'homal pour 27 K€.
- Une provision pour restructuration de 4 K€ correspondant aux frais engendrés par la fermeture de la filiale allemande Access Commerce GmbH.
- Une provision pour indemnité de départ à la retraite pour un montant de 61 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :

- Age retraite 60 ans.
- Droits acquis lors du départ..... Convention Collective SYNTEC.
- Table de mortalité TV 88-90 et TD 88-90
- Taux de charges patronales 25 %
- Taux d'actualisation 4,46 %
- Taux de progression des salaires 2 %
- Taux de turn over 16 %

Pour les sociétés étrangères, le Groupe n'a pas d'engagement significatif en matière de financement des retraites des salariés.

4.3.10.3. Impôts Différés

L'impact des impôts différés a été pour l'ensemble des sociétés du Groupe, neutralisé dans le compte de résultat de l'exercice 2008. La preuve de l'impôt est présentée au point 4.3.11.8.

4.3.10.4. Autres passifs financiers courants et non courants

En €	Valeur au 31/12/2008	Juste Valeur	Juste Valeur par Résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Emprunts et dettes financières à long terme	807 444	807 444				807 444	
Passifs financiers non courants	807 444	807 444	0	0	0	807 444	0
Dettes fournisseurs et Comptes Rattachés	1 701 345	1 701 345			1 701 345		
Autres dettes et Compte de Régularisation	6 165 555	6 165 555			6 165 555		
Emprunts et dettes financières à court terme	302 440	302 440				302 440	
Passifs financiers courants	8 169 340	8 169 340	0	0	7 866 900	302 440	0
Total Passifs financiers	8 976 784	8 976 784	0	0	7 866 900	1 109 884	0

4.3.10.5. Détail des emprunts et dettes financières

En €							
Libellé	Taux d'intérêt	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008	Court terme	Long terme
ANVAR	0,0%	500 000	150 000		650 000	120 000	530 000
CODEX	0,0%	62 000		20 000	42 000	42 000	
BPOP (Emprunt)	5,1%	22 179		22 179	0	0	
BPOP (Emprunt)	4,0%	24 327		7 564	16 763	7 872	8 891
Sparkasse (Emprunt)	6,7%	13 779		13 779	0	0	
Dettes financières S.A.P GmbH	5,0%	223 261		48 000	175 261	48 000	127 261
Découverts bancaires	4,2%	5		5	0	0	
Intérêts Courus et agios	2 à 6%	1 500	1 900	1 500	1 900	1 900	
Dépôts et cautionnement reçus		40 878		11 144	29 734	29 734	0
Locations financières		112 956	130 000	48 731	194 225	52 933	141 292
Total		1 000 884	281 900	172 902	1 109 883	302 440	807 443

Les avances conditionnées sont composées :

- d'une avance ANVAR accordée pour un montant de 650 K€. Un premier versement de 350 K€ a été effectué sur le premier semestre 2006, un deuxième de 150 K€ sur le premier semestre 2007, le solde a été versé sur le quatrième trimestre 2008.
- d'une avance du CODEX qui a été concédée lors de la création de la filiale implantée au Canada.

4.3.10.6. Autres Dettes et Comptes de régularisation

En €		
Libellé	Brut au 31/12/2008	Brut au 31/12/2007
Dettes sociales	1 407 119	1 254 965
Dettes fiscales	1 200 580	998 480
Dettes diverses d'exploitation	55 206	43 782
Produits constatés d'avance	3 502 648	3 319 736
Clients créditeurs		
Autres dettes diverses		
Total	6 165 553	5 616 963

Les produits constatés d'avance comprennent les produits constatés d'avance sur les revenus de maintenance.

4.3.11. Principaux postes du Compte de résultat

4.3.11.1. Information sectorielle par secteur d'activité

Le groupe Access Commerce est organisé autour de deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), à savoir l'activité Cameleon et l'activité Intégration. L'activité Cameleon comprend les ventes de licences, services et maintenance liées à la gamme des produits Cameleon. L'activité Intégration regroupe l'ensemble des licences, services et maintenance liés aux solutions informatiques (ERP, PDM, CAO) revendues et implémentées par Access Commerce chez ses clients.

La répartition du chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation par UGT sont présentés ci dessous :

En K€	Cameleon	Intégration	Groupe
Chiffre d'affaires	9 101	3 691	12 792
Résultat opérationnel	405	-165	240
Coût de l'endettement financier			88
Autres produits et charges financiers			-8
Impôts et taxes			0
Amortissement des écarts d'acquisition			
Résultat net			319

Les écarts d'acquisition sont répartis par UGT à la partie 4.3.9.2. Pour les autres postes d'actif et de passif, Access Commerce n'est pas en mesure de procéder à l'affectation par UGT.

4.3.11.2. Information sectorielle par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée ci-dessous :

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Amérique du Nord	1 226	1 652
Europe	11 566	9 418
Total	12 792	11 070

4.3.11.3. Charges de personnel

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Charges salariales	5 103	4 587
Charges sociales	2 179	2 165
Total	7 282	6 752

Le Crédit d'Impôt Recherche vient diminuer les charges de personnel pour un montant de 267 K€ sur l'exercice 2008, et de 225 K€ sur l'exercice 2007.

4.3.11.4. Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

des produits de cession d'immobilisations corporelles cédées pour	9 K€
des annulations de soldes fournisseurs devenus sans objet pour	5 K€
des annulations de règlements clients non affectés pour	8 K€
des annulations de charges à payer devenues sans objet pour	180 K€
des annulations de provisions devenues sans objet pour	60 K€
des gains de change sur les opérations commerciales pour	12 K€
des remboursements de frais de procédures pour	5 K€

4.3.11.5. Autres charges d'exploitation

Ce poste comprend les éléments suivants :

■ des jetons de présence	8 K€
■ des pertes de change sur les opérations commerciales pour.....	28 K€

4.3.11.6. Autres charges opérationnelles

Néant

4.3.11.7. Coût de l'endettement financier

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts sur emprunts	-28	-34
Intérêts bancaires	-8	-5
Pertes de change	-6	-14
Revenus financiers sur placements	109	143
Gains de change	13	14
Total	80	104

4.3.11.8. Impôt sur les Sociétés

a. Impôt

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en moins :

- des charges de personnel pour la part relative aux salaires pour un montant 267 K€ en 2008 et de 225 K€ en 2007,
- des charges externes pour la part relative à la sous-traitance Recherche et Développement pour un montant de 175 K€ en 2008, en 2007 la totalité du Crédit d'Impôt Recherche avait été imputé sur les charges de personnel.

Les impôts différés actifs ont été comptabilisés à hauteur des impôts différés passif et non au delà, car la probabilité d'utiliser ces reports déficitaires dans un avenir proche n'a pas été jugée suffisante.

En K€	31/12/2008
Libellé	
Résultat avant impôts	319
Charge d'impôt théorique	106
Charge d'impôt réel	0
Ecart sur l'impôt	106
Différences temporaires	6
Différences permanentes	153
Crédit Impôt Recherche	146
Consommation report déficitaire France	64
Augmentation report déficitaire France	-24
Augmentation report déficitaire Etranger	-239
Total	106

b. Déficits reportables

En K€				
	Libellé	Durée	31/12/2008	31/12/2007
Access Commerce SA				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	19 715	19 908
Innocad				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	72	
Access Commerce Inc. Canada				
	Déficit reportable en KCAD(fédéral)	sur 6 ans	0	0
	Déficit reportable en KCAD(fédéral)	sur 5 ans	0	0
	Déficit reportable en KCAD(fédéral)	sur 4 ans	0	0
	Déficit reportable en KCAD(fédéral)	sur 3 ans	0	172
	Déficit reportable en KCAD(fédéral)	sur 2 ans	172	0
	Déficit reportable en KCAD(fédéral)	sur 1 an	0	147
	Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 6 ans	147	224
	Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 5 ans	224	8
	Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 4 ans	8	0
	Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 3 ans	0	172
	Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 2 ans	172	0
	Déficit reportable en KCAD (provincial)	sur 1 an	0	147
Access Commerce GmbH				
	Déficit reportable en KEUR	indéfiniment	2 500	2 264
Access Commerce Inc. USA				
	Déficit reportable en KUSD	sur 17 ans	410	
	Déficit reportable en KUSD	sur 18 ans	606	410
	Déficit reportable en KUSD	sur 19 ans	236	606
	Déficit reportable en KUSD	sur 20 ans	708	236

4.3.12. Informations diverses

4.3.12.1. Chiffres clés des Comptes Sociaux d'Access Commerce SA

En €		31/12/2008	31/12/2007
	Libellé		
	Chiffre d'affaires	11 254 286	10 397 208
	Résultat d'exploitation	510 695	18 447
	Résultat financier	-328 274	70 196
	Résultat courant avant impôts	182 421	88 644
	Résultat net	630 140	316 728

4.3.12.2. Effectif

Répartition géographique des effectifs d'Access Commerce au 31 décembre 2008 :

Equivalent Temps Plein	31/12/2008	31/12/2007
Opération Europe	84	75
Opération Amérique du Nord	12	11
Total	96	86

4.3.12.3. Frais de Recherche et Développement

En K€		31/12/2008	31/12/2007
	Nature		
	Frais de Recherche et Développement	2 306	1 673
	Chiffre d'Affaires	12 792	11 070
	% sur le Chiffre d'Affaires	18,0%	15,1%

Les frais de Recherche et Développement comprennent une quote-part de frais de structure et des frais de personnel. Ces frais sont engagés dans le cadre de l'activité Cameleon.

Le montant du Crédit d'Impôt recherche pour 2008 s'élève à 442 K€, celui de 2007 à 225 K€.

4.3.12.4. Résultat par Action

En €		31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
	Nature		
	Résultat net part du groupe	319 299	68 347
	Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	11 575 124	11 474 611
	Ajustement pour effet dilutif		261 463
	Total	11 575 124	11 736 074
	Résultat par action non dilué	0,03	0,01
	Résultat par action dilué	0,03	0,01

4.3.13. Engagements hors bilan

4.3.13.1. Engagements Reçus

Une convention de garantie de passif d'un montant de 1 120 K€ a été signée au moment de l'acquisition de la société Exsyde.

4.3.13.2. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Bail Labège	56	56		
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	26		26	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la BPOP	17	17		
Garantie fournisseurs Innocad	575	575		
Lettre de confort d'Access Commerce SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	175	48	127	
Garantie pour le loyer d'AC Inc.	291	111	180	
Total	1 139	807	333	0

De plus :

- La garantie portant sur le loyer d'Access Commerce Inc. prend en compte tout autre montant coût ou dommage lié à l'occupation des lieux et à l'exécution du bail.
- Access Commerce SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,68 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés d'Access Commerce et d'Innocad pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 7 010 heures.

Les engagements sur contrats de location simple et sur les contrats de location financement sont les suivants :

En K€	Montant des loyers futurs non retraités			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Contrats de location pour 17 véhicules	184	89	95	
Contrat de location de l'installation téléphonique	35	24	11	
Total	219	113	106	

4.3.14. Objectifs et politiques de gestion des risques de marché

4.3.14.1. Risques de change

La devise de facturation en 2008 était, dans la plupart des cas, l'euro et le dollar américain. Sur le premier semestre 2008, hors intercos, Access Commerce SA a facturé environ 542 milliers de dollars américains et Access Commerce Inc. a facturé un chiffre d'affaires de 1 457 milliers de dollars américains.

Le tableau ci-dessous reprend l'exposition du bilan consolidé d'Access Commerce aux variations des taux de change €/USD.

En K€	31/12/2008
Actifs	537
Passifs	214
Hors Bilan	0
Position nette dans la devise	323
Taux de change de clôture (€/US\$)	1,392
Position nette	232
Impact d'une variation de +0,01 € du taux de change	2

Note : les soldes mentionnés ci-dessous s'entendent hors intercos.

La Société se laisse la possibilité de couvrir, sous forme de ventes à terme ou d'options de change, d'éventuelles transactions significatives libellées en US\$. En 2007, la société avait couvert son risque de change pour un montant de 337 KUS\$ en effectuant des achats d'options de change. L'impact sur le résultat au 31 décembre 2008 s'évalue à 5 K€.

4.3.14.2. Risques de taux et risques liés aux EMLT

Au 31 décembre 2008, les emprunts contractés par Access Commerce l'ont été en euros, à taux fixe pour la plupart. De plus, la Société ne dispose pas de ligne de crédit confirmée non tirée, ni de covenant sur sa dette.

4.3.14.3. Risques action

La Société investit sa trésorerie en SICAV monétaire générant un risque limité sur le capital. De plus, Access Commerce ne possède aucune action auto détenue. Le risque action n'est donc pas significatif.

4.3.14.4. Risques de liquidité

La Société considère ne pas être soumise au risque de liquidité (au sens de la recommandation AMF pour la rédaction des documents de référence 2005).

4.3.14.5. Gestion du capital

L'objectif principal d'Access Commerce en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital.

4.3.15. Informations sur les parties liées

4.3.15.1. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2008				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	15 300	5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000	12 660	3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	91 144		13 000	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2008 ont été versées au début de l'exercice 2009. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2008 à l'exception des trois membres indépendants du Conseil d'Administration qui se sont vus attribuer les jetons de présence suivants :

- Madame Amélie FAURE 2 500 €
- Monsieur Mike SUTTON 3 611 €
- Monsieur Philippe GAILLARD 2 222 €

En €		2007				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		108 324	22 500	5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		85 680	8 800	3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	78 404		16 700	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2007 ont été versées au début de l'exercice 2008. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2007 à l'exception de Monsieur Mike Sutton qui a réalisé une mission de consulting pour la société pour un montant de 4K €.

En €		2006				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		108 324		5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		85 680		2 739
de Bouville	Thibault	Administrateur	69 480	4 500	5 000	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2006 ont été versées au début de l'exercice 2007. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2006. Aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2006.

Les trois membres du Conseil bénéficient du plan de capitalisation bénéficiant à l'ensemble des salariés d'Access Commerce SA et portant sur 1% des rémunérations brutes.

Madame Françoise Asparre et Monsieur Jacques Soumeillan bénéficie d'une couverture privée d'assurance chômage GSC, étant exclus de par leur statut du régime général.

Les trois membres du Conseil d'Administration ont bénéficié de plans de stock-options détaillés au sein de la partie 4.3.10.1.b. Aucune attribution de stock-options ou d'action gratuite n'est intervenue au bénéfice des administrateurs sus nommés sur l'année 2008. En 2007, Monsieur Soumeillan a bénéficié dans le cadre des plans 11 et 12, de l'attribution de 125 000 options et 70 000 actions gratuites, Madame Asparre de 40 000 actions gratuites, et Monsieur de Bouville de 65 000 options et 50 000 actions gratuites. En 2006, Monsieur Soumeillan a bénéficié dans le cadre du plan 10 de l'attribution de 100 000 options, Madame Asparre de 20 000 options, et Monsieur de Bouville de 80 000 options.

4.3.15.2. Définitions des rémunérations des mandataires sociaux

Les parties variables de la rémunération des membres du Conseil d'Administration sont décidées individuellement par le Conseil d'Administration sur la base des performances opérationnelles de la Société au cours de l'année concernée et sur la base des performances individuelles, appréciées sur le plan qualitatif et quantitatif.

4.3.15.3. Modalités de rupture des mandats sociaux

Le Conseil d'Administration a prévu, en cas de cessation du mandat social de certains membres du Conseil d'Administration, les modalités suivantes d'indemnisation :

- En cas de cessation de Monsieur Jacques SOUMEILLAN de ses fonctions d'administrateur et de Président Directeur Général au sein de la société Access Commerce, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 15 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - Qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la date de cessation du mandat de Monsieur Jacques SOUMEILLAN, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Access Commerce ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration ;
 - Que, à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé d'Access Commerce du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la condition visée au (2) est réalisée, le montant de l'indemnité de départ allouée à Monsieur Jacques Soumeillan sera ramené à 7,5 mois de rémunération brute.

- En cas de cessation de Madame ASPARRE de ses fonctions d'administrateur et de Directeur Général Délégué au sein de la société Access Commerce, quelle que soit l'origine de cette cessation (révocation, démission...), il lui sera versé une indemnité de départ équivalente aux 4 derniers mois de sa rémunération brute précédent la date de cessation de son mandat, sous réserve de la réalisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - Qu'au cours des 2 derniers semestres précédents la Date de cessation du mandat de Madame ASPARRE, le résultat d'exploitation réalisé par le groupe Access Commerce ait atteint un niveau qui ne traduise pas une sous-performance manifeste par rapport aux budgets annuels présentés au Conseil d'Administration
 - Que, à périmètre constant, le taux de croissance du chiffre d'affaires consolidé d'Access Commerce du dernier exercice clôt (n) par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent (n-1) soit supérieur à 5%.

Dans l'hypothèse où seule la condition visée au (2) est réalisée, il ne sera alloué aucune indemnité de départ à Madame ASPARRE.

4.3.15.4. Autres

La Société a des relations d'affaires (gestion des comptes bancaires, dette moyen long terme, couverture de change, conseil bancaire) considérées comme s'effectuant selon des conditions de marché normales avec les banques commerciales Société Générale et Banque Populaire Toulouse Pyrénées, membres des même groupes que respectivement SGAM (Groupe Société Générale) et Seventure Partners (Groupe Banque Populaire), tous deux actionnaires importants de la société au cours de l'année 2008. Le montant des actifs et passifs est détaillé dans la partie 4.3.9.8 dans le détail des emprunts et dettes financières.

4.3.15.5. Relations inter-compagnies

Les soldes des comptes courants dans les comptes d'Access Commerce SA au 31 décembre 2008 sont les suivants :

Ventes	AC SA	AC Inc	Innocad
Access Commerce SA		169 678	139 150
Access Commerce Inc.	121 683		
Innocad SAS	13 538		

Intérêts	AC Inc	AC GmbH
Access Commerce SA	80 970	220 588

Comptes courants	Solde
Access Commerce Inc.	1 664 509
Access Commerce GmbH	3 971 928

Comptes clients	Solde
Innocad SAS	1 482

4.3.16. Evènements postérieurs

Néant.

4.4 Données consolidées 2007 et 2006 et analyse de la situation financière et du résultat

En application de l'article 28 du règlement (CE) 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 22 et 91 du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'AMF en date du 29 avril 2008, sous le numéro D08-317.
- Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 24 et 83 du document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'AMF en date du 31 mai 2007, sous le numéro D07-529.
- Les informations financières de l'exercice 2007 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2007 présentées en partie 8.1 du document de référence 2007, déposé auprès de l'AMF en date du 29 mai 2008.
- Les informations financières de l'exercice 2006 figurant au sein du rapport de gestion de l'exercice 2006 présentées en partie 8.1 du document de référence 2006, déposé auprès de l'AMF en date du 31 mai 2007.

Ces documents sont disponibles sur le site web d'Access Commerce : www.access-commerce.com.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

4.5 Informations sur le chiffre d'affaires

4.5.1. Saisonnalité du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la saisonnalité du chiffre d'affaires consolidé d'Access Commerce sur les exercices 2008, 2007 et 2006.

En M€	Chiffre d'Affaires					
	2008		2007		2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1 ^{er} trimestre	2,75	21,5	2,58	23,3	2,24	24,3
2 ^{ème} trimestre	3,25	25,4	2,70	24,4	2,59	28,2
3 ^{ème} trimestre	2,42	18,9	2,37	21,3	1,84	20,0
4 ^{ème} trimestre	4,38	34,2	3,43	31,0	2,52	27,5
Total	12,79	100,0	11,07	100,0	9,20	100,0

4.5.2. Nature de la clientèle

La clientèle de la Société est constituée de filiales de grands groupes industriels internationaux et de grosses PMI basées principalement en Europe et aux USA.

On peut citer à titre d'exemple : APICIL, Aprolis, Bouygues, CTB Inc., Descours & Cabaud, Eaton Corp., Franciaflex, Gedimat, Heuliez Bus (Groupe Iveco), Invacare, Lapeyre, Legrand, Leroy Merlin, Manitou, Manutan, Mutuelle Générale de l'Équipement et des Territoires (MGET), Pages Jaunes, PCM Pompes, Perkins, Saint-Gobain, Schneider Electric, SDMO, Socomec, Sonepar, Sud-Ouest Mutualité, ThyssenKrupp, et X-Rite.

4.5.3. Dépendance vis-à-vis de la clientèle

Access Commerce considère ne pas avoir de dépendance significative vis-à-vis d'un client ou d'un groupe de clients donné.

- En 2008, le premier client de la Société a représenté 19 % de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 30 %, les dix premiers 40 % et les vingt premiers clients 55 % du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2007, le premier client de la société a représenté 5% du chiffre d'affaires consolidé de la société, les cinq premiers clients 20%, les dix premiers clients 34% et les vingt premiers clients 52% du chiffre d'affaires consolidé.
- En 2006, le premier client de la Société a représenté 7% de son chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients 21%, les dix premiers 33% et les vingt premiers clients 46% du chiffre d'affaires consolidé.

4.5.4. Revenus de maintenance

Le chiffre d'affaires de maintenance, constituant une source de revenu relativement récurrente, représente 32% du chiffre d'affaires en 2008, 33% du chiffre d'affaires en 2007 et 40% du chiffre d'affaires en 2006.

4.6 Autres informations

4.6.1. Montant des honoraires des Commissaires aux comptes de la Société pour l'exercice 2008 et l'exercice 2007

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour les années 2008 et 2007 sont présentés ci-après.

En K€	Cabinet Vally & Associés				Ernst &Young				
	Montant HT		%		Montant HT		%		
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	
Audit									
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés, dont :	9	10	100	100	27	24	100	100	
■ Access Commerce	9	10	100	100	21	24	78	100	
■ Innocad					6		22		
Autres prestations									
Sous-total	9	10	100	100	27	24	100	100	
Autres prestations rendues aux filiales intégrées									
Juridique, Fiscal, Social									
Autres									
Total	9	10	100	100	27	24	100	100	

Les honoraires des Commissaires aux Comptes d'Access Commerce GmbH (Treuhand Rastatt GmbH) ont représenté 4 K€ en 2008 et 4 K€ en 2007.

4.6.2. Les fournisseurs

Access Commerce, agissant en tant qu'éditeur de logiciels (suite Cameleon), tient à conserver son savoir-faire et n'incorpore que peu de technologies tierces issues d'un fournisseur extérieur.

Quant à l'activité Intégration, la Société revend principalement les solutions Microsoft Dynamics Ax, Assetium, CoCreate, Oracle et SolidWorks.

4.6.3. Les investissements

La Société n'a pas réalisé d'investissement significatif au cours des années 2008, 2007 et 2006 en dehors de ses investissements en matière de Recherche et Développement, qui pour mémoire, représentent de l'ordre de 18 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2008, 15% en 2007 et 19 % en 2006.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre futur investissement significatif ayant fait l'objet d'engagement ferme à ce jour, en dehors des investissements de Recherche et Développement. La Société n'envisage pas à ce jour d'investissements corporels ou financiers significatifs pour l'exercice en cours. Toutefois, cette position n'est en rien définitive et pourrait évoluer au cours de l'exercice.

4.6.4. La Recherche et Développement

Les travaux de Recherche et Développement sont réalisés dans le cadre du développement de la suite Cameleon. Cette dernière est décrite au sein de la partie 1.3 du présent document.

4.6.5. Faits exceptionnels et litiges

Les faits exceptionnels et les litiges sont abordés en partie 4.3.10.2 du présent document (Provisions pour risques et charges au sein des Annexes aux comptes consolidés). Il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

4.7 Comptes sociaux Access Commerce 2008

4.7.1. Bilan

4.7.1.1. Bilan Actif

En €	31/12/2008			31/12/2007		
	Brut	Amortissement	Net	Net		
Capital souscrit non appelé	AA					
Frais d'établissement	AB	AC				
Frais de recherche	AD	AE				
Concessions, brevets	AF	1 619 322	AG	776 586	842 736	942 085
Fonds commercial	AH	986 613	AI		986 613	986 613
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques matériel et outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	594 656	AU	461 448	133 208	182 830
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
Participations mises en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	970 054	CV	847 054	123 000	4 000
Créances rattachées	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			30 000
Autres immobilisations financières	BH	37 877	BI		37 877	35 818
Total (I)	BJ	4 208 522	BK	2 085 088	2 123 434	2 181 346
Matières premières	BL		BM			

En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés	BV		BW			
Clients et comptes rattachés	BX	5 947 064	BY	156 692	5 790 372	6 127 623
Autres créances	BZ	6 395 212	CA	5 465 071	930 141	764 946
Capital souscrit et appelé	CB		CC			
Valeurs mobilières de placement	CD	2 266 549	CE		2 266 549	2 524 311
Disponibilités	CF	599 571	CG		599 571	564 622
Charges constatées d'avances	CH	229 126	CI		229 126	402 586
Total (II)	CJ	15 437 522	CK	5 621 763	9 815 759	10 384 088
Charges à répartir	CL					
Ecart de conversion	CN	117 418			117 418	185 698
Total général	CO	19 763 462	IA	7 706 851	12 056 611	12 751 132

4.7.1.2. Bilan Passif

En €		31/12/2008	31/12/2007
Capital	DA	2 893 781	2 893 781
Primes d'émission	DB	3 997 924	3 997 924
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	-2 632 288	-2 949 016
Résultat de l'exercice	DI	630 140	316 728
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	4 889 557	4 259 417
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	692 000	562 000
Autres fonds propres			
Total (II)	DO	692 000	562 000
Provision pour risques	DP	325 379	484 659

Provision pour charges	DQ		
Total (III)	DR	325 379	484 659
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	DU	16 763	60 284
Emprunts et dettes financières diverses	DV	31 335	42 384
Avances et acomptes	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 171 472	1 788 858
Dettes fiscales et sociales	DY	2 117 453	2 208 273
Dettes sur immobilisations	DZ	18 500	
Autres dettes	EA	236 592	220 891
Produits constatés d'avance	EB	2 557 560	3 121 430
Total (IV)	EC	6 149 675	7 442 120
Ecart de conversion	ED		2 936
Total général	EE	12 056 611	12 751 132

4.7.2. Compte de résultat

En €	31/12/2008						31/12/2007
	France		Export		Total		Total
Ventes de marchandises	FA	3 722 302	FB	192 145	FC	3 914 447	3 751 301
Production vendue : biens	FD		FE		FF		
Production vendue : services	FG	6 623 165	FH	716 674	FI	7 339 839	6 645 907
Chiffres d'Affaires nets	FJ	10 345 467	FK	908 819	FL	11 254 286	10 397 208
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		543 963
Subventions d'exploitation					FO		1 325
Reprises sur amortissements, transfert de charges					FP	93 683	72 821
Autres produits					FQ	200 253	100 700
Total des produits d'exploitation					FR	11 548 222	11 116 017
Achats de marchandises					FS	1 171 152	1 535 022
Variation de stock					FT		
Autres achats et charges externes					FW	3 444 517	2 880 023
Impôts et taxes					FX	268 438	265 357
Salaires et traitements					FY	4 040 100	4 089 924
Charges sociales					FZ	1 918 719	2 106 711

Dotation d'exploitation : sur immobilisation (amortissement)	GA	159 079	71 942
Dotation d'exploitation : sur immobilisation (provision)	GB		
Dotation d'exploitation : sur actif circulant	GC	25 773	61 104
Dotation d'exploitation : risques et charges	GD		61 000
Autres charges	GE	9 749	26 487
Total des charges d'exploitation	GF	11 037 527	11 097 570
Résultat d'exploitation	GG	510 695	18 447
Produits financiers de participations	GJ	301 558	223 101
Produits des autres valeurs mobilières	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL	85 909	184 993
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	235 698	166 021
Différences de change	GN	36 749	7 016
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	4 107	20 042
Total des produits financiers	GP	664 021	601 173
Dotations financières aux amortissements	GQ	964 901	488 690
Intérêts et charges assimilées	GR	1 559	8 659
Différences négatives de change	GS	25 835	33 627
Charges nettes de cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières	GU	992 295	530 976
Résultat financier	GV	-328 274	70 197
Résultat courant avant impôts	GW	182 421	88 644
Produits exceptionnels sur opération de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opération de capital	HB	128 508	99 920
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels	HD	128 508	99 920
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	HF	119 320	96 529
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles	HH	119 320	96 529
Résultat exceptionnel	HI	9 188	3 391
Participation des salariés aux résultats	HJ		
Impôts sur les sociétés	HK	-438 531	-224 694
Total des produits	HL	12 340 751	11 817 110
Total des charges	HM	11 710 611	11 500 381
Résultat	HN	630 140	316 729

4.7.3. Annexes aux Comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2008

4.7.3.1. Evènements caractéristiques de la période

Filialisation de l'activité CAO/PDM

Access Commerce a procédé à la création en avril 2008 d'une filiale nommée Innocad, détenue à 100%, afin d'isoler au sein d'une entité juridique distincte son activité CAO/PDM. L'opération a pris la forme d'un apport partiel d'actif.

Fort de son expérience de plus de 20 ans dans la mise en place de solutions dans les domaines de la CAO et de la Gestion de Données Techniques (Product Data management/PDM), INNOCAD a évolué tout naturellement vers la gestion du cycle de vie du produit, maîtrisant parfaitement tous les processus et les outils participant à la réalisation d'un système d'information industriel communiquant. Fédérer l'ensemble des données du produit demande des efforts d'intégration entre les différentes briques logicielles utilisées par les différents métiers : CAO, Gestion de Données Techniques, outils de collaboration, gestion industrielle, gestion de la relation clients etc. Le savoir faire d'INNOCAD permet d'intégrer ces solutions dans les systèmes d'informations existants et de les rendre communicants.

Cette nouvelle organisation juridique devrait faciliter le développement de cette activité, qui bénéficiera notamment d'une marque commerciale propre et d'un management autonome et dédié.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2008 a approuvé ce projet d'apport dans toutes ses stipulations.

4.7.3.2. Règles et méthodes comptables

a. Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des points invoqués en partie 4.7.3.2.b.
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b. Changement de méthode

Néant.

c. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Licences, Brevets 1 à 10 ans

d. Frais de recherche et de développement

Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères. La société considère que seuls les projets ayant fait l'objet d'un financement ANVAR respectent les six critères du PCG. Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais de personnel des ingénieurs développeurs et des sous-traitants travaillant sur différents domaines applicatifs.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

- Les durées d'amortissement pratiquées correspondant aux durées d'usage sont identiques aux durées d'utilisation propre à l'entreprise
- Les immobilisations répondent aux nouvelles définitions et conditions et sont correctement décomposées.
 - Installations générales, agencements 10 ans
 - Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans

f. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

g. Stocks et encours de production de services

La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. L'évaluation des travaux en cours est effectuée en tenant compte des jours de production de service valorisés en fonction d'un taux horaire moyen. La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

h. Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

Les risques relatifs aux créances clients sont analysés de façon individuels à partir d'une balance âgée. La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

i. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciations éventuelles des VMP sont étudiées au cas par cas et déterminées en fonction de la valeur de notre portefeuille à la date de clôture.

j. Produits constatés d'avance

La société procède lors de chaque arrêté comptable à la neutralisation des revenus relatifs à la période non courue des contrats de maintenances par le biais du compte produits constatés d'avance. Pour 2008, il s'agit de la facturation des contrats de maintenance pour la période de couverture de 2009.

k. Chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences commandées par les clients sont facturées lors de l'expédition des supports ;
- les prestations de service sont généralement facturées en fin de mois sur relevé récapitulatif de l'activité du mois écoulé. Certaines prestations de mise en œuvre sont facturées au forfait ;
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, reconductibles par période de 12 mois. Ces contrats sont en majorité facturés annuellement, terme à échoir ;
- les marchandises commandées par les clients sont facturées à la livraison.

l. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière régulière et fréquente.

m. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés correspond à un produit généré par un crédit d'impôt recherche. La société Access Commerce dispose de reports déficitaires à hauteur de 19 715 K€ à fin 2008.

4.7.3.3. Explication des postes du bilan et du compte de résultat

a. Principaux postes de l'actif du bilan

Note 1. Immobilisations Incorporelles

En €				
Nature	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008
Autres logiciels	10 179	6 968	14 141	3 007
Nom de Domaine	3 794	0	0	3 794
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	944 058	0	0	944 058
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	986 613	0	0	986 613
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
Total	2 613 106	6 968	14 141	2 605 933

Les logiciels correspondent à des licences de produits de gestion ou de développement.

En €				
Nature	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008
Autres logiciels	3 791	2 209	4 438	1 563
Nom de Domaine	0	0	0	0
Développements immobilisés	542 435	0	0	542 435
Cameleon NextGen	12 156	94 406	0	106 562
Banque de Design	126 026	0	0	126 026
Fonds de Commerce	0	0	0	0
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0
Total	684 409	96 615	4 438	776 587

Note 2. Immobilisations Corporelles

En €				
Nature	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008
Installations Générales, Agencements	224 347	4 175	0	228 522
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	31 844	118 081	123 771	26 154
Mobilier	339 980	0	0	339 980
Total	596 172	122 256	123 771	594 656

En €				
Nature	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008
Installations Générales, Agencements	123 374	22 508	0	145 881
Matériel de Bureau	0	0	0	0
Matériel Informatique	10 370	12 600	14 358	8 612
Mobilier	279 598	27 357	0	306 955
Total	413 342	62 464	14 358	461 448

Les biens acquis en location financière sont amortis selon les mêmes règles que ceux acquis en pleine propriété.

Note 3. Immobilisations financières

En €				
Nature	Brut au 31/12/2008	Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Participation A.C. Inc. Canada	297 237	297 237	0	0
Participation A.C. Inc. US	822	822	0	0
Participation A.C. GmbH	473 989	473 989	0	0
Participation CLIPACK	75 006	75 006	0	0
Participation IPCJ	4 000	0	4 000	4 000
Participation Innocad	119 000	0	119 000	0
Prêts	0	0	0	30 000
Cautionnements	37 877	0	37 877	35 818
Total	1 007 931	847 054	160 877	69 818

La prise de participation dans la société Innocad est décrite dans les événements caractéristiques de l'exercice au point 4.7.3-1.

Note 4. Variation des provisions des immobilisations financières

En €				
Nature	Valeur au 31/12/2007	Augmentation.	Diminution	Valeur au 31/12/2008
Participation A.C. Inc. Canada	297 237	0	0	297 237
Participation A.C. Inc. US	822	0	0	822
Participation A.C. GmbH	473 989	0	0	473 989
Participation CLIPACK	75 006	0	0	75 006
Total	847 054	0	0	847 054

Note 5. Tableau des filiales et participations

Participations	Capital	Capitaux propres	Valeur nette comptable des titres (en €)	Quote-part du capital détenu	Prêts et avances consenties (VNC)	CA réalisé au 31/12/2008	Résultat réalisé au 31/12/2008
A.C. Inc. (en CAD)	490 000	0	0	100%	0	0	0
A.C. GmbH (en EUR)	51 129	-4 153 132	0	100%	0	0	-235 848
A.C. Inc. (en USD)	1 000	-2 078 007	0	100%	0	1 355 998	-707 118
Innocad S.A.S. (en EUR)	119 000	41 213	0	100%	0	1 433 081	-77 787

La prise de participation dans la société Innocad est décrite dans les événements caractéristiques de l'exercice au point 4.7.3.1.

Note 6. Clients et Comptes Rattachés**6.a. Détail des créances clients et comptes rattachés**

En €				
Nature	Brut au 31/12/2008	Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Clients	5 716 052	0	5 716 052	5 610 897
Clients, Effets à Recevoir	0	0	0	508
Clients douteux	182 986	156 692	26 294	24 749
Clients, Factures à Etablir	48 025	0	48 025	491 468
Total	5 947 063	156 692	5 790 371	6 127 622

6.b. Variation des provisions sur créances

En €	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008
Provisions Clients	144 548	25 773	13 629	156 692
Total	144 548	25 773	13 629	156 692

6.c. Créances clients par échéance

En €	Solde	Créances		
		- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Clients	5 716 052	5 716 052		
Clients, Effets à Recevoir	0	0	0	
Provisions Clients	26 294	0	26 294	
Clients, Factures à Etablir	48 025	48 025	0	
Total	5 790 371	5 764 077	26 294	

Note 7. Autres Créances et Comptes de Régularisation**7.a. Détail des autres créances et comptes de régularisation**

En €	Brut au 31/12/2008	Provisions	Net au 31/12/2008	Net au 31/12/2007
Fournisseurs débiteurs	3 783	0	3 783	19 488
Personnels et Comptes Rattachés	10 283	0	10 283	2 500
Organismes Sociaux	0	0	0	0
Etat, Crédit d'Impôt Recherche	666 975	0	666 975	228 444
Taxe sur la Valeur Ajoutée	65 261	0	65 261	149 902
Débiteurs Divers	12 473	0	12 473	12 350
Charges constatées d'avance	229 126	0	229 126	402 585
Comptes courants filiales	5 636 437	5 465 071	171 366	352 262
Total	6 624 338	5 465 071	1 159 267	1 167 531

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation ne se rapportant pas à la période en cours et imputées dans ces comptes afin de maintenir l'indépendance des exercices.

7.b. Variation des provisions des autres créances

En €					
	Libellé	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008
	Provisions pour dépréciation autres créances	4 617 588	847 483	0	5 465 071
	Total	4 617 588	847 483	0	5 465 071

Cette provision correspond à une dépréciation des avances consenties à la filiale Access Commerce GmbH pour 3 971 928 € et à la filiale Access Commerce Inc. pour 1 493 143 €.

Note 8. Trésorerie et équivalent de trésorerie

En €					
	Nature	Brut au 31/12/2008	Valeur boursière 31/12/2008	Brut au 31/12/2007	Valeur boursière 31/12/2007
	Fructifonds (BPOP)	60 635	69 834	60 635	66 956
	Natexis Sécurité (BPOP)	142 774	149 363	105 336	106 272
	Sgam Liquidités (SG)	50 000	56 819	50 000	54 567
	Bons à terme.(BPROP)	900 000	900 000	1 200 000	1 200 000
	Bons à terme (SG)	1 113 140	1 113 140	1 108 340	1 108 340
	Intérêts courus bons à terme	39 077		40 603	
	Total	2 305 626	2 289 156	2 564 914	2 536 135

Note 9. Disponibilités

Les disponibilités sont représentées par des comptes bancaires.

b. Principaux postes du passif du bilan**Note 10. Variation des capitaux propres**

En €						
	Capital	Prime d'émission	Réser ve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2007	2 893 781	3 997 924	0	-2 949 017	316 728	4 259 416
Mouvements de la période						0
Affectation résultat exercice précédent				316 728	-316 728	0
Résultat de l'exercice					630 140	630 140
Situation au 31 décembre 2008	2 893 781	3 997 924	0	-2 632 289	630 140	4 889 556

Note 11. Capital**Capital social**

Le capital social se compose au 31 décembre 2008 de 11 575 124 actions de 0,25 €.

En €	
Nature	Montant
Nombre de titres	11 575 124
Valeur nominale	0,25
Capital Social	2 893 781

Note 12. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont composées :

- une avance ANVAR a été accordée pour un montant de 650 K€. Un premier versement de 350 K€ a été effectué sur le premier semestre 2006, un deuxième de 150 K€ sur le premier semestre 2007, le solde a été versé sur le quatrième trimestre 2008.
- d'une avance du CODEX qui a été concédée lors de la création de la filiale implantée au Canada.

Note 13. Provisions pour Risques et Charges

En €						
Nature	Valeur au 31/12/2007	Dotations	Reprise	Reprise provision non utilisée	Reprise provision utilisée	Valeur au 31/12/2008
Provisions pour pertes de change	185 698	117 418	185 698	185 698		117 418
Provisions pour risque prud'homal	26 961					26 961
Autres provisions	272 000		91 000	91 000		181 000
Total	484 659	117 418	276 698	276 698		325 379

Les provisions pour IDR ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais dans les comptes consolidés. L'information concernant ce passif social est communiquée dans la partie 4.7.3.3.c, note 25 dans les engagements hors bilan.

Plusieurs provisions pour risque prud'homal pour un montant de 27 K€, font suite aux restructurations intervenues au cours des exercices 2002, 2003 et 2007.

Les autres provisions comprennent :

- Une provision pour risque de 181 K€ constituée pour la situation nette négative d'Access Commerce GmgH.

Les reprises sur provisions sont détaillées dans la partie 4.7.3.3.c, note 17.

Note 14. Emprunts et Dettes Financières – Détail des emprunts et dettes financières

En €							
Libellé	Taux intérêt	Valeur au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2008	Court terme	Long terme
BPOP (Emprunt)	5,1%	22 179		22 179	0	0	
Sparkasse (Emprunt)	6,7%	13 779		13 779	0	0	
BPOP (Emprunt)	4,0%	24 327		7 564	16 763	7 872	8 891
Intérêts courus		0		0	0		
Total		60 285	0	43 522	16 763	7 872	8 891

Note 15. Dettes fournisseurs et comptes rattachés**15.a. Détail des dettes fournisseurs et comptes rattachés**

En €			
Nature	Brut au 31/12/2008	Brut au 31/12/2007	
Fournisseurs	900 080	1 110 616	
Fournisseurs, Factures non Parvenues	271 393	678 242	
Total	1 171 473	1 788 858	

15.b. Dettes fournisseurs par échéance

En €					
Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	
Dettes Fournisseurs	900 080	900 080	0	0	
Fournisseurs, Factures non Parvenues	271 393	271 393	0	0	
Total	1 171 473	1 171 473	0	0	

Note 16. Dettes fiscales et sociales**16.a. Détail dettes fiscales et sociales**

En €			
Nature	Brut au 31/12/2008	Brut au 31/12/2007	
Personnels et Comptes Rattachés	523 275	542 469	
Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	605 126	660 733	
Taxes sur la Valeur Ajoutée	964 687	971 868	
Autres Impôts et Taxes	24 364	33 202	
Total	2 117 452	2 208 272	

16.b. Dettes fiscales et sociales par échéance

En €					
	Nature	Restant dû	A - de 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
	Personnels et Comptes Rattachés	523 275	523 275	0	0
	Sécurité Sociale et Organismes Sociaux	605 126	605 126	0	0
	Taxes sur la Valeur Ajoutée	964 687	964 687	0	0
	Autres Impôts et Taxes	24 364	24 364	0	0
	Total	2 117 452	2 117 452	0	0

c. Principaux postes du compte de résultat**Note 17. Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges**

En €			
	Nature	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
	Reprise de provision pour créances douteuses	13 629	8 750
	Reprise de provision pour dépréciation des stocks	0	0
	Reprise de provision pour risques et charges	41 000	0
	Transfert de charges d'exploitation	39 053	64 071
	Total	93 682	72 821

La reprise de provisions pour risques et charges correspond à un risque client de 41 K€.

Les transferts de charges représentent 39 K€ sur l'exercice 2008. Ils sont constitués par la réintégration des avantages en nature déclarés, et non décaissés, au titre de la location des véhicules des salariés et la réintégration de la partie des loyers relatifs aux véhicules pris en charge par certains salariés.

Note 18. Autres produits

Ce poste comprend les éléments suivants :

■	des annulations de soldes fournisseurs devenus sans objet	5 K€
■	des annulations de charges à payer devenues sans objet	180 K€
■	des annulations de règlements clients non affectés	8 K€
■	des remboursements de frais d'avocats (Art 700)	5 K€
■	des produits divers	2 K€

Note 19. Charges et produits financiers

Les charges financières comprennent les éléments suivants :

■	Intérêts bancaires et intérêts des emprunts et dettes	2 K€
■	Pertes de change	143 K€
■	Dépréciation des comptes courants des filiales	847 K€

Les produits financiers comprennent les éléments suivants :

■ Revenus de placement.....	90 K€
■ Intérêts sur compte courant d'Access Commerce GmbH.....	221 K€
■ Intérêts sur compte courant d'Access Commerce Inc.....	81 K€
■ Dépréciation de la situation nette d'Access Commerce GmbH.....	50 K€
■ Gains de change.....	222 K€

Note 20. Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées des éléments suivants :

■ Valeur comptable des éléments d'actif cédés.....	119 K€
--	--------

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des éléments suivants :

■ Produits de cession des éléments d'actif cédés.....	128 K€
---	--------

Note 21. Chiffre d'affaires par zone géographique

En K€			
	Nature	31/12/2008	31/12/2007
	Ventes France	10 335	9 363
	Ventes Export	919	1 035
	Total	11 254	10 397

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 comprend des frais accessoires pour un montant de 856 K€. En 2007, ces frais avaient été compensés avec les charges correspondantes pour un montant de 724 K€.

Note 22. Effectif

	Equivalent Temps Plein	31/12/2008	31/12/2007
	Cadres	67	68
	Employés	6	7
	Total	73	75

Note 23. Tableau des crédits baux

En €	Libellé	Autres Immobilisations
Valeur d'origine		776 415
Amortissements		
	Cumul des exercices antérieurs	534 944
	Exercice en cours	55 115
Total		590 059
Valeur nette		186 356
Redevances payées		
	Cumul des exercices antérieurs	752 536
	Exercice en cours	65 301
Total		817 837
Redevances à payer		
	A un an au plus	69 516
	A plus d'un an et moins de cinq ans	156 411
	A plus de cinq ans	0
Total		225 927
Montant pris en charge dans l'exercice		65 301

d. Engagements hors bilan**Note 24. Engagements Reçus**

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Exsyde garantie de passif	201		201	
Total	201	0	201	0

Note 25. Engagements Donnés

En K€	Montant des engagements par période			
	Total	- 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Bail Labège	56	56		
Garantie bancaire pour le loyer de Montrouge consentie par la SG	26		26	
Nantissement du fonds de commerce d'Access Commerce SA auprès de la BPOP	17	17		
Garantie fournisseurs Innocad	575	575		
IDR	61			61
Lettre de confort d'Access Commerce SA auprès de SAP (pour AC GmbH)	175	48	127	
Garantie pour le loyer d'AC Inc.	291	111	180	
Total	1 200	807	333	61

- De plus la garantie portant sur le loyer d'Access Commerce Inc. prend en compte tout autre montant coût ou dommage lié à l'occupation des lieux et à l'exécution du bail.
- De plus, Access Commerce SA a signé une lettre de subordination du remboursement de ses créances envers Access Commerce GmbH (3,68 M€) au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.
- Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés d'Access Commerce pour le droit individuel de formation est de l'ordre de 6 147 heures.
- Les engagements de retraite représentent un montant de 61 K€. Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. En matière de régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. La charge comptabilisée dans les comptes consolidés, en résultat au cours de l'exercice, sous la rubrique «Charges de personnel», intègre les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice. En matière de régimes à prestations définies les engagements futurs pour le Groupe sont constitués d'obligations résultant d'indemnités de cessation de service. Pour les sociétés françaises, les engagements de retraite ont été calculés selon la méthode prospective, en fonction des données actuarielles suivantes :
 - Age retraite : 60 ans
 - Droits acquis lors du départ : Convention Collective SYNTEC
 - Table de mortalité : TV 88-90 et TD 88-90
 - Taux de charges patronales : 25 %
 - Taux d'actualisation : 4,46+ %
 - Taux de progression des salaires : 2 %
 - Taux de turn-over : 16 %

e. Rémunération des mandataires

La rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée ci-dessous :

En €		2008				
Nom	Prénom	Fonction	Salaire fixe brut	Rémunération fixe brute du mandat social	Salaire ou rémunération variable	Avantage en nature
Soumeillan	Jacques	PDG		120 000	15 300	5 265
Asparre	Françoise	DGD&Administrateur		90 000	12 660	3 597
de Bouville	Thibault	Administrateur	91 144		13 000	3 411

Les rémunérations variables de l'exercice 2008 ont été versées au début de l'exercice 2009. Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas été rémunérés sur 2008 à l'exception des trois membres indépendants du Conseil d'Administration qui se sont vus attribuer les jetons de présence suivants :

- Madame Amélie FAURE : 2 500 €
- Monsieur Mike SUTTON : 3 611 €
- Monsieur Philippe GAILLARD : 2 222 €

f. Faits postérieurs

Néant.

5. Evolution récente

Access Commerce annonce la cession de son activité intégration ERP à TVH Consulting

Toulouse, le 1er avril 2009

Access Commerce (FR0000074247), éditeur international de logiciels de vente multi-canal et configurateur d'offres, annonce ce jour la cession de son activité intégration ERP, dédiée au déploiement de la solution ERP Microsoft Dynamics AX, à la société TVH Consulting. Créée en 2003 par Guy Tubiana et ses proches collaborateurs, TVH Consulting met en place une stratégie de développement ambitieuse autour des solutions ERP Microsoft Dynamics AX et X3 (éditée par Sage).

Cette activité intégration ERP a représenté en 2008 un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,7M€ au sein du groupe Access Commerce.

Dans le futur, les deux groupes collaboreront étroitement, notamment dans le cadre de l'intégration de Cameleon avec l'ERP Dynamics AX, distribué par TVH Consulting. Cette intégration est d'ores et déjà une réalité auprès de plusieurs clients communs.

Jacques Soumeillan, PDG d'Access Commerce, a déclaré « Cette cession s'inscrit, pour Access Commerce, dans une volonté de se consacrer au développement de Cameleon et de l'activité de sa filiale Innocad. Fort de cette opération, nous allons pouvoir pleinement nous concentrer sur la croissance de notre activité dans les domaines de l'assurance à la personne, des fournisseurs de services de télécommunications et des groupes industriels. Cette opération vient aussi renforcer notre situation financière, déjà solide au 31 décembre 2008 avec une activité rentable et une position de trésorerie de l'ordre de 3,3M€.»

Guy Tubiana, Président de TVH Consulting, a précisé « TVH Consulting est spécialisée autour d'un seul métier : l'expertise ERP. L'acquisition de l'activité intégration ERP d'Access Commerce se situe dans le prolongement direct de la stratégie de forte croissance de la société depuis sa création, visant à faire de TVH Consulting un acteur européen de l'expertise ERP. Avec un chiffre d'affaires pro forma 2009 de l'ordre de 12 millions d'euros, nous confirmons notre capacité, sous forme de croissance interne et externe, à nous développer rapidement au service de nos clients. Au delà, nous partageons, avec Access Commerce, les mêmes valeurs que sont la satisfaction client ainsi que l'engagement et l'épanouissement de nos collaborateurs».

6. Le capital

6.1 Renseignements de caractère général concernant le capital

6.1.1. Capital social

Le capital social s'élève à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, entièrement libérées. Access Commerce est cotée sur Eurolist segment C avec le code ISIN FR0000074247.

6.1.2. Evolution du capital social d'Access Commerce

Les opérations suivantes ont modifié de manière significative la répartition du capital d'Access Commerce à ce jour:

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée à des personnes dénommées appartenant à l'équipe constitutive du «MANAGEMENT» de la Société par l'émission de 1 829 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Entreprise ACCESS MANAGEMENT par l'émission de 257 actions nouvelles au prix de 850 francs l'action, dont 550 francs de prime d'émission.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999 a décidé, sous condition suspensive de la réalisation définitive des deux augmentations de capital par apport de numéraire visées ci-dessus, d'augmenter le capital de 4 096 486,80 francs pour le porter ainsi à 9 728 686,80 francs par voie d'incorporation de sommes prélevées sur les comptes de primes d'émission, de prime de fusion et de réserves ordinaires. Cette augmentation de capital étant réalisée par voie d'élévation du nominal des actions existantes, porté de 300 francs à 518,20 francs. Aux termes des mêmes délibérations, et sous condition suspensive de la réalisation de l'intégralité des augmentations de capital susvisées, l'Assemblée Générale a décidé de convertir en euros la valeur nominale des 18 774 actions composant le capital, la nouvelle valeur nominale étant fixée à 79 € par action et le capital social à 1 483 146 €. L'Assemblée Générale a par ailleurs, et sous les mêmes conditions suspensives, décidé de diviser la valeur nominale des actions composant le capital par 79 pour le porter ainsi de 79 € à 1 €, et de porter en conséquence de 18 774 à 1 483 146 le nombre d'actions.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 octobre 1999 ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 548 700 francs par création de 1 829 actions nouvelles ; la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 77 100 francs par l'émission de 257 actions nouvelles souscrites dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, la réalisation définitive comme conséquence des deux augmentations ci-dessus de celle d'un montant de 4 096 486,80 francs par voie d'incorporation de primes et de réserves, la conversion de la valeur nominale des actions à 79 € chacune et la division par 79 de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre d'actions fixé ainsi à 1 483 146.
- Les Administrateurs réunis en séance de Conseil le 8 novembre 1999, usant de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999, ont décidé d'augmenter le capital social de 418 852 € pour le porter ainsi de 1 483 146 € à 1 901 998 € par création de 418 852 actions nouvelles de numéraire de 1 € chacune de valeur nominale émises à 18,90 €, soit avec une prime d'émission de 17,90 € par action, réservées au public lors de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier.
- Le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 novembre 1999, a constaté que l'augmentation de capital par appel public dans le cadre de l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché boursier se trouvait être définitivement réalisée. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 1 901 998 € divisé en 1 901 998 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale en date du 9 janvier 2001, a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par Monsieur Walter Heiob, Madame Ingrid Emrich épouse Heiob et Monsieur Thomas Lehmann, portant sur la pleine propriété de l'intégralité des parts sociales dépendant du capital de la

- société TDV GESELLESCHAFT FÜR INTEGRIERTE TECHNISCHE DATENVERARBEITUNG mbH, apports évalués à la somme globale de 255 645 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 47 500 € par l'émission de 47 500 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale, toutes attribuées aux apporteurs susvisés.
- L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé l'émission d'un total de 277 886 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit IRDI pour 185 258 actions et SOPROME pour 92 628 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2002 a approuvé les apports en nature effectués au profit de la Société par les actionnaires de TEKORA SA portant sur 49,47% du capital social de cette dernière, apports évalués à la somme globale de 1 400 964,71 €. Les apports susvisés ont matérialisé une augmentation globale du capital social d'un montant de 524 588 € par l'émission de 524 588 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à cette date à 2 751 972 € divisé en 2 751 972 actions de 1 € chacune de valeur nominale.
 - L'Assemblée Générale en date du 31 mars 2003 a approuvé l'émission d'un total de 2 735 041 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de personnes dénommées, soit SPEF-eFund pour 1 880 341 actions et FCPI Soge Innovation n°3 pour 854 700 actions. Concomitamment, l'Assemblée Générale a autorisé l'émission de 2 751 972 bons de souscription d'actions (BSA) pouvant donner lieu à la création de 1 375 986 actions. A la fin de la période de l'exercice de ces BSA, le Directoire a constaté l'exercice de 380 490 BSA donnant lieu à la création de 190 245 titres supplémentaires. De plus, l'Assemblée Générale a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Access Commerce de 1 à 0,5 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 838 629 € divisé en 5 677 258 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
 - Le Directoire, dans sa séance du 13 avril 2004, a décidé de l'émission d'un total de 2 347 826 actions, avec maintien du droit préférentiel de souscription. En conséquence, à l'issue de cette augmentation de capital, le capital social s'est trouvé fixé à 4 012 542 € divisé en 8 025 084 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
 - Le Directoire, dans sa séance du 15 octobre 2004, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2002, a constaté l'émission de 842 024 actions nouvelles de 0,50 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 4 433 554 € divisé en 8 867 108 actions de 0,5 € chacune de valeur nominale.
 - L'Assemblée Générale en date du 1er juin 2005 a approuvé la réduction de la valeur nominale de l'action Access Commerce de 0,5 € à 0,25 €. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé aujourd'hui à 2 216 777 € divisé en 8 867 108 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.
 - Le directoire du 11 mai 2006, sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 1er juin 2005, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 50.815 euros pour le porter de 2.216.777 à 2.267.592 euros, par l'émission de 203.260 actions nouvelles de 0,25 euro de nominal chacune, lesdites actions nouvelles étant émises comme composante de la rémunération d'apports en nature de droits sociaux consentis à la société.
 - Le conseil d'administration du 07 juillet 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2006, a décidé d'augmenter le capital social. Le Président du conseil d'administration, par une décision du 11 août 2006, agissant sur subdélégation, a limité cette augmentation de capital à 582.047,00 euros, pour le porter de 2.267.592 euros à 2.849.639 euros, par l'émission de 2.328.188 actions nouvelles de 0,25 euros chacune, lesquelles ont été intégralement souscrites et libérées.
 - Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 06 décembre 2007, comme suite au remboursement des obligations remboursables en actions émises par le Directoire du 11 mai 2006, a constaté l'émission de 176 568 actions nouvelles de 0,25 € chacune de valeur nominale. En conséquence, le capital social s'est trouvé fixé à 2 893 781 € divisé en 11 575 124 actions de 0,25 € chacune de valeur nominale.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du capital social de la Société à ce jour:

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Nominal de l'action	Augmentation de capital	En €	En nombre de titres
05.05.93	Apport en numéraire	985	100F	98.500F	197 500F	1 975
05.05.93	Elévation du nominal par incorporation de la prime d'émission	-	273F	341 675F	539 175F	1 975
17.03.97	Transformation en SA par échange de chaque part sociale contre une action de même nominal	-	273F	-	539 175F	1 975
03.04.97	Apport en nature d'actions	1.063	273F	290 199F	829 374F	3 038
03.04.97	Apport en numéraire	1 963	273F	535 899F	1 365 273F	5 001
03.04.97	Création d'actions nouvelles par incorporation de la prime d'apport et d'une partie de la prime d'émission, puis élévation du nominal par action	5 001	300F	1 635 327F	3 000 600F	10 002
16.09.99	Fusion avec la société Access Productique	6 686	300F	2 005 800F	5 006 400F	16 688
01.10.99	Augmentation de capital réservée par apport en numéraire	1 829	300F	548 700F	5 555 100F	18 517
01.10.99	Augmentation de capital réservée par apport en numéraire	257	300F	77 100F	5 632 200F	18 774
01.10.99	Augmentation de capital par incorporation de réserves et primes	-	518,2F	4 096 486,8F	9 728 686,8F	18 774
01.10.99	Conversion du capital en€	-	79€	113,2F	1 483 146€	18 774
01.10.99	Division du nominal (1)	-	1€		1 483 146€	1 483 146
08.11.99	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	418 852	1€	418 852€	1 901 998€	1 901 998
09.01.01	Augmentation de capital par apport en nature	47 500	1€	47 500€	1 949 498€	1 949 498
28.06.02	Augmentation de capital avec suppression du DPS	277 886	1€	277 886€	2 227 384€	2 227 384
28.06.02	Augmentation de capital par apport en nature	524 588	1€	524 588€	2 751 972€	2 751 972
31.03.03	Augmentation de capital avec suppression du DPS	2 925 286	0,5€	1 462 643€	2 838 629€	5 677 258
09.04.04	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 347 826	0,5€	1 173 913€	4 012 542€	8 025 084
15.10.04	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	842 024	0,5€	421 012€	4 433 554€	8 867 108

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Nominal de l'action	Augmentation de capital	En €	En nombre de titres
01.06.05	Réduction de capital par réduction de la valeur nominale	-	0,25€	-	2 216 777€	8 867 108
11.05.06	Augmentation de capital par apport en nature	203 260	0,25€	50 815€	2 267 592	9 070 368
11.08.06	Augmentation de capital avec maintien du DPS	2 328 188	0,25€	582 047€	2 849 639€	11 398 556
06.12.07	Augmentation de capital suite au remboursement d'ORA	176 568	0,25€	44 142€	2 893 781€	11 575 124

(1) Echange d'une action ancienne de 79 € de valeur nominale chacune contre 79 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune.

6.1.3. Situation du capital social et des droits de vote au 18 février 2009 et évolution au cours des deux dernières années

Actionnaires	18 février 2009				12 février 2008 (1)			07 mai 2007 (2)		
	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Nombre de droits de vote	Part de droits de vote en %	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Part de droits de vote en %	Nombre d'actions détenues	Part du capital en %	Part de droits de vote en %
Jacques Soumeillan	163 454	1,4	326 908	2,3	163 454	1,4	2,3	163 454	1,4	2,3
Françoise Asparre	120 467	1,0	240 934	1,7	120 467	1,0	1,7	120 467	1,1	1,7
Actionnariat Dirigeant au nominatif	283 921	2,5	567 842	4,0	283 921	2,4	4,0	283 921	2,5	4,0
Actionnariat Salarié au nominatif	36 495	0,3	72 990	0,5	150 429	1,3	1,3	150 031	1,3	1,3
SPEF eFund	3 162 519	27,3	3 162 519	22,5	3 162 519	27,3	22,3	3 162 519	27,7	22,4
Société Générale AM	603 712	5,2	1 207 424	8,6	876 712	7,6	12,4	886 712	7,8	12,6
IRDI	796 140	6,9	1 592 280	11,3	796 140	6,9	11,2	796 140	7,0	11,3
SOPROME C participations	301 685	2,6	603 370	4,3	321 914	2,8	4,5	426 578	3,7	6,0
Actionnaires Financiers	4 864 056	42,0	6 565 593	46,8	5 157 285	44,6	50,4	5 271 949	46,3	52,3

au nominatif										
Flottant	6 390 652	55,2	6 831 353	48,7	5 983 489	51,7	44,3	5 692 655	49,9	42,4
Actions auto-détenues	0	0,0		0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0
Total	11 575 124	100,0	14 037 778	100,0	11 575 124	100,0	100,0	11 398 556	100,0	100,0

(1) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2007

(2) Cette répartition du capital est celle présentée au sein du document de référence 2006

A la connaissance de la Société, il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 18 février 2009. Par ailleurs, à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 2% ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

Au 18 février 2009, la Société compte 78 actionnaires au nominatif.

6.1.4. Rachat par la Société de ses propres actions

La société ne détenait pas, au 31 décembre 2008, d'action propre.

Depuis le 15 mai 2004, la Société ne détient aucune action propre et n'a procédé à aucun achat, ni à aucune vente d'action sur les années 2005 à 2008. Toutefois, l'Assemblée Générale, en date du 30 juin 2008, a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 1 139 855 actions. Cette disposition n'a pas été, à ce jour, mise en œuvre par le Conseil d'Administration.

6.1.5. Capital potentiel

A ce jour, les titres de capital potentiel sont constitués d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions. Les titres de capital potentiel représentent une dilution potentielle maximale de 1 817 587 prenant pour hypothèse que les stock-options donnent lieu à la création de 1 617 587 titres et les actions gratuites à 200 000 titres. Ces valeurs mobilières sont décrites plus avant au sein des annexes aux comptes consolidés au sein de la partie 4.3.10.1. du présent document. Ce capital potentiel représente une dilution potentielle maximum de l'ordre de 14%.

6.1.6. Capital autorisé non émis

Ce point est traité au sein du rapport de gestion en partie 8.1.3.

6.2 Pacte d'actionnaires

Néant.

6.3 Engagements de conservation des titres par les actionnaires dirigeants

Monsieur Jacques Soumeillan, Président Directeur Général, Madame Françoise Asparre, Directeur Général Délégué, et Madame Sylvie Rougé, cadre supérieur de la Société, pris en leur qualité d'actionnaires de la Société, se sont engagés vis-à-vis de SPEF e-fund et de Soge Innovation n°3 à ne pas céder, ni nantir leurs actions, pendant une période expirant à la plus prochaine des deux dates suivantes:

- cinq ans après la réalisation de l'augmentation de capital réservée intervenue en mars 2003.
- quand SPEF e-fund et Soge Innovation n°3 auront cédé au moins 80% de leur participation totale, que cette cession intervienne en une ou plusieurs fois, et au profit d'un ou plusieurs tiers.

Toutefois, un mécanisme dit de «respiration» a été prévu, permettant à chaque dirigeant susvisé de céder ou nantir, en une ou plusieurs fois, par dérogation aux stipulations ci-dessus, pendant la période visée au dit article, un nombre d'actions :

- ne dépassant pas 10% du nombre d'actions qu'il détient dans le capital de la Société ;
- et ne représentant pas, par mois, plus de 15% du volume des transactions sur les titres de la Société.

Ces engagements ont pris fin en mars 2008.

6.4 Nantissements

70 250 actions détenues au nominatif par un actionnaire dirigeant de la Société sont nanties au profit d'une banque commerciale de la région toulousaine, dans le cadre d'un prêt moyen long terme conclu à titre exclusivement privé. Ce nantissement prendra fin le 05 décembre 2012.

6.5 Dividendes

6.5.1. Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

6.5.2. Dividendes versés au cours des exercices précédents

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

6.5.3. Politique en matière de distribution de dividendes

Access Commerce est une société de croissance qui, aujourd'hui, ne prévoit pas de distribuer de dividendes pour les exercices 2009 et 2010.

6.6 Marché du titre Access Commerce

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Janvier 2006	1,92	363 248	697
Février 2006	2,44	2 838 209	6 930
Mars 2006	2,52	1 782 142	4 490
Avril 2006	2,43	1 170 001	2 853
Mai 2006	2,14	741 792	1 589
Juin 2006	1,80	535 627	963
Juillet 2006	1,67	209 700	351
Août 2006	1,73	116 814	201
Septembre 2006	1,58	328 932	521
Octobre 2006	1,43	752 591	1 072
Novembre 2006	1,41	829 568	1 167
Décembre 2006	1,42	1 047 215	1 484
Janvier 2007	1,54	1 915 892	2 944

Mois	Cours moyen (en €)	Nombre de titres traités	Montant des capitaux échangés (en K€)
Février 2007	1,34	1 478 479	1 993
Mars 2007	1,11	1 515 672	1 676
Avril 2007	1,16	1 324 198	1 539
Mai 2007	1,15	827 100	952
Juin 2007	1,11	551 000	613
Juillet 2007	1,14	475 700	542
Août 2007	1,00	440 100	439
Septembre 2007	0,96	376 900	361
Octobre 2007	0,96	635 500	609
Novembre 2007	0,92	320 500	295
Décembre 2007	0,83	289 600	242
Janvier 2008	0,72	396 700	284
Février 2008	0,79	622 300	497
Mars 2008	0,89	982 000	870
Avril 2008	0,81	277 000	225
Mai 2008	0,79	180 100	141
Juin 2008	0,71	319 700	226
Juillet 2008	0,60	166 400	100
Août 2008	0,58	146 600	85
Septembre 2008	0,51	254 400	129
Octobre 2008	0,33	409 800	135
Novembre 2008	0,34	80 100	273
Décembre 2008	0,29	103 100	30
Janvier 2009	0,41	659 300	27
Février 2009	0,40	94 300	38

Source: Yahoo Finance

Le cours moyen pour chaque mois, donné en euros, correspond au rapport entre les montants échangés pendant le mois et le nombre de titres échangés sur la même période. Le cours de clôture d'Access Commerce le 02 mars 2009 était de 0,35 €.

7. Renseignements juridiques

7.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Access Commerce.

7.2 Siège social

Rue Galilée – BP 87270

31672 Labège cedex

France

Tél : 05.61.39.78.78

7.3 Date de constitution

La Société a été constituée par acte établi sous seing privé à Toulouse le 4 mars 1987.

7.4 Forme juridique

Access Commerce SA est une société soumise au droit français, organisée selon le mode de gestion à Conseil d'Administration et Président. Les documents relatifs à la Société sont consultables au siège social de cette dernière.

7.5 Durée de vie

La durée de vie de la Société est de 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 21 mai 1987, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

7.6 Objet social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, la création et l'exploitation d'entreprises d'éditions de logiciels, de prestations de services en informatique et de communications électroniques: conception, ingénierie, conseil, formation, recherche, développement, exploitation et commercialisation de logiciels de systèmes. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

7.7 Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés

B 341 081 743 Toulouse

7.8 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

7.9 Affectation et répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

7.10 Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par le Code de commerce, notamment, par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'actionnaires représentant au moins 5% du capital social ou, s'agissant d'une assemblée spéciale, le dixième des actions de la catégorie intéressée. Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation des assemblées est faite par un avis inséré dans un journal d'annonces légales habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social, ainsi qu'au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la Société par lettre recommandée ou lettre simple adressée à chaque actionnaire. Les titulaires d'actions depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, si ce mode est utilisé, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation. Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions indivises inscrits à ce titre dans le délai prévu à l'alinéa précédent. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

La Société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, un avis de réunion selon les modalités prévues par la Loi au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de celle-ci. Il en est de même pour la convocation d'une assemblée prorogée conformément à la loi. Le délai entre la date, soit de l'insertion contenant l'avis de convocation, soit de l'envoi des lettres et la date de l'assemblée, est au moins de quinze jours sur la première convocation et de six jours sur convocation suivante. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation. Les avis de convocation doivent notamment indiquer avec clarté et précision l'ordre du jour de la réunion.

Toute assemblée irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

7.11 Admission aux Assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut participer ou se faire représenter aux assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme:

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

7.12 Existence et franchissement de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir un nombre d'actions égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspond pas au nombre et à la répartition du capital), ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue, dans les quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, dans les conditions définies à l'article 356-1 de la loi du 24 juillet 1966, de déclarer à la Société le nombre total d'actions qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette disposition a été adoptée lors de l'AGE du 1er octobre 1999. L'obligation de déclaration s'applique de la même façon en cas de franchissement à la baisse de chacun des seuils ci-dessus. Pour la détermination des seuils ci-dessus, il sera tenu compte également des actions détenues indirectement et des actions assimilées aux actions possédées telles que définies par les dispositions des articles 356-1-2 et suivants de la loi n°66-357 sur les sociétés commerciales.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5% au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

7.13 Droits de vote double

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Ces modalités ont été mises en place lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 1999.

Au 18 février 2009, le nombre d'actions à droit de vote double est de 2 462 654.

7.14 Documents et informations accessibles au public

Sont accessibles au public et à disposition au siège social de la Société les documents suivants:

- Statuts de la Société,
- Publications trimestrielles de Chiffre d'Affaires,
- Rapport semestriel d'activité,
- Publications semestrielles du Résultat Net,
- Comptes Annuels,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Access Commerce, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Rapport Général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux,

- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2008,
- Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites,
- Textes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes.
- Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société en cas de variation significative,
- Description des programmes de rachat d'actions propres,
- Communiqués de Presse,
- Communiqués publiés par l'émetteur au titre de l'obligation d'information permanente,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du prospectus,
- Communiqué précisant les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions.

De plus, afin de satisfaire aux nouvelles dispositions suite à la transposition de la Directive Transparence, une rubrique dédiée à l'information financière réglementée est disponible sur notre site internet www.access-commerce.com.

7.14.1. Communiqués de presse publiés du 1^{er} janvier 2008 au 14 avril 2009 et disponibles sur le site de la Société www.access-commerce.com

Date	Titre
01/04/2009	Access Commerce annonce la cession de son activité intégration ERP à TVH Consulting
25/03/2009	Access Commerce rejoint l'association professionnelle TM Forum
03/03/2009	Access Commerce renforce son management commercial
26/02/2009	Access Commerce en 2008 : Forte croissance de l'activité et du résultat net
11/02/2009	Access Commerce participe au Mobile World Congress 2009 et présente Cameleon, logiciel de catalogue multi-canal, configurateur d'offres et gestion du cycle de vie produit (PLM)
28/01/2009	Access Commerce annonce un chiffre d'affaires pour l'exercice 2008 en croissance de 16%
05/11/2008	Access Commerce, Logica et Pivotal CRM organisent un petit déjeuner sur le CRM dans la banque et l'assurance
31/10/2008	Access Commerce présent dans le 26 ^{ème} Software 500 de la revue Software Magazine
30/10/2008	Access Commerce annonce son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2008
28/10/2008	Access Commerce et Hardis Conseil associent leur savoir-faire au profit des utilisateurs de Cameleon
20/10/2008	Access Commerce annonce Cameleon SC Suite pour le secteur des assurances
13/10/2008	Access Commerce annonce Cameleon SC Suite pour les fournisseurs de services de télécommunication
06/10/2008	La nouvelle plateforme technologique Cameleon ^{edge} conçue pour des performances élevées et une montée en charge optimale
06/10/2008	Cameleon SC Suite d'Access Commerce favorise l'agilité et la performance commerciales des entreprises de services
06/10/2008	Access Commerce annonce des solutions dédiées pour chacun de ses marchés
29/08/2008	Access Commerce – Résultat net du premier semestre 2008

29/08/2008	Access Commerce – Rapport financier semestriel pour le S1 2008
31/07/2008	Access Commerce annonce son chiffre d'affaires pour le T2 2008 : +20% de croissance
04/06/2008	Les clients de Cameleon présentent les bénéfices tirés des solutions e-commerce et configurateur d'offres d'Access Commerce
26/05/2008	BULL et Access Commerce dynamisent les processus de vente de leurs clients
30/04/2008	Access Commerce annonce son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2008
23/04/2008	Séminaire Access Commerce et Hardis Conseil – e-commerce : les clés d'une stratégie réussie
28/03/2008	Access Commerce présente Cameleon Commerce Suite au salon SECA 2008
26/03/2008	Access Commerce présent dans le Top 125 du magazine START-IT
05/03/2008	Access Commerce en 2007 : forte croissance de l'activité et résultat net à l'équilibre
20/02/2008	Air Liquide Welding choisit Cameleon Commerce Suite d'Access Commerce
12/02/2008	Access Commerce – Communication Financière – Calendrier 2008
05/02/2008	Access Commerce annonce un chiffre d'affaires pour l'exercice 2007 en croissance de 20%
17/01/2008	Access Commerce est gratifié d'une évaluation positive dans le dernier MarketScope du Gartner sur les configurateurs commerciaux
14/01/2008	SFR choisit Cameleon d'Access Commerce

7.14.2. Informations publiées au BALO, du 13 février 2008 au 08 octobre 2008, et disponibles sur le site internet du BALO (balo.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Objet
08/10/2008	Access Commerce – Publications périodiques – Comptes intermédiaires – Comptes semestriels consolidés
01/08/2008	Access Commerce – Publications périodiques – Chiffre d'affaires deuxième trimestre 2008
16/07/2008	Access Commerce – Avis divers – Droits de vote
16/07/2008	Access Commerce – Publications périodiques – Comptes annuels – Approbation des comptes soumis à l'Assemblée Générale
13/06/2008	Access Commerce – Convocations – Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts – Avis de convocation
23/05/2008	Access Commerce – Convocations – Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts – Avis de réunion
21/05/2008	Access Commerce – Publications périodiques – Comptes annuels – Comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2007
14/05/2008	Access Commerce – Publications périodiques – Chiffre d'affaires premier trimestre 2008
13/02/2008	Access Commerce - Publications périodiques – Chiffre d'affaires quatrième trimestre 2007



7.15 Gestion du capital

L'objectif principal d'Access Commerce relatif à la gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios concernant le capital sains, afin de faciliter et de pérenniser son activité et ses relations avec ses salariés, et de maximiser la valeur pour les actionnaires. Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder des augmentations de capital. De plus, dans un but de fidélisation de ses personnels clés, la société a émis des titres de capital potentiel décrits en 4.3.10.1.

8. Les Rapports

8.1 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion, exposant la situation de la Société durant l'exercice écoulé, établi par votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe prévu par les dispositions de l'article L 233-26 du même code, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels, ainsi que les comptes consolidés, et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2008. Les rapports de vos Commissaires aux comptes, ceux de votre Conseil d'Administration, l'inventaire et les comptes de l'exercice, et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L 225-115 du Code de commerce et 135 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées. Nous vous informons que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent.

8.1.1. L'activité

8.1.1.1. L'activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé

a. Organigramme au 31 Décembre 2008



Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité se présente comme suit au 31 décembre 2008 : Access Commerce SA est la maison mère. Access Commerce USA Inc., implantée aux Etats-Unis, déploie les activités opérationnelles du Groupe en Amérique du Nord. Elle est liée à Access Commerce SA par l'intermédiaire d'un contrat VAR (Value Added Reseller) et d'un contrat ad-cost. Access Commerce USA Inc. verse des redevances à Access Commerce SA au titre du contrat VAR et perçoit des revenus au titre du contrat ad-cost. Cette filiale joue le rôle de distributeurs pour les solutions Cameleon éditées par Access Commerce SA.

Access Commerce GmbH et Access Commerce Inc. ont été mise en sommeil respectivement au début de l'année 2007 et en 2003.

Access Commerce a procédé à la création, en avril 2008, d'une filiale nommée INNOCAD, détenue à 100%, afin de recevoir l'apport partiel d'actif de la branche d'activité CADPDM. L'opération est décrite au point 4.3.7. du présent document.

b. Principaux chiffres clés au niveau consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes réalisé par le Groupe au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2008 a atteint 12,79M€, dont 11,57M€ en Europe et 1,23M€ en Amérique du Nord. Pour

mémoire, le chiffre d'affaires consolidé réalisé à la clôture de l'exercice précédent était de 11,07M€. Le résultat opérationnel se traduit par un gain de 0,24M€ à comparer avec une perte opérationnelle de 0,04M€ dégagée à la clôture de l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net se traduit par un bénéfice de 0,09M€ au 31 décembre 2008. Le résultat net consolidé du Groupe se traduit par un bénéfice de 0,32M€. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 6,60M€ et la trésorerie (VMP et disponibilités) atteint 3,28M€.

c. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé: les faits marquants de l'exercice et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires d'Access Commerce s'élève à 12,79M€ sur l'exercice 2008, contre 11,07M€ sur l'exercice 2007.

(M€)	2008	2007
Activité Cameleon	9,10	7,81
Activité Intégration	3,69	3,26
Total Chiffre d'Affaires	12,79	11,07

Poursuite du développement de Cameleon

L'activité Cameleon a poursuivi, sur l'exercice 2008, son fort développement au sein des nouveaux marchés (Services et Distribution) avec la signature de nouvelles affaires auprès notamment du groupe Crédit Agricole, du groupe mutualiste Apicil, de l'un des acteurs mutualistes clés du monde agricole et de Manutan. De plus, le déploiement du projet Offre et Facturation de SFR et son extension à 9Telecom a permis de générer des revenus de licence conséquents sur la période. Les revenus de licences Cameleon issus des nouveaux marchés représentent en valeur de l'ordre de 60% du total des licences Cameleon vendues sur 2008.

L'activité est aussi restée soutenue auprès des sociétés industrielles, avec la signature d'affaires auprès du groupe EADS, du groupe Technip, du groupe IFP, de Brooks Instruments et la conclusion de déploiement auprès de clients existants comme le groupe Legrand, De Dietrich et Invacare.

Fort développement de l'activité intégration

L'activité intégration, autour de ses offres ERP et CAO/PDM, réalise une croissance de +15% sur l'année et récolte ainsi les fruits des investissements réalisés au cours de ces trois dernières années.

Perspectives

Jacques Soumeillan, Président d'Access Commerce, a déclaré « L'année 2008 constitue un bon cru pour Access Commerce ! Malgré le décalage brutal de plusieurs affaires du fait du contexte économique, nous affichons un taux de croissance très encourageant. Dans cette lignée, nous entendons pousser les feux en 2009 sur notre stratégie de verticalisation de l'offre Cameleon, en concentrant nos efforts sur les trois verticaux de référence, les télécommunications, les assurances et l'industrie. A ce titre, notre nouvelle plateforme technologique Cameleonedge a déjà séduit plusieurs clients en 2008 et nous sommes convaincus que cette offre va permettre le renforcement de notre leadership dans le domaine de la vente multi-canal et des configurateurs d'offre. En effet, Cameleon apporte aux entreprises, en temps de crise, une agilité marketing et commerciale précieuse afin de conserver leurs clients et une amélioration du « time-to-market » permettant d'introduire de nouvelles offres plus rapidement ou d'ajuster des promotions. Pour autant, compte tenu du climat économique actuel, nous restons très prudents pour l'année 2009. Nous avons voulu aborder cette année délicate dans les meilleures conditions possibles, et, à ce titre, notre point mort 2009 sera ramené à environ 12,4M€ »

d. L'activité en matière de Recherche et Développement

La Société a consacré 18% de son chiffre d'affaires consolidé aux travaux de Recherche et Développement autour de la suite Cameleon.

e. L'évolution prévisible, les perspectives d'avenir et les événements importants depuis la clôture

Prises de participation et de contrôle

Néant.

Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Perspectives d'avenir

Access Commerce compte poursuivre en 2009 la stratégie d'entreprise présentée ci-après :

- innovation technologique autour de la suite logicielle Cameleon, validée par plusieurs entreprises prestigieuses dans le cadre de projets stratégiques ;
- verticalisation de l'offre Cameleon afin de répondre aux besoins propres de ces différents marchés ;
- Cameleon MC Suite – solutions de commerce multi-canal et configurateur d'offres pour les entreprises industrielles ;
- Cameleon SC Suite – solutions de commerce multi-canal et configurateur d'offres pour les entreprises de services ;
- Cameleon DC Suite – solutions de commerce multi-canal et gestion de l'information produit pour les entreprises de distribution spécialisée ;
- accélération de la diffusion de la suite logicielle Cameleon en Europe et aux USA ;
- enfin, augmentation significative de la taille des affaires nouvelles, gage tangible d'une capacité à développer de la croissance sans impacter nos coûts.

f. L'activité et les résultats du Groupe par branches d'activité

S'agissant de la filiale américaine Access Commerce USA Inc.

Cette filiale est une filiale de commercialisation des solutions Cameleon en Amérique du Nord. Elle a réalisé, au cours de l'exercice 2008, un chiffre d'affaires de 1,36M\$ pour un résultat net négatif de 0,71M\$.

S'agissant des filiales canadienne Access Commerce Inc. et allemande Access Commerce GmbH.

Ces filiales ont été mises en sommeil.

8.1.1.2. Activité propre de la société Access Commerce SA

a. Principaux chiffres clés

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2008 s'élève à 11,25M€ et se décompose à concurrence de 10,34M€ en chiffre d'affaires réalisé sur le territoire national et de 0,91M€ à l'export. Le montant total des produits d'exploitation a atteint, sur la période, 11,55M€ ; les charges d'exploitation se sont élevées à 11,04M€ dégageant en conséquence un résultat d'exploitation de 0,51M€. Le résultat financier de l'exercice est de -0,33M€, portant le résultat courant à 0,18M€. Le résultat exceptionnel est de 9K€, le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 0,63M€.

b. Faits marquants

Cf. point 4.3.7. des annexes aux comptes consolidés.

8.1.2. Le résultat

8.1.2.1. Affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre Société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la totalité du résultat net de l'exercice, qui se traduit par un bénéfice de 630 140 €, au crédit du compte "report à nouveau".

8.1.2.2. Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

8.1.2.3. Charges non déductibles fiscalement

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 34 755 € pour Access Commerce SA. et 2 643 € pour Innocad SAS.

8.1.3. Le capital de la Société

8.1.3.1. Actionnariat de la Société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant, au nominatif ou au porteur, à la connaissance de la Société, au 18 février 2009, plus de 5 %, de 10 %, de 15%, de 20 %, de 25%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

- SPEF eFund géré par Seventure Partners
- Société Générale Asset Management
- IRDI

8.1.3.2. Actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

La Société ne détient plus aucune action propre et n'en a détenu aucune sur l'exercice.

8.1.4. Les mandataires

8.1.4.1. Politique en matière de gouvernement d'entreprise

Access Commerce est organisée selon un mode de gestion à Conseil d'Administration.

8.1.4.2. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les personnes ayant ou ayant eu la qualité de mandataire social sur l'exercice est présentée ci-après:

Nom des mandataires	Mandat dans la Société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre fonction dans la Société	Mandats et/ou fonction dans une autre société (groupe et hors groupe)
Jacques Soumeillan	Président Directeur Général	30-06-06	AGO 2012	-	Vice Président de l'Association «Midi-Pyrénées Entreprendre», Directeur Général d'Access Commerce GmbH et President of the Board d'Access Commerce USA Inc.
Françoise Asparre	Administrateur et Directeur Général Délégué	30-06-06	AGO 2012	-	Néant.
Thibault de Bouville	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	Salarié	Membre du Conseil d'Adelya SAS.
Philippe Gaillard	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Président de Neocase Software SAS, CEO Neocase Software Inc., Président de PGA Participations SAS, Gérant de FH Patrimoine, de PGA Conseil et de SCI APG.
Mike Sutton	Administrateur	30-06-06	AGO 2012	-	Administrateur de l'organisme 'PASEO', Vice Président de l'association 'Les Amis des Nuits Musicales d'Uzes', Gérant de SCI 'Sutton'
Seventure Partners représentée par Marion Aubry	Administrateur	08-12-06	AGO 2012	-	Mandats en tant que représentant de Seventure Partners : Administrateur d'Emailvision, d'Intranode, Membre du Conseil de Surveillance de Netasq, de W4 et Transatel.
Arnaud Filhol	Administrateur	08-12-06	Démission au 10-04-08	-	Mandats en tant que représentant de Seventure Partners : administrateur d'Arkeia, de Boonty, de Scaleo Chip, censeur de DXOLabs, membre du Comité de Surveillance de la SAS Easyvoyage.
Amélie Faure	Administrateur	06-05-08	AGO 2012	-	CEO Europe d'Intercim, Directeur général d'Intercim SAS, Gérante de BusinessAccelerator

8.1.4.3. Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

L'exercice 2008 a été marqué par les événements suivants :

- Démission le 10 avril 2008 d'Arnaud Filhol en tant qu'administrateur ;
- Cooptation le 06 mai 2008 d'Amélie Faure en tant qu'administrateur.

8.1.4.4. Les jetons de présence

Il a été versé des jetons de présence, au titre de l'exercice 2008, comme suit :

■ Monsieur Mike SUTTON	3 611 €
■ Madame Amélie FAURE	2 500 €
■ Philippe GAILLARD	2 222 €

8.1.4.5. La rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires est présentée de façon exhaustive en partie 4.3.15.1, dans les annexes aux comptes consolidés.

8.1.4.6. Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes de la Société sont:

Ernst & Young Audit - Commissaire aux comptes titulaire

Représenté par Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit - Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche - 92037 Paris La Défense

Monsieur Astoux - Commissaire aux comptes suppléant

1 place Alfonse Jourdain – 31000 Toulouse

Cabinet Vally & Associés - Commissaire aux comptes titulaire

Représenté par Monsieur Pierre Vally
11 rue Jean Rodier – 31400 Toulouse

Monsieur Lacour - Commissaire aux comptes suppléant

11 rue Jean Rodier – 31400 Toulouse

8.1.5. Les salariés

Au 31 décembre 2008, le Plan d'Épargne Entreprise Access Commerce représente 24 298 actions, soit 0,2 % du capital social de la Société. Il est précisé que certains salariés sont actionnaires d'Access Commerce en dehors du cadre du PEE.

8.1.6. Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration. Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

8.1.7. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

Nature de la délégation	AG	Durée	Montant nominal maximum d'augmentation de capital	Utilisation au cours de l'exercice
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières	30/06/08	26 mois	+ 10% (*) du capital social	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise	30/06/08	26 mois	+ 5% (*) du capital social	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir au profit des dirigeants et salariés des options donnant droit à la souscription d'actions de la société	30/06/08	38 mois	100 000 actions	Non utilisée
Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires et/ou par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	20/06/07	26 mois	1 300 000 € + 10% (*)	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	20/06/07	26 mois	1 300 000 € + 10% (*)	Non utilisée

(*) Le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du code de commerce et D 155-4 nouveau du Décret du 23 mars 1967, et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée, lorsque le conseil d'administration constate une demande excédentaire.

8.1.8. Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Direction de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Votre Direction vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

8.1.9. Tableau des cinq derniers exercices d'Access Commerce SA

En €						
Libellé	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Capital en fin d'exercice						
Capital social	2 838 629	4 433 554	2 216 777	2 849 639	2 893 781	2 893 781
Nombre d'actions	5 677 258	8 867 108	8 867 108	11 398 556	11 575 124	11 575 124
Opérations et résultat de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes	8 355 337	8 689 701	8 611 942	7 888 909	10 397 208	11 254 286
Impôts sur les sociétés	15 000	15 000	15 000-	15 000-	224 694	438 531
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Résultat net après impôts	-3 741 195	-610 736	-379 976	- 1 958 305	316 729	630 140
Résultat distribué	-	-	-	-	-	-
Résultat par action						
Résultat net après impôts	-0,66	-0,07	-0,04	-0,17	0,03	0,05
Dividendes attribués à chaque action	-	-	-	-	-	-
Personnel						
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	77	65	68	70	75	73
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 430 290	2 855 628	2 960 017	3 362 782	4 089 924	4 040 100
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 604 902	1 331 089	1 370 694	1 673 546	2 106 711	1 918 719

8.1.10. Annexes au Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité

8.1.10.1. Conséquences sociales de l'activité

- L'effectif consolidé total d'Access Commerce au 31 décembre 2008 est de 96 personnes (en équivalent temps plein) contre 86 au 31 décembre 2007. Certains salariés sont attributaires d'options de souscriptions d'actions de la Société ou propriétaires d'actions dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise.
- Access Commerce a mis en place un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Cet accord est applicable depuis le 1er juillet 2000; l'ensemble du personnel de la Société en bénéficie.
- La Société a renouvelé en 2007 le contrat d'intéressement destiné aux salariés d'Access Commerce SA pour les années 2007, 2008 et 2009. Ce contrat vise à reverser à ces derniers un pourcentage du résultat d'exploitation de la Société Access Commerce SA.
- Depuis ces cinq dernières années, la société Access Commerce développe des relations avec différents établissements d'enseignement, notamment en accueillant des élèves stagiaires, et en participant de façon occasionnelle à des Forum étudiants.

8.1.10.2. Conséquences environnementales de l'activité

L'activité d'édition de logiciel n'a pas, à notre connaissance, de conséquence sur le plan environnemental.

8.2 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration de la société Access Commerce, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Access Commerce S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Toulouse, le 27 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche - 11 allée de l'Arche 92037
Paris La Défense
SAS à capital variable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

Monsieur Pierre Vally
Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier
31400 Toulouse
SA au capital de € 200 000
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

8.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Access Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.3.1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

8.3.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 4.3.6.5.c. des états financiers « Frais de recherche et développement », votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation des frais de développement répondent à ces critères et nous nous sommes assuré que la note 6.5.5 fournit une information appropriée à ce sujet.
- Comme indiqué dans la note annexe 4.3.6.5.f. « Ecart d'acquisition », votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également l'existence d'un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites au point 4.3.9.2. de l'annexe des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les critères d'analyse de la valeur boursière de votre société et nous avons vérifié que le paragraphe 9.2 donne une information appropriée.
- La note 4.3.6.5.r. des états financiers « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes des états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.3.3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse et Paris-La Défense, le 27 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche - 11 allée de l'Arche
92037 Paris La Défense

SAS à capital variable

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

Monsieur Pierre Vally
Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier
31400 Toulouse

SA au capital de € 200 000

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Toulouse

8.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Access Commerce S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

8.4.1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

8.4.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des créances clients (note 4.7.3.2.h.). Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note 4.7.3.2.k. relative aux états financiers « Chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

8.4.3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur:

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Toulouse, le 27 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

Monsieur Jérôme Guirauden
Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche - 11 allée de l'Arche 92037
Paris La Défense

SAS à capital variable

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

Monsieur Pierre Vally
Cabinet VALLY & Associés

11 rue Jean Rodier

31400 Toulouse

SA au capital de € 200 000

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Toulouse

8.5 Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

8.5.1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

8.5.1.1. Avec Monsieur de Bouville, Administrateur

Nature et objet

Modification apportée au contrat de travail de Monsieur de Bouville autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

Modalités

La rémunération brute annuelle de Monsieur de Bouville au titre de son contrat de travail a été portée à 90 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2008.

Une rémunération variable a de plus été décidée en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration.

Monsieur de Bouville bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.1.2. Avec Monsieur Jacques Soumeillan, Président-Directeur Général

Nature et objet

Modification apportée au contrat de travail de Monsieur. Soumeillan autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

Modalités

La rémunération brute annuelle de Monsieur Soumeillan au titre de son contrat de travail a été portée à 120 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2008.

Une rémunération variable a de plus été décidée en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration.

Monsieur Soumeillan bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.1.3. Avec Madame Françoise Asparre, Directeur Général Délégué

Nature et objet

Modification apportée au contrat de travail de Madame Asparre autorisée par le conseil d'administration du 6 mai 2008.

Modalités

La rémunération brute annuelle de Madame Asparre au titre de son contrat de travail a été portée à 90 000 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2008.

Une rémunération variable a de plus été décidée en fonction d'objectifs définis par le conseil d'administration.

Madame Asparre bénéficie en sus d'une voiture de fonction.

8.5.1.4. Avec la société Innocad S.A.S.

Personnes concernées : Messieurs Soumeillan et de Bouville

a. Nature et objet

Autorisation de conclure un apport partiel d'actif par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Modalités

Un projet d'apport partiel d'actif de la branche d'activité CADPDM d'Access Commerce S.A. à la société Innocad a été signé le 30 mai 2008 conformément à la décision du conseil d'administration.

b. Nature et objet

Garanties accordées par votre société à sa filiale Innocad par le conseil d'administration du 29 juillet 2008.

Modalités

Votre société se porte garant de sa filiale Innocad auprès de fournisseurs. Ces garanties sont limitées en montant et accordées jusqu'au 30 août 2009 au bénéfice de certains fournisseurs nominativement désignés, et ce dans les conditions strictement définies par le conseil d'administration.

c. Nature et objet

Le 28 août 2008, autorisation par le conseil d'administration de la signature de contrats entre votre société et sa filiale Innocad.

Modalités

Votre société a mis à la disposition de la société Innocad des moyens et des prestations de services dont les montants au titre de l'année 2008 sont respectivement de 74 666,67 € et 20 000 €.

8.5.1.5. Avec la société Access Commerce GmbH, filiale de votre société

Nature et objet

Votre société a accordé un soutien financier à la société Access Commerce GmbH autorisé par le conseil d'administration du 29 juillet 2008.

Modalités

Le conseil d'administration a décidé de renouveler le soutien financier de votre société à sa filiale Access Commerce GmbH, et ce jusqu'au 30 août 2009.

Votre société a émis une lettre de subordination (datant du 10 janvier 2009) aux termes de laquelle elle accepte de subordonner le remboursement de sa créance d'un montant d'EUR 3.678.000 envers Access Commerce GmbH au remboursement par Access Commerce GmbH de l'ensemble de ses autres dettes.

8.5.1.6. Avec Madame Amélie Faure, Messieurs Mike Sutton et Philippe Gaillard, administrateurs

Nature et objet

Votre société a décidé du versement de jetons de présence aux administrateurs conformément à la décision de l'assemblée générale du 30 juin 2008 et sur la base des modalités de calcul fixées par le conseil d'administration du 28 août 2008.

Modalités

Les jetons de présence distribués se répartissent comme suit:

■ Amélie Faure	2 500 €
■ Mike Sutton	3 611 €
■ Philippe Gaillard	2 222 €

8.5.2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

8.5.2.1. Avec Monsieur Jacques Soumeillan

Nature et objet

Dispositions du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de M. Soumeillan, président-directeur général, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Modalités

Les principes et les dispositions arrêtés pour M. Soumeillan en sa qualité de président et membre du directoire par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de président-directeur général. Sur cette base, le conseil a décidé d'attribuer à M. Soumeillan, en cas de révocation de son mandat social, une indemnité calculée sur la base de ses quinze derniers appointements mensuels bruts sous réserve de la réalisation de certaines conditions.

8.5.2.2. Avec Madame Françoise Asparre

Nature et objet

Dispositions du 22 avril 2003 quant aux conditions de révocation de Mme Asparre, directeur général délégué, reconduites par le conseil d'administration du 19 mai 2008.

Modalités

Les principes et dispositions arrêtés pour Mme Asparre, en sa qualité de membre du directoire par le conseil de surveillance du 22 avril 2003, et relatifs aux indemnités qui lui seront versées en cas de révocation de son mandat social, ont été reconduits au titre de son mandat de directeur général délégué.

Le conseil d'administration a décidé qu'en cas de révocation du mandat social de Mme Asparre, et sous réserve que la rupture du contrat de travail de cette dernière intervienne à l'initiative de l'entreprise pour

quelque cause que ce soit, que l'indemnité de licenciement à laquelle elle pourrait prétendre en fonction de son ancienneté serait majorée forfaitairement de quatre mois.

En cas de cessation du mandat de Mme Asparre pour quelque cause que ce soit, son contrat de travail sera automatiquement remis en vigueur, avec tous les droits acquis et attachés, y compris l'ancienneté correspondant à la période de son mandat social et aux conditions de rémunération identiques à celles d'un cadre de même catégorie dans l'entreprise sans que cette rémunération ne puisse être inférieure à 90 % de celle qu'elle percevait en qualité de directeur général délégué.

8.5.2.3. Avec la société Access Commerce GmbH

Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce GmbH.

Modalités

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale, Access Commerce GmbH à compter du 1er janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin plus 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable à la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à EUR 3.971.927,85 au 31 décembre 2008.

8.5.2.4. Avec la société Access Commerce USA Inc

a. Nature et objet

Votre société a accordé des avances de trésorerie à la société Access Commerce USA Inc.

Modalités

Le conseil de surveillance du 2 mars 2006 a décidé la reprise du cours des intérêts pour les avances accordées à sa filiale, Access Commerce USA Inc. à compter du 1er janvier 2006, au taux annuel EURIBOR au 30 juin plus 0,5 %, dans la limite éventuelle du taux maximal déductible en fonction de la législation fiscale applicable à la filiale concernée.

Les avances de trésorerie accordées s'élèvent à 1 664 508,73 € au 31 décembre 2008.

b. Nature et objet

Votre société a accordé des garanties vis-à-vis des obligations liées à l'exécution du contrat de bail locatif.

Modalités

Le conseil de surveillance du 26 janvier 2006 a décidé que votre société se portait garant des obligations de paiement de loyers (le montant des loyers restants dus étant de USD 56.056 pour 2009, USD 57.904 pour 2010 et USD 34.727 pour 2011) des charges et taxes (pour un montant annuel estimé à USD 45.000), ainsi que pour tout autre montant, coût, dommage et dépense liés à l'occupation des lieux, et plus généralement, de toute obligation d'Access Commerce USA Inc. liée à l'exécution du contrat de bail.

Le bail a une durée de cinq ans et cinq mois, et la garantie, quant à elle, s'est terminée fin de l'année 2008.

Toulouse et Paris-La Défense, le 27 février 2009

Monsieur Jérôme Guirauden **Ernst & Young Audit**

Faubourg de l'Arche - 11 allée de l'Arche
92037 Paris La Défense

SAS à capital variable

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

Monsieur Pierre Vally **Cabinet VALLY & Associés**

11 rue Jean Rodier
31400 Toulouse

SA au capital de € 200 000

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Toulouse

8.6 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les options de souscriptions d'actions attribuées au cours de l'année 2008

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les options de souscription attribuées au cours de l'année 2008.

8.6.1. Détails des options de souscription d'actions consenties aux Mandataires Sociaux au cours de l'exercice 2008

Sans objet.

8.6.2. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2008

Sans objet.

8.6.3. Exercice des options de souscription émises au cours de l'année 2008

A ce jour, aucune option n'a été exercée par son titulaire.

8.7 Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2008

Nous vous présentons ci-après notre rapport spécial sur les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2008.

8.7.1. Etat des actions gratuites aux 31/12/2008

Désignation du plan	Date de l'AG	Date du Conseil	Nombre d'actions attribuées	Cours de clôture de l'action au jour du Conseil
Plan n°12	01/06/05	06/12/07	200 000	0,9 €

8.7.2. Détails des actions gratuites consenties aux Mandataires Sociaux d'Access Commerce SA au cours de l'exercice 2008

Sans objet.

8.7.3. Détail des options consenties aux salariés non Mandataires Sociaux les mieux allotis au cours de l'année 2008

Sans objet.

9. Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

9.1 Responsable du document de référence

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

9.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint figurant en partie 8.1) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Toulouse, le 21 avril 2009

Le Président Directeur Général, Monsieur Jacques Soumeillan

9.3 Noms, adresses et qualifications des contrôleurs légaux

9.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Jérôme Guirauden

Faubourg de l'Arche – 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense

Nommé par décision de l'Assemblée Générale:

- du 1er juin 2005 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- 1er octobre 1999 pour un premier mandat.

Cabinet Vally & Associés

Représenté par Monsieur Pierre Vally

11 rue Jean Rodier - 31400 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale:

- du 31 mars 2003 pour un mandat de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- du 28 juin 1988 pour un premier mandat.

9.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Frank Astoux

1 place Alphonse Jourdain - 31000 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 1er juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Eric Lacour

11 rue Jean Rodier - 31400 Toulouse

Nommé par décision de l'Assemblée Générale du 31 mars 2003 pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

9.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Jacques Soumeillan - Président Directeur Général

10. Table de concordance

	N/A : Non Applicable	Partie du présent document à consulter
1 Personnes Responsables		
1.1.	Nom et fonction des personnes responsables du document de référence et le cas échéant de certaines parties (qui doivent être indiquées)	9.1.
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document de référence	9.2.
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques et indication de l'appartenance à un organisme professionnel.	9.3.
2.2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte par les informations financières historiques	N/A
3. Informations financières sélectionnées		
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières historiques et pour toute période intermédiaire ultérieure, dans la même monnaie. Les informations financières historiques sélectionnées doivent contenir les informations clés résumant la situation financière de l'émetteur	4.
3.2.	Si des informations financières ont été sélectionnées pour des périodes intermédiaires, fourniture des données comparatives couvrant la même période de l'exercice précédent, la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielle comparables.	N/A
4. Facteurs de risque		
	Mise en évidence, dans une section intitulée « facteur de risque », des facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	1.6.
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1.	Histoire et évolution de la Société	1.1
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	7.1. et 7.2.
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	7.7.
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.3. et 7.5.
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	7.2. et 7.4.

5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	1.1. et 4.3.7.
5.2.	Investissements	4.6.3.
5.2.1.	Description et montant des principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement	4.6.3.
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours de l'émetteur, y compris la distribution géographique de ces investissements sur le territoire national et à l'étranger et leur méthode de financement interne et externe	4.6.3.
5.2.3.	Fourniture des renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	4.6.3.
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	
6.1.1.	Description de la nature des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités y compris les facteurs clés y afférents. Mention des principales catégories de produits vendus et/ou de service fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.1.
6.1.2.	Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indication de l'état de ce développement	1.3.
6.2.	Principaux marchés Description des principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur avec ventilation du montant total de ses revenus par type d'activité et par marché géographique pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	1.1.2.
6.3.	Mention des événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis aux points 6.1 et 6.2	N/A
6.4.	Fourniture des informations résumant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrications et ayant sensiblement influencé les affaires ou la rentabilité de l'émetteur	N/A
6.5.	Indication des éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.4.
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe auquel appartient l'émetteur et de la place qu'il y occupe	8.1.1.1.
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur et indication des noms, pays d'origine ou d'établissement, pourcentage de détention de capital et si différent des droits de vote	8.1.1.1.
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	

8.1.	Signalisation de toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus.	N/A
8.2.	Description de toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	N/A
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière Dans la mesure où ces informations ne figurent pas ailleurs dans le document, description de la situation financière de l'émetteur, évolution de sa situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, et indication des causes des changements importants survenus, d'un exercice à un autre, dans ces informations financières, dans la mesure nécessaire pour comprendre les affaires de l'émetteur dans leur ensemble	4.3.
9.2.	Résultat d'exploitation	4.3.
9.2.1.	Mentions des facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur et indication de la mesure dans laquelle celui-ci est affecté	4.3.10.2.
9.2.2.	Détail des raisons de changements importants du chiffre d'affaire net ou des produits nets dans les états financiers	N/A
9.2.3.	Mention de toute stratégie ou de tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.	Trésorerie et Capitaux	
10.1.	Fourniture des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	4.3.10.1.
10.2.	Indication de la source et du montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux	4.3.4.
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	4.3.10.5.
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	N/A
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	N/A
11.	Recherche et développement, brevets et licences	
	Description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, en indiquant le coût des activités de recherche et développement sponsorisées par l'émetteur (lorsqu'elles sont importantes)	4.6.4.
12.	Information sur les tendances	

12.1.	Indication des principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document de référence	8.1.1
12.2.	Signalisation de toute tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	8.1.1
13. Prévisions ou estimations du bénéfice		
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation, distinction nette faite entre les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et les hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence. Ces hypothèses doivent, en outre, être aisément compréhensibles par les investisseurs, être spécifiques et précisés et ne pas avoir trait à l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision	N/A
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants, stipulant que, de l'avis de ces comptables ou contrôleurs légaux indépendant, la prévision ou l'estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision ou estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4.	Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	N/A

14. Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et Direction Générale

14.1. Nom, adresse professionnelle et fonction dans la société émettrice des personnes suivantes: 3.1.1.

- des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par action ;
- fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ;
- tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires.

Mention des principales activités qu'ils exercent en dehors de cette société émettrice et qui sont significatives par rapport à cette société émettrice.

Indication de la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes.

Fourniture, pour chaque membre du conseil d'un organe d'administration, de direction, de surveillance et pour toutes personne visée au point b) et d) du premier alinéa, des informations détaillées sur son expertise et son expérience en matière de gestion ainsi que les informations suivantes :

- nom de toutes les sociétés et société en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années; il n'est pas nécessaire de dresser la liste de toutes les filiales de la société émettrice au sein desquelles la personne est aussi membre d'une organe d'administration, de direction ou de surveillance.
- toute condamnation pour fraude prononcées au cours des cinq dernières années au moins.
- détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une personne de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires, a été associé au cours des cinq dernières années.
- détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) Il est aussi indiqué si cette personne a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Si aucune information de la sorte ne doit être divulguée, une déclaration le précisant doit être faite

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale; Les conflits d'intérêt potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. / Déclaration d'absence de conflit 3.1.3.

Indication de tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

15. Rémunération et avantages

Indication pour les personnes susmentionnées au 14.1 et concernant l'intégralité du dernier exercice : 4.3.15.1.

15.1. Du montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, à moins que des informations individualisées ne soient pas exigées dans le pays d'origine de l'émetteur

15.2. Du montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages. 4.3.10.2.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Indication pour les personnes susmentionnées et concernant l'intégralité du dernier exercice : 3.1.1.

16.1. De la date d'expiration du mandat actuel de ces personnes, le cas échéant, et de la période durant laquelle elle est restée en fonction

16.2. Des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée 3.1.3.

16.3. Des informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent 3.1.4.5.

16.4. Déclaration indiquant que l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine. Lorsque l'émetteur ne s'y conforme pas, la déclaration doit être assortie d'une explication. Partie 3

17. Salariés

17.1. Indication du nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, ou du nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du document de référence ainsi que les changements de ce nombre s'ils sont importants. 4.3.12.2.

Indication, si cette information est importante, de la répartition des salariés par principal type d'activité et par site. Indication, si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires du nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent

17.2. Participations et stock options 8.6.
Pour chacune des personnes visées au point 14.1, premier alinéa, point a) et d) : fourniture des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions

17.3. Description de tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur N/A

18. Principaux Actionnaires

18.1.	Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, indication du nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci ainsi que le montant de la participation ainsi détenue, ou, en l'absence de telles personnes, fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3.
18.2.	Indication si les principaux actionnaires de l'émetteur disposent de droits de vote différents, ou fourniture d'une déclaration négative appropriée	6.1.3. et 7.12.
18.3.	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indication si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; et description de la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive	6.1.3.
18.4.	Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A

19. Opérations avec des apparentés**8.5.**

Détail des opérations avec des apparentés (qui à cette fin, sont celles prévues dans les normes adoptées conformément au règlement (CE) n°1606/2002) conclues par l'émetteur durant la période couverte par des informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement, doit être divulguée en application de la norme pertinente adoptée conformément audit règlement, si celui-ci s'applique à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées :

- la nature et le montant de toutes opérations qui- considérées isolément ou dans leur ensemble-sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les opérations avec des apparentés n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêt en cours, y compris des garanties de tout type indiquer le montant en cours.
- le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

- 20.1. Fourniture des informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi à chaque exercice.

Pour les émetteurs de la Communauté, ces informations financières doivent être établies conformément au règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes à ces normes. En l'absence d'équivalence, les informations financières doivent être présentées sous la forme d'états financiers retraités. 4.3. et 4.4.

Présentations des informations financières historiques vérifiées pour les deux derniers exercices, établies sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptable applicable auxdits états financiers annuels. Si l'émetteur opère dans son domaine d'activité économique depuis moins d'un an, les informations financières historiques vérifiées pour cette période doivent être établies conformément aux normes applicables aux états financiers annuels en vertu du règlement (CE) n°1606/2002 ou, si celui-ci n'est pas applicable, aux normes comptables nationales d'un Etat membre, si l'émetteur est un émetteur de la Communauté. Pour les émetteurs des pays tiers, elles doivent être établies conformément aux normes comptables internationales adoptées en application de la procédure prévue à l'article 3 du règlement (CE) n°1606/2002 ou aux normes comptables nationales d'un pays tiers équivalents à ces normes. Ces informations financières doivent être vérifiées.

Si elles sont établies conformément à des normes comptables nationales les informations financières vérifiées exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum : le bilan, le compte de résultat, un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires, le tableau de financement, les méthodes comptables et notes explicatives.

Les informations financières historiques annuelles doivent faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un Etat membre ou à une norme équivalente.

Informations financières pro forma N/A

Description, en cas de modification significative des valeurs brutes, la manière dont la transaction pourrait avoir influencé sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, selon qu'elle aurait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières pro forma. Les informations financières pro forma doivent être présentées conformément à l'annexe II et inclure toutes données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants

- 20.3. États financiers 4.3.

Inclusion dans le document d'enregistrement des états financiers annuels consolidés, si l'émetteur établit ses états financiers annuels à la fois sur une base individuelle et consolidée

20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	8.3.
20.4.1	Fourniture d'une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	8.3.
20.4.2	Indication des autres informations contenues dans le document d'enregistrement qui ont été vérifiées par les contrôleurs légaux	8.4.
20.4.3.	Indication de la source lorsque les informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirés des états financiers vérifiés de l'émetteur et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées.	4.3.
20.5	Date des dernières informations financières Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter : <ul style="list-style-type: none"> ● à plus de dix-huit mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui sont vérifiés. ● à plus de quinze mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés. 	
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser	N/A
20.6.2	S'il a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielle comparables.	N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes Description de la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividende s et toute restriction applicable à cet égard.	
20.7.1	Montant du dividende par action pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions à l'émetteur a changé	6.5.
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage Indication, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, toute procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	4.6.5.

20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale Description de tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés ou fournir une déclaration négative appropriée.	N/A
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	6.1.1.
21.1.1.	Montant du capital souscrit et pour chaque catégorie d'actions : <ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'actions autorisées ● Nombre d'actions émises et totalement libérées et nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ● Valeur nominale par action ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ● Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10% du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques le préciser 	6.1.2.
21.1.2.	Nombre et principales caractéristiques -si elles existent- des actions non représentatives du capital	N/A
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	N/A
21.1.4.	Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	6.1.5.
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent	N/A
21.1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence	6.1.2.
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Description de l'objet social de l'émetteur et indication de l'endroit où son énonciation peut être trouvée dans l'acte constitutif et les statuts	7.6.
21.2.2.	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance	Partie 7
21.2.3.	Description des droits, des privilèges et des restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	Partie 7
21.2.4.	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit, en faire mention	7.10. et 7.11.

21.2.5.	Description des conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	7.10. et 7.11.
21.2.6.	Description sommaire de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	N/A
21.2.7.	Indication, le cas échéant, de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	7.12.
21.2.8.	Description des conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	N/A
22.	Contrats importants	
	Résumé, pour les deux années précédant immédiatement la publication du document d'enregistrement, de chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) auquel l'émetteur ou tout autre membre du groupe est partie	N/A
	Résumé de tout autre contrat (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un engagement important(e) pour l'ensemble du groupe, à la date du document d'enregistrement	N/A
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1.	Indication dans le document d'enregistrement, lorsqu'une déclaration ou un rapport lui est attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert, du nom de l'expert, de son adresse professionnelle, de ses qualifications et, le cas échéant, de tout intérêt important que cette personne a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lequel il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement.	N/A
23.2.	Identification des sources d'information et attestation confirmant que les informations provenant d'une tierce partie ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses	N/A

**24. Documents accessibles au public****7.14.**

Fourniture d'une déclaration attestant que, pendant la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéants, être consultés :

- l'acte constitutif et les statuts de l'émetteur ;
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement;
- les informations financières historiques de l'émetteur ou, dans e cas d'un groupe, les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement. Indication où les documents ci-dessus peuvent être consultés, sur support physique ou par voie électronique

25 Informations sur les participations de l'émetteur susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats N/A

Fourniture des informations concernant les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une fraction du capital susceptible d'avoir une signification sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.